

**MEMOIRE DE FIN D'ETUDES EN MASTERE BANQUE ET FINANCE : GESTION  
BANCAIRE ET MAITRISE DES RISQUES ( 2<sup>ème</sup> PROMOTION )**

**THEME :**

**LES GRILLES D'EVALUATION DU RISQUE PAYS ET LEUR  
PERTINENCE POUR LES BANQUES : UNE PROPOSITION DE  
GRILLE ET SON APPLICATION A LA REPUBLIQUE DE GUINEE .**

**Présenté et soutenu par : Joseph GOHI BI DOUABI**



**Directeur de mémoire :**  
**Mr Gilles MORISSON**  
**IBFI , Banque de France.**

**Maître de stage :**  
**Mr Bationo Bassambié**  
**DEE, BCEAO siège, Dakar.**

**Ce mémoire a été rédigé et soutenu à la Banque de France ( BDF ), précisément à l'Institut Bancaire et Financier International ( IBFI), à Paris, Noisiel Marne-La – Vallée, en France, le 09 avril 2004, en conclusion au stage professionnel de trois mois réalisé dans cet institut, du 05 janvier au 09 avril 2004.**

**Membres du jury :**

1. M. Gérard BEDUNEAU, Directeur de l' IBFI ;
2. M. Jean-Paul DORCHE, Responsable du pôle Afrique du Nord, Moyen Orient et Amérique Latine, à l' IBFI ;
3. M. Gilles MORISSON, Responsable du pôle Afrique Subsaharienne, Bulgarie et Roumanie, à l' IBFI.

## Avant propos

A maintes reprises, des représentants de pays, de Banques Centrales, d'institutions financières et d'entreprises africaines ont fait part d'un besoin de formation bancaire et financière de haut niveau. Cela a conduit à la mise en œuvre depuis novembre 2001 d'un programme d'études post universitaire de *Mastère en banque et finance*, logé au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion ( CESAG ) à Dakar – Sénégal, avec l'appui de partenaires divers dont des institutions internationales, des Banques Centrales, des universités américaines et européennes, des entreprises privées, et des organismes professionnels.

Notamment, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest ( BCEAO ), la Banque de France, et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ( BEAC ) y figurent au rang des Banques Centrales associées ; l'Union Européenne ( UE ), la Banque Mondiale ( BM ), et la fondation African Capacity Building Foundation ( ACBF ) au titre des institutions internationales ; et les universités de Paris-Dauphine, la New York University et l'INSEAD comme structures d'appui pédagogique.

Ce programme bilingue à vocation professionnelle ne duplique pas les enseignements en finance et en gestion existants déjà dans les universités africaines. Il est ouvert aux diplômés de l'enseignement supérieur ayant déjà une première expérience professionnelle et soumis à la contrainte du succès au test d'entrée.

Destiné à former des hommes d'action, capables d'innover, de créer et de gérer les organisations africaines en vue de les rendre plus performantes et compétitives, le *Mastère Banque et Finance* équivaut au *MBA* des universités américaines et au *DESS* des universités européennes, en termes de volume de travail et d'exigences pédagogiques.

En vue de valider leur diplôme, les étudiants doivent rédiger un mémoire de fin d'étude, dans le cadre d'un stage professionnel. Le présent travail est le fruit de ce stage dont la première phase s'est déroulée à la Direction des Etudes Economiques ( DEE ) de la BCEAO, <sup>au</sup>siège de Dakar, et la seconde à l'Institut Bancaire et Financier International ( IBFI ) de la Banque de France, à Noisiel, Marne -La -Vallée .

## Remerciements

Qu'il me soit permis, avant tout, d'exprimer mon infinie reconnaissance à monsieur Gilles MORISSON, Directeur du présent mémoire et Responsable du pôle Afrique Subsaharienne, Bulgarie et Roumanie, à l'Institut Bancaire et Financier International ( IBFI ), grâce à qui l'obtention de mon stage de trois mois dans ce prestigieux établissement de la Banque de France et son épilogue jusqu'à terme ont été possibles. Son sens de l'humour, son professionnalisme, son profond respect de l'homme africain et tant sa passion que sa compassion pour l'Afrique, ont laissé en moi la marque d'un éveil certain et le sens d'un engagement personnel pour la cause publique.

Je remercie également, très sincèrement, Mr Gérard BEDUNEAU, Directeur de l'IBFI, ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices, notamment Chantal GADROY, Dominique JOKIN et Suzanne CARTIER, pour la grande qualité du climat de travail dont j'ai tant profité, mais aussi pour tout le confort et la logistique qui ont été mis à ma disposition pour mon travail.

J'exprime aussi ma gratitude à toute la famille des « masteriens » pour sa solidarité et particulièrement à tous ceux du « Club de Paris » qui ont fortement contribué à mon voyage en France pour mon stage. Je pense spécialement à Fernand KOUAME alias DIENG , Laure-Cynthia EKOUNGOU et Aby MBOW.

Sans oublier ma sœur aînée, madame TOURE Clémentine, mon cousin Ernest YAO BI et mon ami Hubert GNATO, à Abidjan, ma nièce Aurelie-Micheline KOFFI, à Paris, et mon amie Marie-Claude GONEVA, à Bruxelles, dont le soutien moral et financier constant m'a permis de boucler ce présent travail à temps.

## Dédicace

**J**e dédie ce travail à mon petit **Josias-Régis**, mon fils de deux ans, dont la venue au monde a sonné le glas de mes errements et l'amorce d'une période de succès et de progrès aux plans social et spirituel. De sorte que ce mémoire soit pour lui, une précieuse source d'inspiration et de motivation au travail et à la persévérance.

La plus grande fierté d'un père étant de voir son fils le surpasser, il m'est loisible d'espérer que **Josias** parvienne à franchir au moins le cap du MBA. Le choix de la discipline n'étant pas de mon ressort mais plutôt de celui du Divin par les talents dont il lui aura fait grâce, je lui souhaite plein succès, de tout cœur.

# SOMMAIRE

## Introduction

**Première partie : Une taxinomie des risques pays et une méthodologie du diagnostic économique, financier et politique sont nécessaires à l'élaboration d'une grille d'évaluation.**

### CHAPITRE 1 : TAXINOMIE DES RISQUES PAYS

Section 1 : Les différentes approches du risque pays

Section 2 : Proposition de taxinomie des risques pays

### CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC DU RISQUE PAYS

Section 1 : Le diagnostic économique et financier

Section 2 : Le diagnostic politique et social

**Deuxième partie : La pertinence des grilles existantes peut être améliorée pour les banques, les établissements financiers et les entreprises.**

### CHAPITRE 1 : GRILLES D'EVALUATION EXISTANTES

Section 1 : Vue d'ensemble des sources disponibles

Section 2 : Principaux instruments d'analyse du risque pays

### CHAPITRE 2 : PROPOSITION DE GRILLE ET APPLICATION A LA GUINEE

Section 1 : Proposition de grille

Section 2 : Application à la République de Guinée

## Conclusion

## Bibliographie

## Annexes

## Table des matières

# Introduction

Le concept de risque pays est revenu sur le devant de la scène économique, financière et politique avec la crise de l'endettement survenue aussi bien en Amérique Latine à la fin des années 1970 puis en Afrique, à partir des années 1980, et surtout après la crise asiatique de juillet 1997. Aujourd'hui, dans un contexte de déréglementation et de globalisation, la question se pose avec davantage d'acuité du fait de l'ouverture des marchés et de la libre circulation des capitaux, à l'échelle planétaire. Ce nouvel environnement suppose une plus grande responsabilité à la fois des Etats et du système financier international.

En effet, il revient, aux Etats d'intégrer cette nouvelle donne aussi bien dans l'organisation du système financier national que dans l'orientation des stratégies industrielles et commerciales et de créer un cadre juridique et institutionnel propice. Par ailleurs, les marchés financiers, banques et établissements financiers de tous les pays, doivent se doter de moyens pour soutenir cette dynamique de mouvements et d'échanges, en termes de lignes de crédits, d'émissions de titres, de transferts de fonds et de toutes opérations bancaires indispensables à la promotion des échanges. Le risque pays est donc à la charnière de réalités à la fois nationales et internationales, ce qui explique, sans doute, sa complexité et la difficulté de son évaluation .

Les Etats, les établissements de crédit et les investisseurs, doivent disposer d'outils d'évaluation du risque pays, car la mauvaise maîtrise de ce risque pays peut avoir des conséquences considérables. En termes de suspension brutale de paiements, de dévaluation, de contrôle des changes, de faillites de banques et d'entreprises, de rapatriement brutal des capitaux investis, de crises systémiques par effets de contagion et entraînant la modification des termes originaux des contrats commerciaux, des investissements de portefeuille ou industriels .

Du point de vue de l'investisseur, on considèrera qu'il existe un risque pays dès lors que des faits économiques, financiers, politiques ou sociaux, dans un pays donné, influencent la valeur des engagements à l'étranger. Le risque pays est l'ensemble de tous les éléments d'incertitude qui se matérialisent par une volatilité spécifique du retour sur un investissement international par rapport à un investissement domestique. Ce risque comporte une dimension à la fois microéconomique et macro-économique. Il est donc nécessaire de tenir compte de cette double dimension.

En effet, une banque ou une entreprise industrielle peut avoir une appréciation du risque client sans reproche. Mais si le risque lié au pays où le client opère est mal évalué, cela peut causer des pertes importantes. C'est pourquoi la maîtrise du risque pays apparaît, aujourd'hui, comme un pari à gagner à l'aide d'outils d'évaluation simples, dans une logique d'amélioration des performances.

Une multitude d'instituts et de revues se sont spécialisés dans l'évaluation du risque pays et leurs grilles d'analyse sont accessibles à tous. Mais la principale difficulté est que ces grilles correspondent à la perception personnelle de leurs auteurs, ou à une composante particulière du risque pays. Selon que le risque pays est analysé par le commun des mortels, par un journaliste, une compagnie d'assurance du commerce extérieur, une banque centrale ou commerciale, ou des institutions comme le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale, les centres d'intérêts, les motivations, les critères d'évaluation retenus et les conclusions sont forcément différents.

**Il s'agit donc, dans le cadre de ce présent travail,** d'apporter une contribution aux outils d'évaluation du risque pays en bâtissant une grille d'évaluation globale, synthétisant les principales grilles existantes, de façon à prendre en compte tous les aspects du risque pays. Bien sûr, il ne s'agit point de se substituer aux agences et instituts de notation, qui font un travail remarquable en traitant une masse impressionnante de données, mais de se servir de leurs résultats partiels pour concevoir une approche plus large et donc plus complète.



Ainsi aurons-nous certainement répondu à **notre interrogation principale** : quelle grille d'évaluation du risque pays utiliser pour les banques, les établissements financiers et les entreprises ?

**Notre objectif** est d'élaborer une grille de synthèse, complète, fondée sur une notation de 1 à 5, à partir des grilles d'évaluation du risque pays produites par différents organismes et d'ajouter éventuellement des critères supplémentaires et des innovations. Une série de questions essentielles serviront de fil conducteur à ce présent travail :

- Quelles sont les principales sources et les grilles d'évaluation du risque pays existantes ?
- Quels sont les principaux critères retenus dans ces grilles ?
- Les critères retenus sont-ils suffisants ?
- N'y a-t-il pas lieu de les affiner ou de les enrichir par d'autres éléments ?
- Quels sont les apports du diagnostic macroéconomique et macrofinancier dans la recherche de critères nouveaux ?
- Que dire de la pertinence de notre grille d'évaluation du risque pays fondée sur la notation de 1 à 5 ?

Notre intention est de répondre à toutes ces interrogations. Pour ce faire, nous présenterons dans une partie première théorique, une taxinomie des risques pays et la méthodologie du diagnostic économique et financier, et politique et social. Dans une seconde partie, nous aborderons les aspects pratiques du sujet avec l'évaluation du risque pays de la République de Guinée sur la base de la grille d'évaluation du risque pays que nous aurons proposée. Enfin, nous conclurons par l'analyse des perspectives pour ce pays.

## **PREMIERE PARTIE**

**UNE TAXINOMIE DES RISQUES PAYS ET UNE METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC ECONOMIQUE, FINANCIER ET POLITIQUE SONT NECESSAIRES A L'ELABORATION D'UNE GRILLE D'EVALUATION.**

# CHAPITRE 1

## TAXINOMIE DES RISQUES PAYS

Définir d'emblée le risque pays n'est pas une tâche aisée compte tenu du caractère pluridimensionnel du concept. Pour l'appréhender dans son entièreté, il est intéressant, avant tout, de rechercher toutes ses composantes, puis d'analyser les relations qui les lient au moyen d'une taxinomie ou classification. Une telle démarche présente l'avantage de prendre en compte tous les paramètres concourant à la définition du risque pays et à son évaluation. La première section de ce chapitre sera consacrée aux différentes approches du risque pays, et la seconde à leur taxinomie.

### Section 1 : Les différentes approches du risque pays

Le risque pays peut être appréhendé selon trois directions ou approches complémentaires : le risque pays en fonction du type de risque, selon la nature du risque, et enfin par rapport au type de crise.

#### 1-1. Le risque pays selon le type de risque

Le risque pays touche trois catégories d'agents économiques créditeurs que sont les banques, les investisseurs pris globalement, et les entreprises exportatrices. On distinguera pour chaque catégorie: le risque bancaire, le risque financier et le risque commercial.

##### 1-1.a Les banques

Le risque pays afférant aux banques s'appelle *le risque bancaire*. Il exprime le fait que les banques sont exposées au risque d'une défaillance des clients, au cours de leurs opérations financières internationales, soit par la faute des clients eux-mêmes, en cas de mauvaise gestion, soit du fait de conditions macro-économiques défavorables ou de crise généralisée, conduisant à la réduction, voire des la suspension des paiements extérieurs. Le risque bancaire peut être amplifié par deux autres risques que nous verrons plus loin, à savoir le risque souverain et le risque de non-transfert.

Selon le type de débiteur, particuliers, sociétés ou Etats, on distingue *le risque bancaire privé et le risque bancaire public*. Lorsque le risque de défaillance provient exclusivement d'emprunteurs privés par mauvaise gestion d'activités professionnelles ou à cause d'un environnement peu favorable, le risque bancaire se matérialise dans ce cas soit par un retard de paiement d'intérêts ou/et du principal, suivi ou non d'un non-remboursement, voire d'une répudiation du principal. Le retard de paiement, le non-remboursement et la répudiation de la dette ne s'enchaînent pas forcément.

En revanche, lorsque le risque de défaillance provient d'emprunteurs publics, cela se traduit par la suspension des paiements, le rééchelonnement de la dette, voire la répudiation. Les banques sont donc exposées au risque pays dès lors qu'elles s'engagent dans des opérations de financement internationales. Par conséquent, les crédits accordés au plan international doivent d'être gérés par les banques, avec prudence et selon des démarches et des principes précis :

- \* soit couvrir les prêts consentis par une Assurance-crédit pour maîtriser les risques. Les crédits assurés auprès de la COFACE, en France par exemple, permettent à la banque prêteuse de ne conserver que 5 % du risque et d'en transférer 95 % à l'assureur crédit.

- \* soit constituer des provisions en fonds propres, au sens du ratio Cooke de 8 %, pour les crédits accordés en fonction du risque inhérent à chaque pays.

Si le recours à un assureur crédit est relativement aisé, la constitution de provisions pour les crédits accordés semble plus complexe, car cela suppose une certaine classification des créances à partir de critères précis et l'adoption d'un système de pondération des créances en fonction de la qualité des débiteurs.

Selon quels critères peut-on faire le partage entre les créances « sans risque » et les créances « douteuses » ?

Des créances sont qualifiées de douteuses lorsqu'elles sont détenues par un client dont la solvabilité apparaît compromise, ou lorsqu'un événement connu rend probable ou certain, un risque de non recouvrement total ou partiel de l'une ou plusieurs de ces créances. En général, le classement des créances internationales en catégorie douteuse, se fait systématiquement en cas de non-paiement sur une période de plus de 90 jours (trois mois), quelle que soit la

qualité ou la dénomination des garants de l'emprunteur, avec comme conséquence la contagion des autres contrats financiers souscrits par l'opérateur économique défaillant auprès de la banque.

Du point de vue de la gestion bancaire, le risque pays est un risque de contrepartie. Il importe donc de le contenir au même titre que les autres risques, au sens du ratio de Mc Donough , à savoir les risques opérationnel et de marché.

*Deux méthodes d'évaluation du risque crédit s'offrent aux banques. D'une part, une approche externe par l'adoption des ratings et classements de pays délivrés par les agences de notation ou la prise en compte exclusive des pondérations proposées par la Commissions Bancaire et d'autre part , la création d'un système d'évaluation interne du risque crédit sur la base d'un modèle statistique ou économétrique.*

### *1-1.b Les investisseurs privés*

Les investisseurs courent deux sortes de risques : *le risque financier et le risque industriel .*

Selon B. Marois , le risque pays portant sur les investisseurs se définit comme : *«Tout acte souverain susceptible, soit de porter atteinte au contrôle exercé par une société sur chacune de ses filiales, soit d'affecter de manière anormale la gestion courante de ses filiales. »*

Parmi les investisseurs, il faut distinguer les investisseurs industriels, qui subissent le risque industriel, des investisseurs de portefeuille, qui subissent le risque financier.

*Le risque financier* porte sur les titres négociables ou non détenus et provient du fait que des conditions particulières issues de la gestion économique d'un Etat peuvent conduire à des modifications défavorables des termes du contrat d'émission original. De sorte que les titres privés ou publics étrangers émis peuvent se muer en d'autres formes de titres à plus longue maturité et à taux d'intérêt plus faibles. Ce risque d'ordre financier lié aux pays, est évalué par les agences de notation dont les plus célèbres sont Standard & Poor's , Moody's et Fitch IBCA.

*Le risque industriel*, quant à lui, concerne uniquement les investisseurs industriels qui procèdent à des investissements directs à l'étranger (IDE) , soit par une implantation locale totale sous forme d'ouverture d'une succursale, soit par une implantation locale partielle à

travers une prise de participation. Le retour sur investissement normal est perturbé et la gestion correcte d'une société mère sur ses filiales ne s'effectue pas normalement, dans le cas d'une confiscation, d'une expropriation ou d'une destruction de biens. Ces situations apparaissent lors de l'arrivée de régimes autoritaires voire révolutionnaires au pouvoir et bien souvent lorsque le climat politique devient tendu entre deux pays. La destruction de biens devient alors une forme de représailles contre les acteurs économiques étrangers dont le pays d'origine est en conflit avec le pays d'implantation.

Ce fut le cas à Abidjan où des biens furent détruits, après la chute du régime du Président Bédié, et au Zimbabwe, quand le Président Robert Mugabé a exproprié les fermiers blancs de leurs fermes. Lorsque la haine s'installe entre deux peuples, les biens des peuples respectifs ou de leurs ressortissants sont menacés.

Cependant ce type de risque peut être évalué et maîtrisé aussi, grâce aux agences de notation. Pour le risque industriel, on peut recourir aux travaux du cabinet de consultants français nommé Nord Sud Export qui fournit beaucoup d'informations accessibles à tout acteur économique, en fonction de leur appréciation du risque pays. Ainsi afin d'optimiser leurs contrats au plan international, les investisseurs industriels et de portefeuille, sujets au risque pays, recourent aux agences de notation et aux cabinets de consultance dont ils tirent des informations intéressantes et indispensables au bon déroulement des contrats internationaux.

### ***1-1.c les entreprises exportatrices***

Le risque auquel s'exposent les entreprises exportatrices est le risque commercial. Selon Marois B, ce risque correspond : « soit à un risque de non-recouvrement des créances commerciales détenues sur un importateur étranger, du fait de mesures spéciales prises par l'Etat d'accueil par rapport aux sorties de devises, soit à un coût d'opportunité, en cas de fermeture d'un marché étranger, pour raisons politiques.»

En effet, le bon déroulement du remboursement des sommes dues peut être entravé par des conditions internes défavorables comme la modification du taux de change, des conflits dans le pays ou avec un pays voisin, ou l'annulation soudaine des commandes. Toutes ces situations sont sources de pertes importantes capables de causer la faillite des entreprises exportatrices dont les couvertures de risque ne seraient pas assurées par une compagnie d'assurance ou par une banque à l'aide d'instrument comme le crédit documentaire.

De même il est très important pour une entreprises exportatrice de se couvrir contre le risque de change à partir du moment où le client opère dans une zone monétaire différente. Les pertes éventuelles liées au risque de change peuvent provenir soit directement d'un ajustement monétaire réalisé dans le pays où réside le client, soit indirectement par les fluctuations des autres monnaies.

Ainsi, suivant les principaux agents économiques nationaux créditeurs, le risque pays prend cinq appellations différentes : risque bancaire, risque financier, risque industriel , risque commercial et risque de change. Parmi tous ces risques, le risque de change est celui auquel s'exposent tout agent économique opérant à l'échelle internationale.

Part ailleurs, l'Etat en tant qu'agent économique, à travers ses entreprises, ses banques et ses démembrements, s'expose à tous ces risques.

## 1-2. Le risque pays selon la nature du risque

Du point de vue des entités économiques débitrices c'est à dire celles qui génèrent le risque pays, on peut distinguer trois types de risques : *le risque souverain, le risque de non-transfert, et le risque systémique.*

### 1-2.a Le risque souverain

Il provient d'une éventuelle défaillance d'un Etat, soit par une incapacité flagrante à honorer ses obligations de paiement extérieurs, soit par un refus de convertir de la monnaie locale en devises pour les entreprises solvables, pour des raisons économiques ou politiques. En effet, la défaillance d'un Etat et de ses démembrements peut se produire dans les trois cas suivants:

- \* lorsque le volume de la dette est hors de proportion avec les ressources financières disponibles, l'Etat ne peut honorer ses engagements malgré sa bonne volonté ou sa bonne foi. Les termes originaux du contrat d'endettement sont alors renegociés auprès des bailleurs de fonds et la dette réaménagée au sein du Club de Paris ou de Londres selon que les concours financiers sont publics ou privés. Cela a une incidence négative pour les bailleurs qui subissent un allongement de la maturité de la dette et une modification des taux d'intérêt. Les rééchelonnements de dette sont, en général, précédés de moratoires, c'est à dire d'une cessation de paiements avant négociation pour alléger le poids de la dette, de façon passagère.

- \* lorsque la situation économique du pays se dégrade du fait d'un affaiblissement du niveau des échanges avec l'extérieur et une baisse progressive des réserves en devises, avec pour conséquence un déficit de la balance courante, un Etat peut être amené à restreindre les sorties de capitaux. Les mesures mises en œuvre dans ce cas sont diverses. On peut citer les mesures de contrôle des changes, d'inconvertibilité de la monnaie nationale et d'adoption d'un code des investissements interdisant le rapatriement des capitaux vers le pays de l'investisseur.

- \* Lorsqu'un Etat décide de ne pas assurer le paiement de ses dettes, parce qu'il ne reconnaît pas la dette du régime précédent. Dans un tel cas, le pays court le risque de se retrouver au banc de la communauté financière internationale. Seul un pays potentiellement fort ou qui mène une politique autarcique peut se permettre une telle défaillance au prix d'un isolement international.



En cas de défaillance souveraine, on peut recourir aux institutions judiciaires dépendantes du pays créancier, ou détenteur d'avoirs du pays débiteur. Mais en général, quelle que soit la réglementation, l'application de mesures contre une défaillance souveraine est un processus long et complexe, souvent voué à l'échec. Cependant certains pays lèvent volontairement leur immunité pour attirer les investisseurs en se plaçant sous la juridiction de tribunaux internationaux, dont le plus célèbre est le CIRDI ou Centre International pour le Règlement des Différents relatifs aux Investissements qui dépend de la Banque mondiale.

### *1-2.b Le risque de non-transfert*

On l'appelle aussi *risque de transfert*. Ce risque traduit la possibilité pour des bailleurs de fonds ou des créanciers, en général, de voir des entités publiques ou privées étrangères être incapables d'honorer leurs obligations de paiements à leur égard. Dans ce cas précis, la bonne volonté des bénéficiaires n'est pas mise en cause. L'origine du risque est à rechercher, du côté de leur gouvernement, qui leur interdit de transférer des fonds hors du pays, ou les empêche d'obtenir les devises nécessaires au service de leur dette. Toutefois, dans le cas d'une entité économique privée débitrice, le créancier a une possibilité de recours légal par une restructuration des actifs ou une liquidation, quelle que soient les raisons de la défaillance.

### *1-2.c Le risque systémique*

Le concept de risque systémique est né avec la crise financière et économique de 1929 et a émergé de nouveau, à la faveur des quatre crises majeures des années 1990, à savoir les crises mexicaine de décembre 1994, thaïlandaise de juillet 1997, russe d'août 1998 et brésilienne de janvier 1999.

Contrairement aux risques souverain et de non-transfert, la cause de la défaillance n'est pas le secteur public mais plutôt le secteur privé. L'idée essentielle traduite par ce risque est que des défaillances du secteur privé à l'intérieur d'un État, peuvent avoir des conséquences très importantes aussi bien au niveau national qu'international, par les effets de contagion (*spill over effect*).

Ce concept touche l'ensemble des nouvelles formes d'opérations de marché ou de crédit et s'intéresse à la fois aux décisions politiques des États (*niveau macro-économique*) et à celles des agents privés du pays et tout ce qui peut perturber leur équilibre financier général.

( *niveau micro- économique* ). Il s'agit surtout de considérer l'impact de l'insolvabilité des acteurs économiques privés d'un pays sur sa capacité à honorer ses dettes.

Le risque systémique comporte deux composantes. On a, d'une part, *le risque systémique de marché financier*, qui est lié aux opérations de marche et d'autre part, *le risque systémique de crédit*, qui dépend des opérations de crédit des débiteurs privés.

Les données prises en compte pour l'évaluation de ce risque correspondent à l'ensemble des variables susceptibles de conduire à un retournement de situation conjoncturelle, et à des sorties massives de capitaux, telles que :

- le taux d'intérêt et le taux de change :
- les cours de la bourse :
- la proportion des créances douteuses dans le système bancaire :
- la titrisation de court terme.

Les agents économiques se doivent donc de se munir des instruments d'évaluation de ce risque et d'aide à la décision. Trois indicateurs de perception des marchés par les agents économiques ont été mis en place par la Compagnie Française pour l'Assurance du Commerce Extérieur (Coface) :

**-l'indice de vulnérabilité à un retournement de confiance :** qui est fonction de la dépendance du pays vis-à-vis des capitaux étrangers, du financement de nature volatile et de la capacité de résistance à des attaques spéculatives

**- l'indice d'exposition à un retournement de confiance :** qui mesure la probabilité qu'un changement de sentiment de la part des marchés survienne

**l'indice de confiance des marchés :** qui reflète l'évolution des taux d'intérêt, de l'indice boursier, des réserves de changes et de la cotation éventuelle des créances sur le marché secondaire.

### 1-3. Le risque pays selon le type de crise

Il s'agit ici, de regarder le risque pays en se concentrant sur les faits générateurs de crises. On distingue deux grands groupes de faits générateurs de crise à savoir : *le risque politique et le risque économique-financier*. Ces deux risques sont très liés car la frontière entre les deux n'est pas toujours nette. En effet, les décisions des Etats interagissent sur les grands agrégats économiques et financiers. De même, les orientations des politiques sont souvent initiées dans le but de restaurer et améliorer les comptes internes. Au sens strict, le risque politique revêt plus une dimension décisionnelle et le risque économique-financier, s'analyse en termes de richesses.

#### 1-3.a Le risque politique

Selon Habib-Deloncle : « *le risque politique c'est l'ensemble des événements ou décisions d'ordre politique ou administratif, nationales ou internationales, pouvant entraîner des pertes économiques, commerciales ou financières pour l'entreprise, importatrice, exportatrice ou investissant à l'étranger, titulaire de ces contrats* ».

Ce risque prend donc en compte, au delà des décisions politiques, l'ensemble des événements perturbateurs et déstabilisateurs des économies, d'origine internes et externes, comme les guerres, les révolutions, les émeutes sociales ou les grèves. Les agences de notations s'intéressent aussi à l'évaluation de ce risque. Chez Standard & Poor's par exemple, on l'appréhende à partir de paramètres comme :

- la forme de gouvernement .
- le degré de participation démocratique.
- le processus de succession.
- le degré de consensus sur les objectifs de la politique économique.
- l'intégration dans les échanges économiques et financiers internationaux.
- le risque relatif à la sécurité intérieure et extérieure .

### *1-3.b Le risque économique et financier*

On l'appelle souvent simplement *risque économique*. L'ajout du terme financier montre que la dimension financière est devenue importante depuis les années 1990. Les concepts de risque économique et de risque financier sont à rapprocher de l'évaluation de la *capacité financière* des Etats. Le risque économique-financier exprime donc l'éventualité de la *défaillance* d'un Etat par rapport à ses obligations de paiement extérieurs. Pour les agences de notation, ce risque relève de l'incapacité financière d'un Etat à payer sa dette.

Pour juger de l'avenir global de la capacité de paiement d'un Etat, il convient de faire un diagnostic macroéconomique et macrofinancier, en prenant en compte, les évolutions ou les tendances, sur une période de cinq années, de tous les éléments fondamentaux de l'économie tels que le PIB, l'inflation, le solde budgétaire global, les soldes de la balance des paiements, et le stock des réserves. Ce point sera l'objet d'un développement plus exhaustif dans le chapitre suivant.

## Conclusion partielle

Il ressort des développements précédents que le risque pays possède plusieurs appellations, selon l'angle sous lequel on le regarde. Toutes ces différentes appellations décrivent l'univers des composantes du risque pays.

On dénombre en tout onze ( 11 ) composantes du risque pays, à savoir :

- Le risque bancaire
- Le risque financier
- Le risque industriel
- Le risque commercial
- Le risque souverain
- Le risque de transfert ou de non transfert
- Le risque de taux de change
- Le risque systémique de marché financier
- Le risque systémique de crédit
- Le risque politique
- Le risque économique et financier

Il nous appartient maintenant de les classer ou de les organiser, en prenant en compte les relations qui les lient mutuellement et les fécondent, de manière à dégager une définition pratique du risque pays à partir de notre proposition de taxinomie des risques pays.

## Section 2 : Proposition de taxinomie des risques pays

Présenté comme nous venons de le faire, dans la section précédente, le risque pays demeure toujours insaisissable bien qu'il soit possible de commencer à s'en faire une idée. C'est pourquoi il convient de mieux cerner la structure de ce risque, en expliquant les liens qui existent entre ses principales composantes. Globalement, on peut considérer deux grandes catégories de risque pays constituées, d'une part, par les risques endogènes et, d'autre part, par les risques exogènes. Ces deux catégories se subdivisent respectivement en deux sous-catégories : des risques économiques et financiers et des risques politiques et sociaux. Nous les analysons en détail en vue d'une taxinomie.

### 2-1. Les risques endogènes et exogènes

Dans le cadre de notre analyse, nous considérons comme risques endogènes tous les risques dont la cause provient de facteurs internes et propres à un pays ; et comme risques exogènes tous les risques pays dont la cause est liée à des facteurs externes.

#### 2-1.a Les risques pays endogènes

Cette catégorie de risques regroupe tous les risques liés à la valeur intrinsèque d'un pays, c'est à dire ce que vaut ou représente un pays sur les plans économique, politique, social et culturel.

*Sur le plan économique*, la valeur d'un pays se mesure par ses richesses de toutes sortes, dont les principales sont, avant tout, sa population du point de vue de son effectif (car elle constitue un marché potentiel), par la formation des hommes et les compétences acquises, et par sa capacité d'organisation. Ce sont aussi ses ressources naturelles du sol et des eaux servant de sources d'énergie et de matières premières, ses infrastructures économiques, son système économique et la taille de son PIB ou du PIB / habitant.

*Sur le plan politique*, c'est la nature du régime politique et le respect des libertés individuelles et collectives. Car seul un régime démocratique est à mesure de garantir le progrès et un développement équilibré des sociétés humaines. Ce sont aussi ses choix en matière de politique internationale, car un pays ne saurait se développer en vivant en autarcie, coupé du reste du monde.

*Aux plans social et culturel*, la valeur d'un pays se mesure tant par l'aisance matérielle de la population provenant des commodités qu'offre la société, en termes de moyens de locomotion, d'opportunités de travail, de sécurité sociale : que par les facilités dont dispose la population pour s'instruire, se soigner, se loger, se divertir.

Le poids d'un pays ou sa valeur intrinsèque est donc l'élément qui détermine ou explique les risques endogènes. Plus cette valeur est faible, plus le pays est sensible aux chocs exogènes d'ordre politique et économique, et plus grand est le risque pays. Les facteurs internes ou endogènes déterminant la défaillance d'un Etat sont fondamentalement de deux types. D'une part, il y a les facteurs politiques et sociaux et, d'autre part, les facteurs économiques et financiers.

#### *- Les risques endogènes économiques et financiers*

Les facteurs internes responsables des risques économiques et financiers d'un Etat, sont essentiellement d'ordre économique et financier car c'est la situation économique et financière d'un Etat qui détermine sa capacité à honorer ses engagements extérieurs et intérieurs. Lorsqu'un Etat dispose de ressources financières, le risque économique et financier est faible car il est à même de payer ses dettes. Une telle situation n'est possible que si l'économie est dynamique, grâce à un secteur privé solide et une bonne gestion macroéconomique.

Mais la défaillance de l'Etat peut survenir par la faute d'un secteur public budgétivore ou par des errements d'un secteur privé trop engagé aussi bien auprès des banques que sur le marché financier, causant ainsi une crise du système financier soit par une défaillance par rapports aux engagements bancaires, soit à cause des pertes sur les opérations de marché. La défaillance de l'Etat est un risque global ou macro auquel il faut ajouter les risques de défaillance des agents économiques résidents c'est-à-dire les risques micros.

Ainsi, les risques endogènes économiques et financiers sont : le risque économique et financier, le risque systémique de crédit, le risque systémique de marché financier, le risque bancaire et le risque commercial.

#### *- Les risques endogènes politiques et sociaux*

Les facteurs politiques et sociaux sont responsables du risque politique du fait que la survenance d'une crise politique ou sociale en dépend. Un Etat, à travers son gouvernement

peut prendre des mesures conjoncturelles telles que le contrôle des changes, le rééchelonnement de la dette, la modification du taux de change, et la non reconnaissance de dette ; qui mettent en péril des intérêts économiques et financiers d'acteurs économiques. Les crises sociales qui surviennent sous forme de grèves répétées, de conflits internes entre différents groupes sociaux et la guerre entre Etats, ne peuvent trouver une solution que par des décisions politiques. C'est pourquoi ce qui importe concernant les facteurs politiques et sociaux, et que l'on veut mesurer, c'est la capacité des gouvernants à **prendre des mesures** favorisant le développement de l'économie de marché et préservant les acquis économiques.

Les risques se rattachant à ce critère sont : le risque souverain, le risque politique, le risque de non transfert, le risque de change, le risque industriel, le risque financier.

Ainsi, d'une part, les risques endogènes nous permettent-ils de mesurer à la fois la capacité de remboursement de l'Etat, du secteur privé et des agents économiques résidents, et d'autre part, d'apprécier la qualité de la gestion des affaires courantes des gouvernants, à partir des mesures adoptées et mises en œuvre aux plans politique et social.

### *2-1.b Les risques pays exogènes*

En ce qui concerne les risques exogènes, il s'agit des risques dont la cause se trouve en dehors d'un pays mais qui affectent la stabilité économique, politique ou sociale par leurs effets. On distingue les risques exogènes politiques et sociaux et les risques exogènes économiques et financiers.

#### *- Les risques exogènes politiques et sociaux*

Trois facteurs extérieurs principaux sont à la base du risque politique. Ce sont : la situation géographique du pays, la qualité de la politique internationale et l'état des relations historiques avec la puissance coloniale.

La position géographique d'un pays et la nature de ses rapports avec les autres Etats sont parfois des facteurs favorisant la survenance de crises politiques et sociales, surtout lorsqu'il y a à l'intérieur de la région ou de la zone géographique du pays, des foyers de tensions, ou un chef d'Etat puissant menant une politique de déstabilisation. C'était le cas des pays de la zone de l'Afrique de l'Ouest, au moment de la présidence de M. Charles Taylor au Libéria.



La guerre au Libéria puis en Sierra Leone en favorisant une circulation massive d'armes par un réseau bien implanté dans la zone, a permis la crise politique en Côte d'Ivoire, en septembre 2002. C'est parce que le Président Charles Taylor constituait un risque régional en ce sens qu'il représentait à la fois un danger pour son peuple et pour la région occidentale de l'Afrique Subsaharienne, qu'il fut forcé à la démission par les Etats-Unis, à travers son Président Georges W. Bush.

Toutefois, lorsqu'une crise politique a cours dans un pays, les conséquences sur les autres pays ne sont pas que politiques, elles peuvent être aussi d'ordre économique et financier. Les crises politiques entraînent inéluctablement des difficultés financières et économiques. Ainsi, selon le poids économique du pays en crise et l'importance de ses relations internationales, les effets de contagion des économies environnantes et dépendantes sont diversement ressentis. La crise financière thaïlandaise de juillet 1997 et ses effets de contagion en Asie, et la crise politique ivoirienne de septembre 2002, et ses conséquences sur l'économie des pays de la sous région, en général, et notamment sur celle du Mali et du Burkina enclavés, sont des exemples remarquables.

L'Etat des rapports historiques avec la puissance coloniale est aussi un facteur important, car en général, les pays de l'Afrique subsaharienne reçoivent dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de développement, beaucoup de soutien financier des pays partenaires sous l'appellation d'aides au développement, et notamment en provenance de l'ancienne puissance coloniale qui détient des marchés importants, en qualité de partenaire privilégié. De sorte qu'une remise en cause brutale des accords et des contrats avec l'ancienne puissance coloniale entraîne « la fermeture des robinets » et bien souvent des tensions politiques et sociales.

#### *- Les risques exogènes économiques et financiers*

Cinq facteurs extérieurs essentiels peuvent être à la base du risque économique et financier : la chute des cours mondiaux de matières premières, les embargos sur des biens spécifiques, les variations des devises comme l'Euro et le dollar, l'état des réserves officielles et la nationalité des financements de l'économie.

En effet, des décisions politico-économiques visant à la création de barrières douanières et à la mise d'embargos sur l'importation de biens divers, comme moyen de protestation accroît les risques d'impayés d'un pays, en lui causant d'énormes pertes financières et commerciales. Par exemple, la dernière guerre commerciale de février 2004, entre les Etats-

aussi bien, pour les exportateurs d'œufs américains que pour les producteurs européens de foie gras destiné au marché américain .

Pour la plupart des pays en développement, le choc exogène le plus important est la chute des cours mondiaux des matières premières et des sources d'énergies. Cela peut avoir des conséquences désastreuses sur les recettes d'exportation des pays et affecter ainsi dangereusement l'équilibre économique et financier. Toute économie de rente est exposée à ce risque car le prix demeure une donnée dont on n'a pas la maîtrise. La sensibilité d'un pays à la chute des cours mondiaux est d'autant plus grande que l'économie est extravertie et peu diversifiée.

La crise pétrolière des années 1970 a été si fortement ressentie par les pays exportateurs de pétrole qu'ils se sont regroupés au sein de l'Organisation des pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole ( OPEP ) de manière à suivre régulièrement l'évolution des cours mondiaux par une bonne gestion de l'offre mondiale de pétrole. De même la crise de la dette des années 1980 montre à quel point la sensibilité d'un pays aux chocs exogènes amplifie aussi bien les risques de défaillance d'un Etat que ceux des acteurs économiques qui y résident. Lorsque les ressources d'un Etat chutent brutalement, les choix à opérer en vue de la gestion de la crise ne sont pas illimités. En effet, le déficit budgétaire induit est financé soit par endettement et/ou par rééchelonnement, soit par des arriérés de paiement. Conséquemment, par l'effet d'éviction, cela réduit progressivement les ressources financières du secteur privé en amplifiant leur risque de défaillance.

Le cas du leader mondial, en matière de production de café et de cacao qu'est la Côte d'Ivoire, est impressionnant. En effet, de 1960 à 1980, ce pays a connu la stabilité politique et une croissance économique impressionnante grâce au commerce du café et du cacao, qui constitue l'essentiel de ses ressources financières. Avant la chute des cours mondiaux de matières premières, qui a engendré la crise de la dette des années 1980, on aurait pu anticiper la crise au regard de la grande dépendance de son économie des cours internationaux du café et du cacao. Mais faute d'une bonne appréciation du risque lié à ce pays, les banques privées et les pays partenaires du Club de Paris ont continué d'octroyer des prêts importants jusqu'à la crise de la dette. Les conséquences ont été si importantes que jusqu'à ce jour elle traîne, comme la plupart des pays en développement, le fardeau de la dette malgré la mise en œuvre des programmes de réformes économiques et financières. Il faudrait peut-être espérer que l'initiative Pays Pauvres Très Endettés ( PPTF ) du FMI soit un secours catalyseur accessible à davantage de pays .

Les choix des pays concernant la monnaie en général, et singulièrement le régime de change fixe, accroissent parfois leur sensibilité aux variations des devises principales que sont l'Euro et le dollar. La crise Thaïlandaise du 2 juillet 1997 dont les conséquences ont secoué toute l'Asie du Sud-Est est survenue à la suite du décrochage du baht initialement ancré au dollar et des errements d'un secteur privé trop endetté. De même la dévaluation du franc CFA qui a eu lieu en janvier 1994 s'imposait aux économies de la zone franc dont la monnaie était arrimée au franc français. Lorsque la monnaie d'une petite économie est ancrée à une devise importante, elle subit le même sort que cette dernière à l'échelle internationale. De sorte qu'il est nécessaire qu'à l'intérieur de la petite économie, des efforts constants soient entrepris aux plans économique, institutionnel, et budgétaire soutenir la valeur de la monnaie par le maintien de sa parité.

Depuis janvier 2000, le franc CFA est de fait arrimé à l'Euro, avec le passage à la monnaie unique. Si bien qu'une appréciation de l'Euro par rapport au dollar, entraîne une baisse de compétitivité de la zone par une appréciation conséquente du franc CFA. C'est ce qui a poussé le journaliste Babette Stern à dire que le franc CFA souffre de la réévaluation de l'Euro. Ainsi, toute appréciation de l'Euro par rapport au dollar, accroît le risque pays des Etats de la zone franc .

Le niveau des réserves officielles de devises qui se trouve à la Banque Centrale est un élément tout aussi important car c'est un signe de stabilité économique et monétaire. En effet, cela permet de s'assurer qu'une dévaluation de la monnaie n'aura pas lieu et que la Banque Centrale dispose de moyens suffisants pour soutenir les banques commerciales dans leurs activités. Lorsque l'économie est financée essentiellement par des capitaux étrangers à court terme, un rapatriement brutal de ces capitaux à court terme tarit mécaniquement les réserves officielles de devises, avec pour conséquences des faillites en chaîne de banques et d'entreprises.

## 2-2. Taxinomie des risques pays et définition

A partir de l'exposé précédent, sur les relations qu'entretiennent les différentes composantes du risque pays, la classification des risques pays est largement facilitée. Nous procéderons à une classification schématique, puis à une synthèse à l'aide d'un tableau, pour terminer avec notre définition du risque pays.

### 2-2.a Taxinomie des risques pays

Les deux grandes catégories sont : les *risques endogènes* et les *risques exogènes*. Elles se subdivisent en *risques politiques et sociaux* et en *risques économiques et financiers*.

#### - Les risques endogènes

Les risques endogènes politiques et sociaux revêtent davantage une dimension décisionnelle

Ils sont au nombre de six et ils dépendent tous de la qualité des décisions des gouvernants :

- le risque politique :
- le risque souverain :
- le risque de non transfert :
- le risque de change :
- le risque industriel :
- le risque financier .

Les risques endogènes économiques et financiers sont de deux types. On distingue les risques macro et les risques micro. Les risques macros se rapportent à la défaillance de l'Etat et ses conséquences sur la capacité de remboursement des autres agents économiques. Quant aux **risques micros**, ils se réfèrent à la défaillance du secteur privé et des agents économiques. Il y a trois risques macros et deux risques micros.

*Les risques macro endogènes économiques et financiers sont :*

- le risque économique-financier :
- le risque systémique de marché financier :
- le risque systémique de crédit.

*Les risques micro endogènes économiques et financiers sont :*

- le risque bancaire :
- le risque commercial.

### - *Les risques exogènes*

On distingue les risques exogènes politiques et sociaux des risques exogènes économiques et financiers. Fondamentalement, les risques exogènes ne sont pas différents des risques endogènes du point de vue des dénominations. Ce qui les différencie des risques endogènes c'est surtout le fait que la cause des risques se trouve en dehors du pays. C'est pourquoi les risques exogènes seront appréhendés à partir des principaux facteurs suivants :

*Pour les risques exogènes politiques et sociaux :*

- la situation géographique du pays :
- la qualité de la politique internationale :
- l'état des relations historiques avec la puissance coloniale .

*Pour les risques exogènes économiques et financiers :*

- la chute des cours mondiaux :
- les embargos sur des biens spécifiques :
- le régime de change et les variations des devises :
- l'état des réserves officielles

Toute cette classification des risques pays peut être synthétisée dans un tableau. La page suivante est ainsi consacrée au tableau de la taxinomie des risques pays.

## TAXINOMIE DES RISQUES PAYS

Catégories	Genres		Dénominations des risques	Objet : mesure de .....
<b>RISQUES ENDOGENES</b>	<b>économiques et financiers</b>	<b>macros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le risque économique</li> <li>- le risque systémique de crédit</li> <li>- le risque systémique de marché financier</li> </ul>	<b>de la capacité de remboursement de l'Etat, du secteur privé, et des opérateurs économiques résidents</b>
		<b>micros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le risque bancaire</li> <li>- le risque commercial</li> </ul>	
<b>RISQUES EXOGENES</b>	<b>politiques et sociaux</b>	<b>macros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le risque politique</li> <li>- le risque souverain</li> <li>- le risque de non transfert</li> <li>- le risque de change</li> </ul>	<b>la volonté des gouvernants à créer les conditions nécessaires au développement de l'économie de marché</b>
		<b>micros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le risque industriel</li> <li>- le risque financier</li> </ul>	
<b>RISQUES EXOGENES</b>	<b>économiques et financiers</b>	<b>macros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la chute des cours mondiaux</li> <li>- les variations des devises</li> <li>- le rapatriement des capitaux étrangers</li> <li>- l'état des réserves officielles</li> </ul>	<b>la capacité de l'économie à résister aux chocs extérieurs ou la sensibilité de l'économie aux chocs exogènes</b>
		<b>micros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les embargos sur des biens spécifiques</li> </ul>	
	<b>politiques et sociaux</b>	<b>macros</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la situation géographique</li> <li>- la politique internationale</li> <li>- l'état des relations historiques avec la puissance coloniale</li> </ul>	

## TAXINOMIE ET DEFINITIONS

Dénominations des risques pays	Définitions des risques pays
le risque économique	Pertes ou manque à gagner résultant d'une défaillance de l'Etat par manque de ressources financières disponibles.
le risque systémique de crédit	Pertes généralisées sur des opérations de marché du secteur privé causant la faillite des banques et une défaillance de l'Etat.
le risque systémique de marché financier	Pertes généralisées sur des opérations de marché du secteur privé causant une crise boursière et une défaillance de l'Etat.
le risque bancaire	Pertes sur opérations de crédit avec le secteur privé et les agents économiques résidents
le risque commercial	Pertes sur ventes et coûts d'opportunité en cas de modification de commandes.
le risque politique	Pertes causées par des décisions politiques, administratives et des troubles sociaux.
le risque souverain	Pertes ou manque à gagner résultant d'une dénonciation de dette de l'Etat.
le risque de non transfert	Pertes ou manque à gagner résultant d'une défaillance du secteur privé ou des agents économiques résidents à causes des décisions gouvernementales.
le risque de change	Pertes financières causées par des modifications des conditions de change.
le risque industriel	Pertes dues à un non retour sur investissements du fait de la destruction d'outils de production suite à des troubles sociaux ou à des décisions gouvernementales
le risque financier	Pertes financières suite à des modifications par l'Etat des termes d'émission des titres négociables

## 2-2. b Définition du risque pays

Au terme de l'analyse du concept et à la lumière de toutes les considérations évoquées, on peut donner du risque pays la définition suivante :

**Le risque pays** est le risque de **perte spécifique** d'ordre commercial, économique et financier, **causé par un pays** à tout acteur économique, que ce soit une banque, une entreprise exportatrice, un investisseur privé ou un Etat, engagé dans des activités internationales d'affaire, **du fait de sa situation économique et financière et de son climat politique et social**, résultant à la fois de la capacité à rembourser de l'Etat et des agents économiques résidents ; de la détermination des gouvernants à créer les conditions favorables au développement de l'économie de marché ; et de la sensibilité de l'économie aux chocs exogènes.



## **CHAPITRE 2**

### **METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC**

De tout ce qui précède, il ressort que le risque pays est un risque global puisqu'en définitive, c'est le risque lié à un pays vu sous ses divers angles économique, financier, politique, social et culturel. Il est nécessaire de mener une analyse du risque pays selon les deux axes fondamentaux suivants :

- quelle est la situation économique et financière du pays considéré ? ou quelle est la capacité de remboursement du pays visé ?
- quelles sont les handicaps ou les faiblesses politiques, sociales, et culturelles du pays visé ?

La réponse à ces deux interrogations essentielles résume toute la problématique du risque pays et nécessite un développement en deux volets. La première section de ce chapitre traite de la méthodologie du diagnostic macroéconomique et macrofinancier d'un pays, et la seconde, des facteurs politiques, sociaux et culturels du risque pays.

#### **Section 1 : Le diagnostic macroéconomique et macro-financier d'un pays**

Faire le diagnostic d'une économie c'est l'évaluer, c'est-à-dire faire ressortir ses forces et ses faiblesses et relever les déséquilibres ou incohérences éventuelles de fonctionnement, en vue d'initier des actions correctrices, lorsqu'il s'agit d'un Etat, ou de prendre des décisions économiques ou financières, quand il s'agit d'un agent économique.

L'histoire du diagnostic macroéconomique se confond assez largement avec celle du Fonds Monétaire International. Depuis la crise pétrolière de 1973 et celle de la dette des années 1980, le Fonds a dû développer ses missions et renforcer ses activités d'assistance à l'égard des pays confrontés à des difficultés de leurs paiements extérieurs.

En effet, au moment où ces pays exportateurs de matières premières, pour la plus part, connaissaient une dette extérieure importante, du fait de la baisse drastique des recettes d'exportation survenue après la chute des cours mondiaux des matières premières, le FMI est intervenu comme arbitre dans les rapports entre ces pays débiteurs et leurs créanciers extérieurs privés (*Club de Londres*) et publics (*Club de Paris*), en proposant des voies de sortie de crise.

D'une part, il œuvre à persuader les pays endettés de payer sinon la totalité de leur dette, du moins ne serait-ce que les intérêts pour en alléger le poids, et veille à convaincre les créanciers privés qu'il est dans leur propre intérêt d'octroyer de nouveaux crédits aux pays sous programme et de participer aux opérations de refinancement pour éviter une rupture totale des remboursements. D'autre part, le Fonds soutient les pays débiteurs dans leurs programmes de réformes économiques et financières en accord avec le diagnostic macroéconomique et financier réalisé par ses services. Depuis lors, le FMI n'a cessé de jouer ce rôle d'interface entre les pays endettés et leurs principaux bailleurs de fonds, mais aussi celui de pourvoyeur de fonds aux pays connaissant des difficultés de balance de paiements.

Dans le cadre de ses activités avec les pays membres, et par souci de transparence, le Fonds a expliqué les fondements théoriques des programmes macroéconomiques et macrofinanciers qu'il soutient. Cette démarche est robuste pour évaluer la capacité d'un pays à faire face à ses engagements extérieurs, à concevoir et suivre des programmes d'ajustement structurel. Elle repose sur l'analyse des grands comptes macroéconomiques et macrofinanciers de la nation, et dit les liens qui les sous-tendent mutuellement pour déboucher sur l'identification des désajustements et des propositions de mesures de politiques économiques correctrices à mettre en œuvre.

## **1-1. Les comptes macro-économiques**

Le cadre de synthèse des statistiques macro-économiques ou cadre comptable englobe les quatre (4) secteurs de l'économie (*secteurs réel, extérieur, finances publiques et monétaire*) et les quatre (4) comptes respectifs qui permettent de les appréhender, à savoir, *les comptes nationaux, la balance des paiements, le tableau des opérations financières de l'Etat, et la situation monétaire intégrée.*

### ***1-1.a Les comptes nationaux (CN)***

L'activité économique d'un pays est retracée dans les comptes de la nation grâce à une méthode de représentation et d'enregistrement appelée comptabilité nationale. Les comptes nationaux désignent donc, l'ensemble des comptes des six (6) secteurs institutionnels de l'économie nationale qui sont :

- *les sociétés et quasi sociétés non financières,*
- *les institutions financières,*
- *les administrations publiques,*
- *les institutions privées sans but lucratif,*
- *les ménages et les entrepreneurs individuels,*
- *le reste du monde.*

Les agents économiques sont regroupés par catégorie ou secteur institutionnel selon leur fonction principale. Cette méthode est pratique car elle permet l'enregistrement systématique de toutes les opérations effectuées au niveau national, que ce soit des opérations financières, des opérations sur biens et services, des opérations de répartition ou d'accumulation.

De plus, il est possible à partir du traitement des informations contenues dans les comptes nationaux, de déterminer une série d'agrégats ou de grandeurs économiques importants pour la compréhension globale des phénomènes économiques. Ainsi arrive-t-on à partir des comptes nationaux à se faire une bonne idée de la façon dont la richesse est créée, répartie et utilisée entre les différents secteurs d'une économie.

Toutefois dans certains pays, la fiabilité des agrégats économiques produits est insuffisante à cause du retard ou de l'inexistence de statistiques fiables. Cela conduit à des distorsions sérieuses dans l'évaluation des grandeurs économiques soit par la sous évaluation du secteur informel, soit par une traduction imparfaite aussi bien de l'utilité sociale par les prix de marché que de l'effet de l'évolution des prix relatifs.

## - Les principaux agrégats macroéconomiques et leur signification

**\*Le produit intérieur brut ou PIB :** Il représente l'ensemble de la richesse créée dans une économie au cours d'une période.

PIB = la somme des valeurs ajoutées + les droits de douanes .....*optique du produit.*

PIB = Rémunération des salariés + impôts indirects nets de subventions  
+ Excédent brut d'exploitation (*optique du revenu*)

PIB = la somme des utilisations qu'il permet.....*optique de la dépense*  
 $PIB = C + I + X_{bsnf} - M_{bsnf}$

PIB au prix du marché = PIB au coût des facteurs + Impôts indirects nets de subvention

PIB à prix courant = PIB à prix constant x déflateur du PIB

**\*Le produit national brut ou PNB :** Il représente l'ensemble de la richesse créée au plan national

$PNB = PIB + RFN$  avec  $RFN =$  Revenu des facteurs net en provenance du reste du monde.

**\* Le revenu national disponible brut ou RNDB**

$RNDB = PIB + RFN + TRN$  avec  $TRN =$  Transferts nets en provenance du reste du monde.

Ou  $RNDB = PNB + TRN$

**\* L'épargne nationale brute ou S**

$S = RNDB - C$  avec  $C =$  Consommation

**\* Le solde des opérations non financières ou SONF**

$SONF = S - I$  avec  $I =$  Investissement

-Si SONF négatif alors il y a un besoin de financement , car S inférieure à I .

-Si SONF positif alors il y a une capacité de financement , puisque S supérieure à I .

## ***1-1.b Les comptes extérieurs***

Les réflexions sur les comptes extérieurs ont connu un essor autour de 1930, puis avec le développement de la macro-économie keynesienne. C'est en 1948 que le FMI publiera la première présentation méthodologique des comptes extérieurs, dans la première édition du manuel de la Balance des paiements, dont la 5<sup>ème</sup> édition date de septembre 1993. Les comptes extérieurs sont résumés dans un document appelé Balance des paiements (*B d p*).

***La balance des paiements*** est un état statistique présenté sous forme comptable où sont résumés de façon systématique, toutes les transactions économiques, réelles ou financières, d'un pays avec le reste du monde, au cours d'une période donnée. **Elle contient trois comptes** : le compte des transactions courantes, celui de capital et celui des opérations financières **et quatre soldes principaux**.

### ***- Les trois comptes de la BDP***

#### *Le compte des transactions courantes :*

On y enregistre les transactions réelles. Celles qui portent sur les biens, les services, les revenus et les transferts comme par exemple les importations, les exportations, les voyages, les expéditions, les intérêts.

#### *Le compte de capital :*

Il retrace essentiellement, les annulations et réaménagements de la dette intérieure .

#### *Le compte des opérations financières :*

Il comprend les opérations financières hors réserves, et la variation des réserves de la Banque Centrale. On y enregistre : les Investissements Directs Etrangers ( IDE ), les investissements de portefeuille, et les autres investissements ( prêts, crédits commerciaux ).

## **- Les quatre soldes de la BDP**

### **- La balance commerciale (BC)**

Ce solde résulte de la différence entre les exportations (X) et les importations (M) de biens. Parce qu'il est déterminé en valeur, son analyse est difficile. C'est pourquoi on lui associe la notion des termes de l'échange que l'on perçoit à partir de l'évolution de l'indice dit des termes de l'échange. Indice des termes de l'échange = indice des prix à l'exportation / indice des prix à l'importation .

### **- La balance des transactions courantes :** $BTC = BC + BS + BR + BT$

avec  $BC =$  balance commerciale,  $BR =$  Balance des revenus,  $BT =$  balance des transferts  
 $BS = X_{snf} - M_{snf}$ ,  $BR = X_{sf} - M_{sf} + TRN$ ,  $snf =$  services non facteurs et  $TRN =$  transferts nets

Ce solde montre la variation des avoirs financiers résultant des transactions réelles d'une économie. Pour cette raison, c'est un indicateur de déséquilibre très important.

### **- La balance globale (BG) :** $BG = BTC + BK_{mlt} + BK_{ct} + EON$

avec  $BK_{mlt} =$  balance des capitaux à moyen et long terme, et  $EON =$  erreurs et omissions nettes

C'est la somme du solde des transactions courantes, des transactions financières et de capital et des erreurs et omissions nettes.

### **- La variations des réserves de la Banque Centrale et le financement exceptionnel**

Tout déficit de la balance globale doit être financé par une variation des avoirs extérieurs nets (AEN) et/ou par un financement exceptionnel. Les opérations exceptionnelles recouvrent : les remises de dettes, les arriérés de paiements, les conversions de dettes en titres de participation, les rééchelonnements des obligations de la dette extérieure et les financements du FMI .

**\* Utilité de l'analyse la balance des paiements :**

- Elle permet l'évaluation de la position extérieure du pays concerné.
- Elle permet de réaliser le diagnostic de la situation économique d'un pays.
- Elle reflète le niveau de développement du pays et la cohérence des politiques économique.
- C'est un outil du diagnostic macro-économique et la base des analyses traditionnelles de l'ajustement de l'économie.

**\*Importance de la balance des paiements dans l'UEMOA :**

- Elle sert à la programmation monétaire ;
- Elle sert de cadre de surveillance des pays membres de l'UEMOA, a qui sont tenus au respect du taux de couverture des engagements monétaires à vue par les avoirs extérieurs bruts de 20 % . Taux :  $AEB / \text{engagements monétaires à vue} = 20 \%$  ;
- C'est le cadre pour la convergence des économies des pays membres de l'UEMOA par le respect des critères de convergence : UEMOA : déficit courant hors dons = 5 % , CEDEAO : réserves officielles = 6 mois d'importation

## ***1-1.c Les comptes de finances publiques***

Il s'agit ici d'isoler les opérations de l'Etat dans un soucis d'analyse. L'intervention de l'Etat, dans le fonctionnement de l'économie, peut être évaluée à travers les documents budgétaires, dans le cadre d'une évaluation financière. Mais pour mener une analyse économique des opérations de l'Etat, il faut recourir au Tableau des Opérations Financières de l'Etat ou *TOFE*.

### ***- la nature de l'intervention publique***

Selon l'économiste Musgrave, l'intervention de l'Etat relève de **trois fonctions** d'*Allocation*, de *Redistribution* et de *Stabilisation*. *Allocation* de biens et services collectifs mis, gratuitement ou non, à la disposition de la population par les pouvoirs publics, *Redistribution* par la justice sociale à travers un bon système fiscal, *Stabilisation* par la poursuite de grands objectifs macroéconomiques, à savoir : la maîtrise du chômage, la croissance du PIB, le contrôle de l'inflation et la stabilité du taux de change. En d'autres termes, la recherche du carré magique .

#### Les 3 rubriques principales du TOFE

- . *Recettes et dons* = Recettes fiscales + recettes non fiscales + recettes en capital + dons
- . *Dépenses et prêts nets* = Dépenses courantes et en capital + prêts moins recouvrements
- . *Financements* = Financements intérieurs et extérieurs, bancaires et non bancaires + financements exceptionnels (arriérés, allégement de la dette)

#### Les 5 soldes caractéristiques

. *Le solde budgétaire global (SBG) :*

$$SBG = ( \text{Recettes} + \text{dons} ) - ( \text{Dépenses} + \text{Prêts nets} ) \dots \dots \dots \text{optique engagement}$$

$$SBG = SBG \text{ engagement} + \text{variation des arriérés} \dots \dots \dots \text{optique caisse}$$

. *Le solde courant :* Recettes courantes – dépenses courantes

. *Le solde primaire :* Recettes totales – dépenses courantes hors intérêts



• *Le solde primaire de base* : Solde primaire – dépense en capital sur ressources intérieures

• *Le solde budgétaire de base* : Solde primaire de base – intérêts

\* Les trois implications pour l'analyse économique :

L'analyse de l'intervention de l'Etat dans l'économie nationale doit être menée selon les trois (3) axes suivants :

- par rapport au respect des indicateurs de convergence de la zone ;
- au regard des pactes et autres accords conclus avec les autres pays ;
- en considérant le type de financement utilisé et ses conséquences.

**A titre d'illustration**, considérons les données suivantes, pour les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

\* *Les indicateurs de convergence de L'UEMOA* :

- Ratio : Masse salariale / Recettes fiscales  $\leq 40$  %
- Ratio : Dépense en capital sur financement interne / Recettes fiscales  $\geq 20$  %
- Ratio : Solde primaire de base / Recettes fiscales  $\geq 15$  %
- Non accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs.

\* *Le pacte de convergence, de stabilité de croissance et de solidarité de l'UEMOA (PCSCS)*

- Entrée en application dès le 01/01/2000.
- Date de rigueur pays membres : le 01/01/2003

Critères de 1<sup>er</sup> rang

- Ratio : Solde budgétaire de base / PIB nominal  $\geq 0$  %
- Taux d'inflation  $\leq 3$  % par an
- Pas d'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs
- Ratio : Encours dette intérieure + dette extérieure / PIB nominal  $\leq 70$  % , en 2002.

Critères de 2<sup>ième</sup> rang

- Ratio : Masse salariale / Recettes fiscales  $\leq 35\%$  , en 2002.
- Ratio : Investissements publics sur ressources internes / Recettes fiscales  $\geq 20\%$  , en 2002.
- Ratio : Déficit extérieur courant hors dons / PIB nominal  $\leq 5\%$  , en 2002.
- Taux de pression fiscale  $\geq 17\%$  , en 2002.

**\*Types de financements du déficit et conséquences :**

- Un financement extérieur du déficit budgétaire entraîne l'endettement.
- Un financement par recours bancaire peut causer l'inflation s'il est important .
- Un financement par voie non bancaire (*par arriérés*) produit un effet d'éviction du secteur privé .

### ***1-1.d Les comptes monétaires***

Ils sont très utiles pour plusieurs raisons car ce sont :

- des outils pour l'évaluation de l'impact de la monnaie et du crédit sur l'économie ,
- des instruments pour un suivi rapide et fiable de l'activité économique,
- ils favorisent la mise en œuvre et le suivi de la politique monétaire et permettent le contrôle de l'activité bancaire.

Ce sont des comptes résumant toutes les opérations financières ou monétaires du système financier entier et du gouvernement. Ils sont le résultat de trois (3) niveaux d'agrégation . On distingue les agrégations sectorielle, monétaire, et financière.

- *L'agrégation sectorielle* consiste à faire le point de quatre (4) situations , à savoir, celle de la banque centrale, celle des banques de second rang , la situation de la position nette du Gouvernement, et celle des autres institutions financières.
- *L'agrégation monétaire* établit le bilan intégré de tout le *système monétaire* composé de la Banque Centrale et des banques de second rang .
- *L'agrégation financière* fait le point de l'activité de tout le système financier en prenant en compte : les banques, les établissements financiers et les investisseurs institutionnels .

#### ***- Les principaux agrégats monétaires***

##### ***. La base monétaire : ( BM )***

Elle correspond aux engagements liquides des autorités monétaires. Elle permet le contrôle de la masse monétaire par les autorités monétaires. La base monétaire est égale à la somme de la circulation fiduciaire et des dépôts liquides des banques de second rang à la Banque Centrale :

$$BM = MF + \text{Dépôts des banques commerciales à la BC}$$

**. Les composantes de la masse monétaire : ( M1 et M2 )**

Il y en a deux (2) : M1 et M2

M1 = Monnaie fiduciaire ( MF ) + Dépôts à vue ( DAV ) ou  $M1 = MF + DAV$

M2 = MF + DAV + Quasi-monnaie d'où  $M2 = M1 + QM$

**. Les contreparties de la masse monétaire :**

A partir de l'équation de la situation monétaire :  $M2 + APN = AEN + CI$

où on a : APN = Autres prêts nets , AEN = Avoirs extérieurs nets , CI = Crédits intérieurs avec  
 $CI = CNE + CE$  ou  $CI = CNE + CSP$  , CNE =Crédits nets à l'économie ou prêts nets au  
gouvernement (PNG) et CE =Crédit à l'économie = crédit au secteur privé (CSP)

On obtient :  $M2 = AEN + CI - APN$  ou  $M2 = AEN + CNE + CSP - APN$

Les contreparties de la masse monétaires sont donc les éléments suivants :

*AEN , CNE , CSP , et APN .*

Au total il faut retenir les équations caractéristiques essentielles suivantes :

.Pour les comptes nationaux

$$\text{PIB} = C + I + X\text{BSNF} - \text{MBSNF} \quad \text{et} \quad \text{SONF} = \text{SBG}$$

.Pour la balance des paiements

$$\text{STC} = (\text{XB} - \text{MB}) + (\text{XSNF} - \text{MSNF}) + (\text{XSF} - \text{MSF}) + \text{TRN} \quad \text{et}$$

$$\text{SG} = \text{STC} + \text{BK}$$

.Pour le TOFE

$$\text{SBG} = (\text{Recettes} + \text{Dons}) - (\text{Dépenses} + \text{prêts nets})$$

.Pour la situation monétaire

$$\text{M2} + \text{APN} = \text{AEN} + \text{CNE} + \text{CSP}$$

Les comptes macroéconomiques sont le cadre de référence pour l'évaluation des forces et faiblesses d'une économie et l'élaboration de politiques économiques adéquates . Les données qui y sont consignées étant d'ordre statistique et comptable, la qualité des conclusions que l'on peut tirer du traitement de ces informations par rapport à la situation économique et financière d'ensemble d'un pays en dépend largement.

## 1-2. Les interrelations des comptes macroéconomiques

Le fait que le FMI ait choisi de réaliser le diagnostic macro-économique et macro-financier des pays membres, à partir du cadre comptable, n'est pas un hasard. C'est un ensemble cohérent fondé sur des relations solides entre les quatre comptes macroéconomiques. Cela est essentiel dans la mesure où ces comptes traduisent les relations étroites existant entre les quatre secteurs fondamentaux de l'économie que sont les secteurs réel, extérieur, monétaire et des finances publiques. A partir d'un tel cadre, il est possible de mener une analyse profonde de l'économie nationale, pour déterminer la nature et l'origine des déséquilibres, aussi bien que les risques économiques auxquels s'expose un pays.

Nous présenterons d'abord les relations comptables entre les différents secteurs de l'économie, ensuite l'interprétation des liens économiques existants, à partir des trois approches de la balance des paiements, et enfin la synthèse dans le tableau des interrelations.

### 1-2.a - Les relations entre les comptes macro-économiques

#### - Relation entre BDP et Comptes Nationaux (CN)

ou relation comptable entre le secteur extérieur et le secteur réel :

$$.STC = RNDB - (C + I)$$

$$.STC = S - I = SONF$$

#### - Relation entre BDP et Comptes de Finances Publiques (TOFE)

ou relation comptable entre le secteur extérieur et les finances publiques.

$$.STC = (S_g - I_g) + (S_p - I_p) \quad \text{avec } g = \text{gouvernement et } p = \text{secteur privé}$$

#### - Relation entre BDP et Comptes Monétaires (SM)

ou relation entre le secteur extérieur et le secteur monétaire :

. le lien existe à travers les Avoirs Extérieurs Nets (AEN) qui figurent à la fois dans les deux comptes.

- Relation entre SM et TOFE

ou relation indirecte entre le secteur monétaire et les finances publiques :

. le lien n'est pas comptable. Il provient des financements bancaires sous forme de crédits nets ou de financements allant du secteur monétaire vers celui des finances publiques.

- Relation entre SM et CN

. la relation entre le secteur monétaire et le secteur réel est indirecte.

. le lien n'est pas comptable, il existe par le biais de la vitesse de circulation de la monnaie car plus la monnaie circule, plus la demande des biens et services augmente .

- Relation entre CN et TOFE

. ou relation entre le secteur réel et les finances publiques :

des relations indirectes existent entre ces deux comptes à travers le solde budgétaire global. Mais la corrélation est négative car plus le SBG baisse, plus grande est la pression sur le secteur réel. en termes de réduction de la consommation et/ou d'augmentation de la pression fiscale.

### ***1-2.b Les trois approches de la Balance des paiements***

Etant donné que la BDP , par le STC, entretient des relations étroites avec les autres comptes, comme nous venons de le montrer plus haut, il s'agit **maintenant** de partir de l'état déficitaire ou excédentaire de ce compte, pour comprendre ou rechercher les causes profondes. Trois approches de la Balance des paiement sont possibles.

- L'approche par l'absorption :

Avec  $RNDB = C + I + STC$  on déduit  $STC = RNDB - (C + I)$

que l'on peut écrire :  $STC = RNDB - A$  en posant  $C + I = A = \text{Absorption}$

Si  $STC < 0$  alors  $RNDB - A < 0$  et  $RNDB < A$

*\* Un déficit structurel du solde des transactions courantes, signifie que la demande intérieure est structurellement supérieure à l'offre intérieure.*

- L'approche budgétaire :

A partir de l'équation précédente :  $STC = RNDB - (C + I)$  on déduit  $STC = RNDB - C - I$

En posant  $RNDB - C = S$ , on obtient  $STC = S - I$

qu'on peut écrire  $STC = (S_g + S_p) - (I_g + I_p)$  ou  $STC = (S_g - I_g) - (S_p - I_p)$

ou encore  $STC = SBG - (S_p - I_p)$  avec  $SBG = S_p - I_p$

*\* A situation inchangée pour le secteur privé, le déficit de la balance des paiements s'explique par le déficit budgétaire.*

- L'approche monétaire :

De l'équation de la situation monétaire :  $M2 + APN = AEN + CIN$ ,

on déduit :  $\text{variation AEN} = \text{variation M2} - \text{variation CIN}$ .

**Si variation AEN < 0 alors variation M2 < variation CIN**

*\* La baisse structurelle des réserves peut résulter d'une variation du crédit intérieur plus grande que celle de la masse monétaire.*

### ***1-2.c Le tableau des interrelations ( TIR )***

On l'appelle aussi tableau des flux économiques et financiers. C'est la matrice des flux des revenus, des dépenses et du financement entre les secteurs économiques d'un pays. Il résume ou consacre les liens qui existent entre les secteurs de l'économie. Il permet aussi bien l'analyse des déséquilibres macro-économiques, à partir du haut du tableau, que l'étude ou l'analyse des choix en matière de politiques économiques, grâce au bas du tableau.



Il est utile pour plusieurs raisons :

- c'est un résumé systématique et cohérent des interrelations entre les quatre secteurs de l'économie,
- c'est un instrument pour assurer la cohérence entre les données statistiques d'un pays,
- c'est une bonne illustration des trois approches de la balance des paiements,
- il révèle les excédents et les déficits dégagés par les différents secteurs de l'économie,
- c'est un bon instrument du diagnostic macroéconomique,
- sa présentation est pratique et simple .

### Présentation du Tableau des interrelations

avec

RNDB = revenu national disponible brut

$RNDB = C + I + X_{bsnf} - M_{bsnf} + RFN + TRN$

$RNDBg = \text{Recettes} + \text{Dons} - \text{Transferts et subventions} - \text{paiements d'intérêts}$

$Cg = \text{dépenses totales} + \text{prêts nets} - \text{dépenses d'investissement} - \text{paiements d'intérêts} - \text{transferts et subventions}$

g = gouvernement , p = privé

SONF = solde des opérations non financières

RDM = reste du monde , C N = compte nationaux

APU = administration publique , S P = secteur privé , S B = secteur bancaire

KMLT = capitaux à moyen et long terme, KCT = capitaux à court terme .

### 1-3. Eléments de politiques économiques

Les politiques économiques et les programmes économiques et financiers deviennent nécessaires à partir du moment où on a clairement identifié les incohérences de fonctionnement d'une économie nationale. Car il faut passer à l'étape de la mise en œuvre de mesures correctrices.

On distingue trois sortes de mesures correctrices à savoir : *les politiques de gestion de la demande, les politiques de gestion de l'offre et la politique de taux de Changes*, utilisables selon la nature du déséquilibre et en fonction des objectifs à atteindre. Les programmes économiques et financiers ne sont qu'un dosage détaillé et cohérent de ces politiques.

Si l'objectif que l'on veut atteindre est une amélioration de la balance courante par exemple, plusieurs alternatives s'offrent à nous. En effet, en partant de l'approche par l'absorption :

$STC = RNDB - A$  , une hausse de **STC** signifie deux choses :

1. Soit une baisse de  $A = C + I$
2. Soit une hausse de **RNDB**

\* **A** étant la demande globale, une baisse de **A** correspond à une baisse substantielle de la demande globale ou à une modification de sa structure. Donc pour agir sur **A**, *on a besoin des politiques de gestion de la demande* .

\* Une hausse de **RNDB** signifie une augmentation de la capacité de production ou une meilleure utilisation de celle-ci par une bonne allocation des ressources. Ainsi pour agir sur **RNDB** ou le revenu national , *on a besoin des politiques de gestion de l'offre* .

\* Pour agir à la fois sur **A** et **RNDB**, *il faut recourir à la politique de taux de change* .

### ***1-3.a Les politiques de gestion de la demande***

Ce sont, essentiellement, les deux politiques conjoncturelles d'ordre budgétaire et monétaire

#### ***- La politique budgétaire :***

L'objectif visé est d'accroître l'épargne du secteur public en réduisant les dépenses publiques et/ou en augmentant les recettes fiscales. Les trois moyens pour y arriver sont : *La politique fiscale, la politique de stabilisation budgétaire, et la politique financière.*

#### ***. La politique fiscale***

Elle est menée dans un souci de justice sociale, mais en période d'ajustement, on peut y recourir pour accroître l'épargne du secteur public. La stratégie, dans ce cas, consiste à faire en sorte d'accroître la capacité du système fiscal à produire plus de recettes au moyen de réformes fiscales et de nouveaux impôts, en faisant attention au risque d'évasion fiscale et au renforcement du secteur informel. La tendance sera à un accroissement de la pression fiscale et à une réduction du ratio masse salariale sur recettes fiscales.

Un bon régime fiscal se caractérise par :

- une uniformisation des taux d'imposition ,
- un élargissement de la base imposable et un simplification des procédures ,
- un renforcement de la répression des retards ,
- une neutralité de l'impôt ,
- un renforcement des capacités des régies financières de l'Etat .

#### ***. La politique de stabilisation budgétaire***

Elle vise à faire en sorte que les dépenses publiques soient limitées de façon à réduire le déficit budgétaire. Pour y parvenir, on privilégie les dépenses productives, les investissements en infrastructures de qualité, les dépenses d'exploitation , d'entretien, de santé, d'éducation , et on procède à la compression des effectifs afin de maîtriser ou de mieux contrôler la masse salariale.

#### ***. La politique financière***

Elle vise la gestion optimale de la trésorerie et des ressources financières de l'Etat. Elle est mise en œuvre de façon conjointe par la Direction du Trésor, la CAA (*Caisse Autonome d'Amortissement*) et la Direction de la dette.

### - La politique monétaire :

Comment faire en sorte de sauvegarder la valeur de la monnaie à l'intérieur et à l'extérieur d'un pays ? Telle est la problématique à laquelle répond la politique monétaire. Elle y parvient en recherchant la réalisation de quatre conditions à la fois, à savoir : la croissance du PIB, la stabilité des prix, le plein emploi des facteurs de production ( lutte contre le chômage) et l'équilibre du solde des transactions courantes ( *STC* ), au moyen d'actions sur les agrégats monétaires et de crédit.

Avec  $BM =$  Base Monétaire, on a  $BM = AEN + CNG + CBC + APN$

avec : *AEN = Avoirs Extérieurs Nets* , *CBC = Crédits aux Banques Commerciales* , *APN = Autres Prêts Nets* et *CNG = Concours Nets au Gouvernement comme des contreparties de la base monétaire* .

• Une action sur la Base Monétaire est possible à travers un contrôle du système des avances à l'Etat (*CNG*) et des crédits aux banques commerciales (*CBC*).

• Il faut toujours vérifier que le taux de variation des crédits intérieurs est inférieur à celui du PIB.

• Une action sur le multiplicateur monétaire (  $k$  ) est possible par trois moyens :

- par une modification des coefficients de réserves obligatoires,
- par des opérations d'open-market ,
- et par des politiques de taux d'intérêts.

•  $k = (CF + D) / CF + R$  ou  $k = M2 / BM$  avec  $D =$  dépôts à vue

### ***1-3.b Les politiques de gestion de l'offre***

Elles visent soit à accroître la capacité de production par la création de nouvelles unités industrielles, soit à opérer un certain nombre de *réformes structurelles* dans le sens d'une meilleure allocation des ressources, en vue d'une amélioration de l'utilisation de la capacité de production.

#### ***- Accroître la capacité de production par :***

- la promotion des investissements directs à l'étranger ( IDE ) , et
- une amélioration ou une baisse du ratio « investment capital output ratio » ( ICOR ) .

#### ***- Les réformes structurelles***

Elles concourent à améliorer la productivité de l'économie ou le niveau de production potentielle de l'économie, car elles :

- suppriment les rigidités institutionnelles,
- améliorent l'efficacité de l'utilisation des facteurs de production, et
- permettent une meilleure allocation des ressources.

#### ***. Les principales réformes structurelles sont :***

##### ***- La libéralisation des prix :***

par la pratique de la vérité des prix et l'abandon du système de prix administrés .

##### ***- La revue des dépenses et réformes budgétaires :***

par la rationalisation des choix budgétaires, l'efficacité et l'efficacité des dépenses.

##### ***- La réforme des entreprises publiques :***

par la privatisation ou la liquidation d'entreprises d'Etat selon critères de la rentabilité et de la stratégie. En effet, celles qui sont stratégiques sont maintenues dans le portefeuille de l'Etat, qu'elles soient rentables ou non. En revanche, les entreprises non stratégiques mais rentables sont privatisées, et sont liquidées celles qui sont à la fois non stratégiques et non rentables.

### **1-3.c La politique de taux de change**

La politique de taux de change permet la gestion simultanée de l'offre et la demande.

On appelle politique de taux de change, *l'ensemble des décisions concernant le choix d'un régime de change (fixe, flottant pur ou flexible), la référence (sauf les régimes flottants purs), les modalités de calcul ainsi que leur mise en œuvre effective.*

*Son objet* est le maintien, de façon simultanée de l'équilibre intérieur et extérieur. Dans le cas d'un régime de taux de change fixes, cela équivaut à une importation de la stabilité du pays ancre.

**L'équilibre intérieur** renvoie à l'idée de la pleine utilisation des capacités de production nationales dans un environnement de prix stable. En revanche, **l'équilibre extérieur** correspond à un compte courant compatible à moyen et long terme avec un flux de capitaux soutenable, c'est à dire la capacité à assurer le financement durable de la balance des paiements.

Toutefois le modèle de Marshall Lerner montre que le déséquilibre extérieur entraîne forcément le déséquilibre intérieur, si l'on fait face aux difficultés à l'aide des politiques de gestion de la demande et de l'offre. Ce sont des déséquilibres jumeaux. Il faut procéder plutôt à l'usage de la politique de taux de change qui consiste à relever le prix des biens échangeables par rapport aux prix des biens non échangeables de manière à pousser vers la baisse de la demande des biens échangeables.

#### **- Des signes de déséquilibre du taux de change :**

- Lorsqu'il y a un déséquilibre chronique du solde des transactions courantes ;
- Lorsque le marché parallèle des devises est important ;
- Quand il y a une incapacité manifeste à maîtriser l'inflation ;
- Lorsque les réserves de changes disparaissent ;
- Quand on assiste à des fuites de capitaux .

## **- Comment rééquilibrer le taux de change ?**

Le rééquilibrage du taux de change réel dépend du régime de change.

### **. En changes flottants :**

On utilise les politiques macroéconomiques restrictives pour réduire l'Absorption et des politiques structurelles pour augmenter l'offre des biens échangeables, car le taux de change n'est pas un instrument de la politique économique, mais un simple indicateur global de la performance de l'économie.

### **. En changes fixes et en changes flexibles :**

On peut agir directement sur le taux de change en le dévaluant, c'est à dire en modifiant à la hausse le prix des devises en monnaie nationale, en plus des politiques macroéconomiques restrictives visant à réduire l'Absorption et les politiques structurelles pour l'augmentation de l'offre des biens d'échange .

A coté de cela, il y a **les politiques alternatives**, au nombre desquelles figurent :

- La désinflation compétitive (*vertueuse*),
- le taux de change multiple (*vertueuse*),
- la restriction et la limitation des importations (-) *vertueuse*,
- et les subventions aux exportations (-) *vertueuses*.

## **- Caractéristiques des régimes de changes**

On appelle régime de taux de change, les conditions dans lesquelles les gouvernements nationaux laissent les taux de change se déterminer. Ce sont les conditions qui expliquent comment la monnaie nationale est déterminée par rapport à une monnaie étrangère.

### **\*En régimes de taux de changes flottants pur :**

- La convertibilité de la monnaie est déterminée par la confrontation de l'offre et la demande,
- Pas d'intervention de la Banque Centrale sur le marché des changes.
- Le taux de change est un indicateur global de la performance de l'économie.
- Le taux de change n'est pas un outil de la politique économique.

**\* En régimes de taux de changes fixes :**

- La convertibilité de la monnaie est maintenue à un taux fixe
- Il existe un rapport rigide à la monnaie de référence ou à un panier de monnaies
- Interventions constantes de la Banque Centrale sur le marché des changes

**\* En régimes de taux de changes flexibles :**

- Il existe un rapport fixe entre deux flottements.
- La gestion de taux en escalier.
- Régime intermédiaire entre les régimes fixes et flottants



## . Conclusion partielle

Le diagnostic macroéconomique et macrofinancier vise à évaluer, de façon précise, la capacité d'un Etat à payer ses dettes ou à honorer ses engagements internationaux. C'est donc une évaluation économique du risque pays. C'est pourquoi les travaux du FMI et la Banque Mondiale sont appréciés dans la mesure où ils fournissent des outils pour l'évaluation d'un aspect essentiel du risque pays.

Le diagnostic économique et financier permet d'aller au delà du constat d'un déficit ou d'un excédent de la balance courante, pour comprendre aussi bien les raisons profondes des déséquilibres que le fonctionnement de l'économie. Il compare les pays entre eux au regard du respect des critères de convergence des économies en répondant aux quatre questions essentielles suivantes :

- Quelle est l'évolution récente ( sur 3 ou 5 ans ) des facteurs fondamentaux de l'économie ?
- Quelle est la responsabilité des secteurs public et privé dans la situation de l'économie ?
- Quels sont les secteurs de l'économie qui tirent la croissance? ( forces et faiblesses )
- Quelle est l'évolution du commerce extérieur ?

Néanmoins les résultats du FMI peuvent être renforcés par ceux de la Compagnie Française pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COFACE), en matière d'évaluation des risques économiques.

Toutefois les déterminants du risque pays, ne sont pas que d'ordre purement économique. En plus de la gestion macroéconomique, il y a des facteurs politiques, institutionnels, sociaux et culturels .

## **Section 2 : Le diagnostic politique et social**

Il se fait au moyen de facteurs politiques et sociaux concernant à la fois le mode d'acquisition et d'exercice du pouvoir politique dans un Etat, les conditions de vie de la majorité de la population, et tous les éléments culturels dont l'ampleur est susceptible de causer la misère généralisée de la population par des crises politiques, sociales ou la guerre dans un Etat et entre Etats, mettant ainsi en péril des intérêts économiques, commerciaux ou financiers sur des contrats et des transactions d'agents économiques nationaux et internationaux.

### **2-1. les facteurs politiques**

Ce sont les facteurs relatifs à l'organisation et à l'exercice du pouvoir politique dans un Etat. On les appréhende à partir de paramètres comme :

- la nature du régime politique ; est-ce une démocratie libérale ou une dictature ?
- la nature des rapports entre les forces politiques en présence et le pouvoir ; y a-t-il des confrontations, des tensions ou de la résistance, ou au contraire, une grande adhésion de la population à la politique gouvernementale ? ,
- le risque relatif à la sécurité intérieure ,
- le respect des droits de l'homme,
- le charisme du Chef de l'Etat et la personnalité des membres du gouvernement.

#### ***2-1.a la sécurité intérieure***

Il est important que soit en vigueur, dans tout pays, un système de lois supportées par une justice et une police sans reproches au regard de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), à même d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de garantir les libertés individuelles et collectives, sans distinction de race, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique, et d'origine nationale ou sociale. Les lois nationales doivent combattre le banditisme et le gangstérisme sous toutes ses formes et protéger la population en lui garantissant les droits fondamentaux dont le droit à la propriété ; le droit à la vie, à la liberté

et à la sûreté de sa personne ; le droit de circuler librement à l'intérieur et à l'extérieur de tout Etat ; et le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Lorsqu'elle est effective, à l'intérieur d'un Etat, l'insécurité s'interprète à la fois comme le reflet d'un sérieux malaise social et d'un certain laxisme de la classe dirigeante incapable de décisions d'éclats. C'est pourquoi plus ce phénomène est présent dans un Etat, moins il attire les investissements directs étrangers, même s'il présente des atouts plus importants que d'autres Etats, en termes d'infrastructures économiques et de mesures motivant l'investissement. Il y a donc une corrélation négative entre l'insécurité et l'attractivité financière.

L'exemple de la Côte d'Ivoire est assez parlant. Elle possède un capital d'infrastructures économiques plus important que bien de pays de l'Afrique de l'Ouest. Mais l'insécurité mal maîtrisée depuis plus d'une décennie dans ce pays et davantage préoccupante, après la crise de septembre 2002, a fini par faire de cette contrée un endroit très risqué. De sorte que présentement, le Ghana et le Sénégal lui sont largement préférés. Il est donc impérieux que la classe dirigeante rassure les agents économiques nationaux, étrangers, et les Etats partenaires du pays et montre sa volonté de rompre avec les pratiques anti-économiques d'impunité, par des actions vigoureuses en faveur du respect des droits de l'homme et la lutte contre l'insécurité intérieure.

### ***2-1.b le style de gouvernement***

La réalité des faits politiques dans certains Etats pousse à considérer la personnalité des membres de la classe dirigeante et les valeurs auxquelles ils sont attachés, comme un facteur déterminant la qualité de l'exercice du pouvoir politique.

Hormis le fait que la personnalité d'un chef d'Etat constitue parfois un paramètre entier du risque pays, dans le sens où elle détermine, chez certains acteurs économiques, le capital de confiance et les investissements à entreprendre, celle des dirigeants d'un Etat et leurs convictions influencent naturellement leur style de gouvernement. Ainsi observe-t-on, particulièrement en Afrique, de graves violations des droits de l'homme sur le terrain de l'exercice du pouvoir politique, par des arrestations ou des emprisonnements arbitraires de journalistes et d'opposants aux régimes, bien que ces derniers se proclament démocratiques.

En outre cela a une incidence sur l'orientation de la politique internationale. Par exemple, un Etat qui s'ingère dans la gestion de la vie politique des Etats voisins, ou de d'autres Etats plus éloignés, pour des intérêts économiques, stratégiques ou personnels, peut susciter la haine et la vengeance. De sorte qu'un tel pays s'expose à des risques de conflits internationaux sérieux susceptibles de contrarier les intérêts économiques, commerciaux et financiers en jeu.

Les événements du 11 septembre 2001 aux Etats Unis et la réplique américaine l'Irak et le Président Saddam Hussein et son régime, sont une illustration du risque politique. Le terrorisme est aujourd'hui la manifestation des tensions internationales et un facteur du risque pays. Les Etats-Unis se trouvent, à ce jour, dans la situation d'un Etat mal aimé à cause du rôle de gendarmes du monde qu'ils se sont donné. Tant et si bien que malgré leur position de nation la plus puissante au monde, ils présentent un risque pays .

L'exercice du pouvoir politique est un art dont l'objet est de promouvoir de meilleures conditions de vie pour les populations, et dont les règles reposent sur le respect des droits de l'homme. C'est pourquoi la volonté politique doit orienter les intelligences et les ressources financières disponibles, vers la création d'infrastructures économiques nécessaires au décollage économique et l'établissement d'un cadre institutionnel solide assurant les fonctions de régulation, de gestion des conflits et d'assurance sociale. De plus il faut conjuguer les énergies en vue de bâtir des Etats de droit fondés sur la liberté de presse et la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaires.

Sur le plan social, il est indispensable que la volonté politique se manifeste de sorte que l'Etat assure pour tous, l'accès aux services de santé, à l'éducation et à la culture, et à plus de dignité humaine. Car toute personne a droit à des conditions de vie décentes. Cela devient possible par la maîtrise du chômage et le contrôle de l'inflation. Bien sûr, sans le soutien du secteur privé, l'Etat tout seul ne peut résoudre la question du chômage, au regard de l'ampleur de ses tâches. Mais il lui revient, au moins, de créer tout le cadre réglementaire et institutionnel favorable au développement du secteur privé. Cela est d'autant important que dans toutes les économies développées, c'est ce secteur qui impulse la croissance économique.

## 2-2. Les facteurs sociaux et culturels

Ce sont les facteurs qui touchent, à la fois, l'organisation de la société en différents groupes, selon des liens sociaux aussi divers que la profession, le métier, l'origine géographique ou ethnique, et la nature des rapports qui existent entre ces groupes sociaux. Ce sont aussi l'ensemble des faits relatifs tant aux mœurs d'une société qu'au niveau de vie et au pouvoir d'achat de la population.

### 2-2.a les liens sociaux

Le lien social joue un rôle important dans les communautés humaines parce ce qu'il permet aux individus de se rapprocher et de s'identifier. Ainsi la population se subdivise en sous groupes sociaux, sur la base de la pratique d'un même métier ou d'une profession identique, ou selon des critères aussi variés que la religion, l'idéologie politique, et l'ethnie.

Ces groupes constituent l'ensemble de toutes les forces politiques en présence dans un Etat. Il est vital que le pouvoir intègre les intérêts divergents de tous les groupes sociaux dans ses stratégies politiques car ce sont de véritables sources de tensions sociales qu'il faut absolument canaliser par le dialogue et l'écoute. A défaut, ces derniers peuvent user, à tout moment, aussi bien de leur droit de grève que de leur pouvoir, s'ils sont représentatifs, pour protester et provoquer de sérieuses crises politiques ou sociales.

Au Sénégal, par exemple, les groupes religieux sont plus puissants que les partis politiques. De sorte qu'il est inimaginable qu'un Chef d'Etat prenne des décisions contre les intérêts des religieux. Deux jours sont d'ailleurs consacrés tous les ans, à la fête de la Korité, pour contenter les deux principaux groupes religieux que sont les Mourides et les Tidjanes, de manière à préserver le pays des troubles ou des crises inutiles.

L'analyse du risque pays dans la zone de l'Afrique subsaharienne, doit tenir compte du critère ethnique parce que c'est un facteur qui détermine, souvent, la structure des sociétés et la nature des rapports entre les hommes. Bien que la pratique d'une langue nationale soit une réalité dans ces Etats, le sentiment d'appartenance à une même nation reste encore embryonnaire.

Selon les sociétés, l'importance du critère de l'ethnie s'observe à partir de paramètres comme :

- le nombre total d'ethnies dans un pays ,
- la répartition de la population par ethnie ,
- la répartition de la population par ethnie et selon la profession ou le métier,
- l'ethnie qui contrôle le pouvoir politique et /ou économique ? ,
- la composition du gouvernement du point de vue ethnique ? ,
- l'ethnie du Chef de l'Etat ?
- le nombre de partis politiques
- la composition des partis politiques selon le critère de l'ethnie ou de l'origine géographique

Le génocide rwandais, par exemple, aurait pu être anticipé et évité dans la mesure où depuis le premier conflit ethnique de 1959, les rapports entre les deux ethnies de ce pays, n'avaient cessé de se dégrader. Mais faute d'avoir accordé une place importante au critère de l'ethnie, le génocide survint en Avril 1994 et causa des pertes considérables, aussi bien en termes de vies humaines sacrifiées (près d'un million de personnes ont été tuées) que de pertes commerciales, économiques et financières pour les opérateurs économiques rwandais et étrangers, et tous les partenaires au développement de ce pays.

Durant sa présidence, feu le Président Houphouët veillait particulièrement à ce que la composition du gouvernement prenne en compte, à la fois, les critères de la compétence et de l'origine ethnique. Cette approche de l'exercice du pouvoir politique en Afrique connue sous le vocable de géopolitique et dont cet illustre personnage a si bien su user pour s'assurer une présidence calme, longue et sans coup d'Etat, est, sans doute, une solution à la problématique de l'ethnie en Afrique.

### ***2-2.b le niveau de vie et le pouvoir d'achat***

C'est le pouvoir d'achat d'un individu qui détermine son niveau de vie. Par conséquent, pour tout agent économique rationnel, il existe une corrélation positive entre le pouvoir d'achat et le niveau de vie. Mais le pouvoir d'achat est, quant à lui, étroitement lié à l'inflation puisqu'il correspond au revenu réel. C'est une donnée importante de l'analyse économique car plus le pouvoir d'achat de la population est bas, plus elle s'appauvrit et plus il est élevé, plus grand est son enrichissement.

Ainsi les notions de niveau de vie et de pouvoir d'achat renvoient à celles de richesse et de pauvreté.

En qualité d'opérateur économique (banques, investisseurs, entreprises exportatrices, ou Etats), le risque pays est d'autant plus élevé que la population du pays cible est pauvre, en majorité. En effet, *du point de vue du banquier* le risque de crédit ou risque bancaire est important du fait que la pauvreté limite ou réduit l'épargne. *Pour une entreprise exportatrice*, le risque commercial est présent car la pauvreté réduit la consommation ou la rend très sélective. Les maigres ressources financières disponibles sont surtout affectées aux besoins essentiels concernant alimentation, la santé et le logement. *En ce qui concerne l'Etat*, le risque est d'autant élevé que la pauvreté favorise le développement du secteur informel. Avec comme conséquences, la fraude fiscale et l'évasion fiscale, la corruption, le déséquilibre budgétaire du fait de l'instabilité des recettes fiscales, la mauvaise gouvernance par les détournements des deniers publics, l'endettement et les remises de dettes. Ce qui accroît les risques bancaires des établissements de crédit régionaux et des banques privées, sans oublier les désagréments que cela cause aux pays partenaires.

Les risques auxquels s'exposent *les investisseurs industriels et de portefeuilles* sont évidemment élevés du fait qu'ils sont une conséquence de tout ce qui précède. En général, les marchés financiers sont très peu développés dans les zones de pauvreté extrême et ne sont pas liquides. De plus, étant donné que la pauvreté limite la consommation, la production pour le marché intérieur aura plus tendance à plafonner qu'à augmenter. Ce qui limite les possibilités d'expansion et de réalisation de profits importants sur le marché intérieur, sauf à viser d'autres marchés environnants ou lointains.

Les critères relatifs au niveau de vie de la population et à son pouvoir d'achat s'appréhendent au moyen de plusieurs paramètres. Les éléments retenus par la Compagnie française pour l'assurance du commerce extérieur (Coface) sont :

- le PNB par habitant selon la parité du pouvoir d'achat en dollars ( PPA ),
- le PNB par habitant en dollars,
- l'indice de développement humain ( IDH ),
- le pourcentage (%) du revenu national détenu par 10 % des plus aisés,
- le pourcentage de la population urbaine,
- le pourcentage des moins de 15 ans,
- le nombre de téléphones pour 1000 habitants, et
- le nombre d'ordinateurs pour 1000 habitants .

**Tableau des valeurs moyennes des pays en développement et des pays selon la zone géographique en 2001**

*Avec PED = pays en développement, zone Afrique du Nord et Moyen Orient = AFN & MO  
et zone Afrique subsaharienne = Afr subsah*

Paramètres	ZONES					PED
	Amérique	Europe	Asie	AFN & MO	Afr subsah	
PNB/hab en PPA	5952	7056	7508	6474	2440	5846
PNB/hab en dollars	3494	3207	6003	6153	1051	3982
I.D.H	0,753	0,788	0,716	0,711	0,488	0,691
% RN pour 10% de pop	41	25	31	29	36	32
% pop urbaine	73	62	48	70	40	59
% des moins de 15 ans	32	20	28	35	43	32
téléphones / 1000 hab	117	262	159	151	28	143
ordinateurs / 1000 hab	33	59	83	42	13	49

Ces chiffres qui ont été extraits de la publication annuelle de la COFACE, intitulée Guide risque pays 2001, et que nous avons rapprochés, nous donne une idée de la situation d'ensemble des pays pauvres et des pays riches à l'échelle planétaire. Ici dans le tableau, le pouvoir d'achat et le niveau de vie sont appréhendés par les mêmes chiffres.

Le PNB par habitant en dollars désignent le niveau de vie moyen ou le pouvoir d'achat moyen dans chaque pays tandis que le PNB par habitant exprimé en parité du pouvoir d'achat, a été élaboré dans un souci de comparaison, et correspond aux valeurs relatives du pouvoir d'achat et du niveau de vie. En plus de cela, nous pouvons avoir une idée de la répartition du revenu national par pays, aussi bien que de celle de la population entre la ville et la campagne. Cela nous donne une idée du niveau de développement des pays. De même des informations intéressantes sur des commodités clés des diverses populations nous sont livrées. Il ressort essentiellement de toutes ces données que les pays de l'Afrique subsaharienne sont les plus pauvres et les moins développés. Mais en fait, que recouvrent les concepts de développement et de pauvreté ?



### - le concept de pauvreté

La pauvreté a de multiples dimensions mais l'aspect retenu habituellement est la pauvreté monétaire c'est à dire la faiblesse du revenu. Le taux de pauvreté est alors défini comme la proportion de la population dont le niveau de vie est inférieur à un montant appelé seuil de pauvreté. On distingue le seuil de pauvreté absolu du seuil de pauvreté relatif.

En effet, lorsque l'espace de la comparaison s'élargit à un ensemble de pays, le seuil de pauvreté est calculé sur la base de taux de change assurant la parité des pouvoirs d'achat. Ainsi la Banque Mondiale retient **un seuil de pauvreté absolu** identique pour l'ensemble des pays de la planète équivalant à un PIB réel par habitant de 40 000 dollars en parité de pouvoir d'achat. Ce qui signifie qu'est considéré comme pauvre, tout individu percevant moins de 40 000 dollars par an.

Un seuil de pauvreté **relatif** est déterminé par rapport au niveau de vie de l'ensemble de la population d'un espace donné. En général on retient 50 % du niveau de vie médian ou niveau de vie qui sépare la population en deux parties égales, quand il s'agit d'un Etat. On obtient ainsi d'une part la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et d'autre part, celle qui vit au dessus du seuil de pauvreté.

Une bonne définition de la pauvreté monétaire relative est donnée par **Peter Townsend dans les Cahiers français n° 286** :

*« Les individus, familles ou groupes de la population peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités. »*

Toutefois la pauvreté et l'exclusion ne sont pas toujours liées. Car un pauvre n'est pas forcément un « exclu ». En effet, au delà de l'incapacité de l'exclu à accéder aux droits sociaux fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé, de la justice, de l'éducation, et celui de la protection de la famille et de l'enfance, le phénomène social de l'exclusion, qui s'attaque aux individus et aux familles entières, renvoie surtout à l'idée que l'exclu vit complètement à l'écart de tout un réseau d'échanges sociaux et affectifs, sans repères, et incapable de se projeter dans l'avenir. Ce dont souffre donc le plus l'exclu et qui caractérise son état c'est la disparition de lien social et non la pauvreté.

« *La pauvreté administrative* » chiffre, quant à elle, l'effectif de la population relevant de la solidarité nationale au titre des minima sociaux. Mais cette mesure de la pauvreté est très influencée par la législation sociale. Ainsi, les jeunes qui n'ont pas droit au revenu minimum d'insertion (RMI) ne sont pas comptés dans les chiffres, pas plus que tous ceux qui n'ont pas connaissance de ces prestations sociales ou qui refusent assistance et toutes sortes de démarches administratives. Par ailleurs, toute extension des conditions d'attribution conduit à une augmentation du nombre des bénéficiaires sans que pour autant, la pauvreté se soit accrue.

### *- l'indice de développement humain*

Avant 1990, la pauvreté humaine était évaluée à partir de l'indicateur PIB réel par habitant parce que cela donne des indications sur le niveau de développement auquel il faut s'attendre dans chaque pays. Mais cet indicateur peut conduire à des conclusions complètement fausses du fait que la répartition du revenu national dans la plupart des pays n'est pas égalitaire.

En effet, bien souvent la richesse nationale est sinon concentrée entre les mains d'un Chef d'Etat dictateur, du moins l'apanage d'une poignée de personnes, pendant que la population vit majoritairement dans la misère. C'est pourquoi avec l'institution de l'*Indice de Développement Humain* ( IDH ) par le Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD), en 1990, le besoin d'un indicateur plus significatif a été satisfait.

En plus de l'aspect richesse matérielle ou économique d'un pays, mesurée par le PIB réel par habitant, l' IDH prend en compte des éléments nouveaux comme l'espérance de vie, le taux de scolarisation, et le taux d'alphabétisation. Cet indice a été conçu en partant de l'idée que la finalité de l'enrichissement des nations doit être le bonheur et l'épanouissement de l'homme.

En 2001 par exemple, nos sources révèlent que l'IDH des pays de l'Afrique subsaharienne est très faible car sa valeur de 0,488 est inférieure à 0,500 , contre un IDH moyen dont la valeur est supérieure à 0,700 pour les pays des autres zones mais inférieure à 0,800. Ce qui signifie que les populations des pays de l'Afrique subsaharienne vivent non seulement dans des conditions de pauvreté matérielle mais aussi qu'elles sont moins épanouies.

Bien que cet indicateur permette un meilleur classement des pays, son inconvénient majeur est qu'il ne permet pas de jauger de l'importance relative de ses composantes, ni de

comprendre les raisons de l'évolution de l'indice au fil du temps. Il est impossible de savoir par exemple si une évolution de l'IDH résulte d'un changement du PIB réel par habitant ou d'une modification du taux d'alphabétisation. De plus, l'IDH ne donne pas une idée précise des privations humaines, ni du développement humain selon le sexe.

C'est pourquoi, **en 1995**, deux autres indices lui sont associées. Il s'agit de l'*Indice Sexospécifique du Développement Humain* ( I.S.D.H ) , qui s'attache à expliquer le développement humain selon le sexe ou le genre, et de l'*Indice de Participation des Femmes* ( I.P.F ), qui mesure les opportunités s'offrant aux femmes dans Etat donné. Et l'institution, **en 1997**, de l'*indice de pauvreté humaine* ( I.P.H ) pour mesurer, la proportion de la population frappée par les trois formes essentielles de privations humaines.

#### **Les trois variables de IPH prises en compte sont :**

- le pourcentage de la population risquant de décéder avant l'âge de 40 ans ,
- le pourcentage d'adultes analphabètes,
- et le pourcentage de la population n'ayant pas accès aux services de santé ou à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans victimes de malnutrition.

A l'évidence, l'espérance de vie est liée à la santé. Or la santé dépend en grande partie de l'alimentation. En conséquence, l'espérance de vie est corrélée positivement à l'alimentation. Ainsi, la lutte pour le développement humain ou contre la misère doit surtout s'articuler autour des deux axes que sont la Santé et l'Alimentation , et ensuite la Culture et la formation.

Aujourd'hui avec la pandémie du VIH-SIDA et le phénomène grandissant de la pauvreté à l'échelle mondiale, les facteurs sociaux et culturels apparaissent de plus en plus comme des éléments essentiels du risque pays. Les chiffres concernant les personnes souffrant de malnutrition dans le monde et celles atteintes du VIH-SIDA sont alarmants.

### **2-2.c les facteurs culturels**

Ils regroupent tous les éléments d'une société humaine relevant des traditions et coutumes, des mœurs, et des croyances. Les mœurs ou les habitudes, le style de vie et les pratiques d'un peuple sont liées à sa culture et sont, en général, le reflet de ses croyances et des valeurs

auxquelles il s'attache. C'est la dimension culturelle qui définit le système de valeurs éthiques ou morales et esthétiques des sociétés humaines, et les rôles dévolus à l'homme et à la femme dans la communauté. En ce sens, les aspects culturels constituent le fondement des conditionnements humains .

Dans certaines sociétés, par exemple, le respect du bien public et de la parole donnée, et les concepts d'accumulation du capital ou d'épargne, et de gestion du temps ne sont qu'une vue de l'esprit. Dans d'autres sociétés, en revanche, le sens de l'honneur, la loyauté, l'amour du travail, le goût du risque, et le respect des droits de l'homme, sont des valeurs de rang élevé. La pratique de la corruption sous toutes ses formes, le rejet de l'étranger ou la propension presque naturelle à l'escroquerie au contact d'investisseurs étrangers ou, à l'opposé, un traitement juste des opérateurs économiques venant d'ailleurs et la transparence dans toutes les initiatives, sont étroitement liés aux mœurs d'une société et participent à la construction de l'environnement des affaires d'un pays.

Or pour tout opérateur économique, que ce soit les banques, les investisseurs, les entreprises exportatrices ou les Etats, l'environnement des affaires prévalant dans un pays est une donnée très importante. C'est la raison pour laquelle plusieurs instituts spécialisés s'attachent à son évaluation tous les ans en vue d'orienter les opérateurs économiques. Les travaux de la Coface dans ce domaine sont remarquables. Il en est de même de ceux de l'organisation non gouvernementale (ONG) Transparency International qui publie, tous les ans, un classement des pays selon le critère de la corruption, grâce à l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) ou Corruption Perception index (CPI).

Dans le même cadre, le FMI et la Banque Mondiale, encouragent les gouvernements des Etats à observer la démocratie et la bonne gouvernance .

Toutefois, les mœurs d'une société ne subissent pas uniquement les influences des croyances et de la culture. Elles sont aussi déterminées par les conditions de vie des populations et les divers contacts ou échanges avec d'autres peuples. La pauvreté et l'analphabétisme sont deux conditions suffisantes à la dégradation morale, car cela fragilise la population et l'expose à tous les excès, de la corruption à l'acceptation de la misère comme une fatalité, en passant par toutes sortes de compromissions.

## Conclusion de la 1<sup>ière</sup> partie

Les deux premiers chapitres concernant les dimensions du risque pays, et les fondements de notre analyse, nous ont permis de mesurer la profondeur ce que recouvre le concept de risque pays.

Il convient à présent de continuer la réflexion pour entrevoir des outils d'évaluation de ce risque, qui présentent le triple avantage d'être pratique, synthétique et fiable.

**Pratique** : pour la bonne raison qu'il s'agit de fournir des instruments d'évaluation simples, accessibles à tous les acteurs économiques, habitués à l'usage des grilles d'évaluation ou non, et permettant la prise de décision immédiate.

**Synthétique et fiable** : parce que la complexité du concept risque pays a occasionné la création d'une multitude d'instruments d'évaluation limités, au regard des aspects du risque pays pris en compte, de sorte que seule une bonne intégration des approches disponibles est à mesure d'aider à la production d'instruments fiables.

## **DEUXIEME PARTIE**

**LA PERTINENCE DES GRILLES EXISTANTES  
PEUT ETRE AMELIOREE POUR LES BANQUES,  
LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET LES  
ENTREPRISES.**

# CHAPITRE 1

## GRILLES D'ÉVALUATION EXISTANTES

Différentes grilles d'évaluation du risque pays coexistent, et plusieurs sources fournissent des informations dont l'analyse peut aider à l'évaluation du risque pays. L'objet de ce chapitre est de faire l'inventaire des principaux instruments d'analyse et de mesure du risque pays disponibles.

### **Section 1 : Vue d'ensemble des sources disponibles**

Deux types d'informations concernant le risque pays sont disponibles. D'une part celles provenant des sources privées ou institutions spécialisées et, d'autre part, celles livrées par les sources publiques constituées d'ONG et d'institutions à vocation internationale .

#### **1-1. Les sources privées**

Elles regroupent l'ensemble des instituts spécialisés dans le rating du risque pays, les agences de notation, les compagnie d'assurance et les magazines spécialisés qui produisent des grilles d'évaluation du risque pays. On peut citer :

##### ***1-1.a Les instituts spécialisés***

- Euromoney
- Institutionnal investor
- Heritage Foundation
- Transparency International

##### ***1-1.b Les compagnies d'assurance***

- Coface

### ***1-1.c Les agences de notation***

- Moody's
- Standard & Poor's
- Fich IBCA

### ***1-1.d Les journaux spécialisés et les particuliers***

- Risques Internationaux
- Les experts ( Nord Sud Export )

## **1-2. Les sources publiques**

Ce sont généralement des institutions internationales qui fournissent des classements des pays sur la base d'un indice, ou qui disposent de beaucoup d'informations importantes et accessibles sur les pays. On peut donc distinguer de types de sources publiques

### ***1-2. a Les sources à classements internationaux***

- Le FMI
- La Banque Mondiale
- Le PNUD

### ***1-2.b Les sources sans classements***

- Les banques régionales de développement
- Les structures de coopération des pays partenaires
- La Banque des Règlements Internationaux ( BRI )



## Section 2 : Principaux instruments du risque pays

Dans la pratique, le risque pays s'analyse ou s'appréhende au moyen d'un éventail d'instruments dont les grilles d'évaluation, les classements internationaux et les dispositions réglementaires émanant de Banques Centrales et de la Banque des règlements Internationaux ( BRI ). Ainsi, distinguerons-nous, les instruments de mesure des outils de gestion du risque pays.

### 2-1. Les instruments de mesure disponibles

Quatre sortes de grilles et les critères qui les caractérisent ont été retenus dans le cadre de ce travail. Il s'agit des grilles provenant des quatre sources privées que sont : les journaux spécialisés et les cabinets d'experts, les compagnies d'assurance, les agences de notation, et les instituts spécialisés .

#### 2-1.a les grilles des instituts spécialisés

##### - *Euromoney*

Cet institut s'attache à évaluer **le risque global** d'un pays, à partir de la mesure des risques politique, économique, bancaire et financier. Pour les risques économique et financier, on constitue, un panel de 45 économistes sélectionnés au sein de différentes entités financières internationales, chargés d'attribuer une note ou un score entre zéro (0) et cent (100) à chaque pays selon leur appréciation de la situation économique et financière, avec comme principe de notation, l'attribution du score 100 aux pays excellents et 0 à ceux dont le risque est élevé. De même pour le risque politique, une équipe d'analystes évaluent le contexte politique à court et à moyen terme.

Les critères et les pondérations retenus pour le score final sont :

***Le risque politique : 25 %***

***Le risque économique : 45 %***

- La performance économique sur la base de la projection du PIB : 25 %
- Les indicateurs d'endettement (dette/ PIB et dette/ X ) : 10 %
- La suspension du service de la dette ou rééchelonnement : 10 %

***Le risque bancaire et financier : 30 %***

- Le credit rating de Moody's ou de S&P : 10 %
- L'accès aux lignes de crédit à court terme : 5 %
- L'accès aux financements bancaires : 5 %
- L'accès aux marchés de capitaux : 5 %
- Le spread sur les US Treasury bills : 5 %

Sur la base du score final de chaque pays, on fait un classement des pays. Ainsi, en 2003 par exemple, l'évaluation du risque pays par Euromoney a abouti au classement suivant : Luxembourg 1<sup>er</sup>, Corée du Nord 184<sup>ième</sup>, France 14<sup>ième</sup>.

***- Institutional Investor***

Contrairement à Euromoney, Institutional investor mesure uniquement **le risque bancaire ou risque de crédit**. Sa méthode consiste à constituer une équipe de cent ( 100 ) banquiers chargés de fournir un score entre 100 et 0 , tous les six ( 6 ) mois, pondéré par l'expérience internationale de chaque membre et à dresser un classement des pays à partir de la note définitive sur 100.

Ainsi entre 1990 et 2001, le Gabon est passé de la 86<sup>ième</sup> place à la 103<sup>ième</sup>, et en 2003, le classement de 134 pays selon le risque bancaire est le suivant : 1. Luxembourg, 2. Suisse, 3. Norvège, 4. Allemagne, 5. USA, 6. Pays Bas, **7. France**. La Corée du Nord est 134<sup>ième</sup>.

Quelques résultats de pays africains :

38. Maurice, 39. Botswana, 42. Tunisie, 53. Egypte, 54. Maroc, 69. Libye, 88. Equateur, 89. Algérie, **90. Côte d'Ivoire**, 130. Libéria, 131. Soudan, et **133. Congo**.

***- Transparency International***

C'est une ONG basée en Allemagne, fondée par la Banque Mondiale en 1993, avec un réseau de bureaux dans plus de soixante dix ( 70 ) pays. Le risque que l'on mesure, est **le risque lié à l'environnement des affaires**.

Ainsi, chaque année, cet institut calcule et diffuse dans le monde un Indice de Perception de la Corruption ( IPC ), concernant plus de quatre-vingt-dix pays et un classement international. C'est un institut très célèbre dont les résultats sont pratiquement incontournables dans les évaluations de risque par les fonds d'investissement, les banques internationales, les investisseurs et les exportateurs.

Le **classement de 90 pays en 2003**, a donné les quelques résultats suivants, du pays le moins corrompu au plus corrompu : Sénégal 52<sup>ième</sup> , Côte d'Ivoire 71<sup>ième</sup> , et Nigeria 90<sup>ième</sup> .

#### **- Heritage Foundation**

Cet institut se focalise sur la mesure du risque lié à l'environnement économique. Tous les ans est produit **un indice de liberté économique** ou Index of Economic Freedom sur près de 160 pays, sur la base de critères comme :

- la pression fiscale,
- l'intervention du gouvernement dans la sphère économique,
- le niveau des prix et des salaires,
- le cadre comptable et juridique,
- la politique monétaire,
- les investissements étrangers,
- l'ouverture commerciale et la compétitivité extérieure
- la solidité du système bancaire

Le dernier classement de 2003 a donné les résultats suivants :

**1. HongKong** , 19. Belgique, 20. Allemagne. **La France est 40<sup>ième</sup>** . les derniers du classement sont les pays suivants : La Chine, la Russie, le Vietnam, la Roumanie, l'Ukraine, **le Nigeria**, l'Iran, la Syrie et le Cuba .

## **2-1.b les grilles des compagnies d'assurance**

### **- La Coface**

La Compagnie Française pour l'Assurance du Commerce Extérieur ou la Coface, mesure chaque année le risque global lié à près de 140 pays et publie ses travaux dans un manuel appelé « Guide risque pays ». La Coface cherche à comprendre dans quelle mesure un engagement financier sur une entreprise, dans un pays donné, est influencé par les perspectives économiques, financières et politiques, à court terme et à moyen terme.

A moyen terme, les appréciations sont les suivantes : très bon risque, bon risque, assez bon risque, risque modérément élevé, risque élevé, risque très élevé. A court terme la notation est A1, A2, A3, A4, B, C, ou D selon les cas.

#### **- Note A1**

la situation politique et économique est très stable et influe positivement sur le comportement de paiement des entreprises généralement bon. De plus un cadre légal satisfaisant assure une protection des créanciers et l'efficacité des procédures de recouvrement. Cet environnement globalement favorable n'exclut cependant ni les disparités de croissance ni les risques ponctuels de défauts de paiement.

#### **- Note A2**

La probabilité de défaut de paiement reste en moyenne faible même si l'environnement politique et économique du pays ou le comportement de paiement des entreprises est un peu moins bon que pour la catégorie précédente.

#### **- Note A3**

Le comportement de paiement des entreprises, généralement moins bon que pour les catégories précédentes, peut être affecté par une modification de l'environnement économique et politique du pays, même si la probabilité que cela conduise à un grand nombre de défauts reste peu élevée.

#### **- Note A4**

Le comportement de paiement des entreprises souvent assez moyen qui pourrait être affecté par un retournement de la conjoncture mais la probabilité que cela conduise à un grand nombre de défauts se paiement reste modérée.

- **Note B.**

La vulnérabilité de l'environnement économique et politique est susceptible d'affecter des comportements de paiement des entreprises souvent médiocres.

- **Note C.**

L'environnement économique et politique très incertain du pays pourrait détériorer un comportement de paiement des entreprises, déjà très mauvais.

- **Note D.**

L'environnement économique et politique présente un risque très élevé qui aggrave des comportements de paiement des entreprises déjà exécrables.

Les paramètres pris en compte sont les suivants :

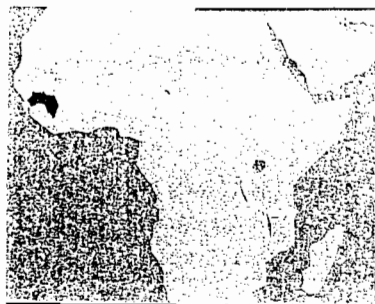
- Le contexte géopolitique de toutes les zones : Europe, Amérique, Asie, Afrique Subsaharienne, et Afrique du Nord et Moyen Orient.
- Les données politiques, économiques, financières de tous les pays.
- Le cadre légal et institutionnel

\* Pour mesurer le risque pays à travers le niveau moyen des risques d'impayés .

A titre d'exemples de critères et de méthodologie détaillée, nous proposons dans les pages qui suivent, les données et critères dont s'est servie la Coface, pour l'évaluation du risque pays de la Guinée en 2001 et celui de la côte d'Ivoire en 2000. Globalement sont pris en compte :

- Les points forts et les points faibles du pays,
- les principaux indicateurs économiques,
- les conditions d'accès au marché,
- les opportunités et les menaces,
- le niveau de vie et le pouvoir d'achat de la population .

Depuis l'année 2001, des efforts d'amélioration des instruments de mesure et d'analyse du risque pays sont en cours. Une simple comparaison des données de 2000 et 2001 le montre clairement.



# GUINÉE

Court terme

Moyen terme

**Risque très élevé**

## POINTS FORTS

- La Guinée possède d'importantes ressources minières : bauxite (2<sup>e</sup> producteur mondial), or, diamants et fer, notamment.
- Le territoire et le climat se prêtent à l'élevage et à une agriculture diversifiée.
- Le potentiel hydroélectrique est important.
- Des efforts de libéralisation de l'économie ont été entrepris depuis 1985 afin d'effacer les séquelles de 25 ans d'économie planifiée.

## POINTS FAIBLES

- L'économie est très dépendante du secteur minier dont la production est pénalisée par la vétusté des installations.
- Les industries de transformation des minerais sont déficitaires.
- Malgré les taux de croissance des 15 dernières années, la Guinée demeure un pays extrêmement pauvre et inégalitaire.
- Le pays continue de souffrir de l'opacité de la vie publique.

## PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

(En millions de dollars)	1996	1997	1998	1999	2000 (e)	2001* (p)
Croissance économique (%)	4,7	4,8	4,5	3,7	3,0	5,5
Inflation (%)	4,0	1,9	5,1	4,5	5,8	3,7
Déficit public/PIB (%)	-5,5	-5,9	-3,4	-4,8	-5,3	-5,1
Exportations	696,0	660,0	709,2	754,5	823,4	889,8
Importations	714,0	572,5	571,8	580,1	634,3	659,7
Balance commerciale	-18,0	87,5	137,4	174,4	189,1	230,1
Balance courante/PIB (%)	-3,9	-3,1	-2,6	-3,4	-3,6	-3,2
Dettes extérieures	3 196	3 442	3 644	3 647	3 713	3 763
Service de la dette/Exportations (%)	18,8	35,5	27,5	30,6	29,9	28,1
Reserves en mois d'importations	2,4	2,8	2,9	2,5	2,7	3,0

Afrique  
subsaharienne

## CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ

**Situation du marché.** Le dernier rapport COMC, offre une grande ouverture aux produits étrangers. Les droits d'importation (hors taxes intérieures) possèdent une moyenne de 16,4 % (un taux minimum de 2 % et un maximum de 32 %). Il faut y ajouter néanmoins une TVA de 18 %.

Certains risques sont liés à la qualité de l'importateur (beaucoup d'impavés) ou à l'étroitesse du marché officiel des devises. Les importateurs ont ainsi très souvent recours au marché parallèle des devises, qui rattrape le coût des marchandises importées.

Les transferts de devises sont entièrement libres, mais le problème réside dans leur disponibilité. De plus, la dépréciation quasi-constante de la monnaie locale est un handicap pour les importations.

En tout état de cause, le traité que par accordité, mais omis et confirmé. Ou, après avoir pris ses renseignements sur l'acheteur, il est possible d'être payé par virement bancaire par l'intermédiaire d'un compte externe ou encore le constituer d'une garantie bancaire de l'importateur sur un compte en Europe ou à Paris. Il n'est pas évident que l'importateur puisse en place régler cash en espèces son fournisseur étranger (il peut être le produit de la vente de diamants).

En matière de projets, il est recommandé de ne intervenir que sur les projets d'infrastructures que lorsque le financement est assuré sur concours extérieurs.

La Guinée n'appartient pas à la zone franc - le franc guinéen, ou CFA, est non convertible. En fait le CFA est essentiellement le vu de bar dont il suit les fluctuations. La majorité des transactions de changes effectuées se font à présent sur le marché libre, lequel est parfois une source de tension par rapport au marché officiel, mais qui s'est réduite au cours des derniers mois.

**Attitude envers l'investisseur étranger.** La situation juridique de l'investissement reste assez fragile en dépit de progrès accomplis en 1998 et 1999 avec la création de la Chambre d'arbitrage et du nouveau code pénal et de procédure pénale.

Un code renouveau de l'investissement a été publié également, renforçant la protection des investisseurs, pour autant toutefois que la protection juridique puisse être mise en oeuvre.

En avril 2000, la Guinée a enfin ratifié le traité de l'Ohada (mais pas encore entré en vigueur, car il faut l'aval de Dakar).

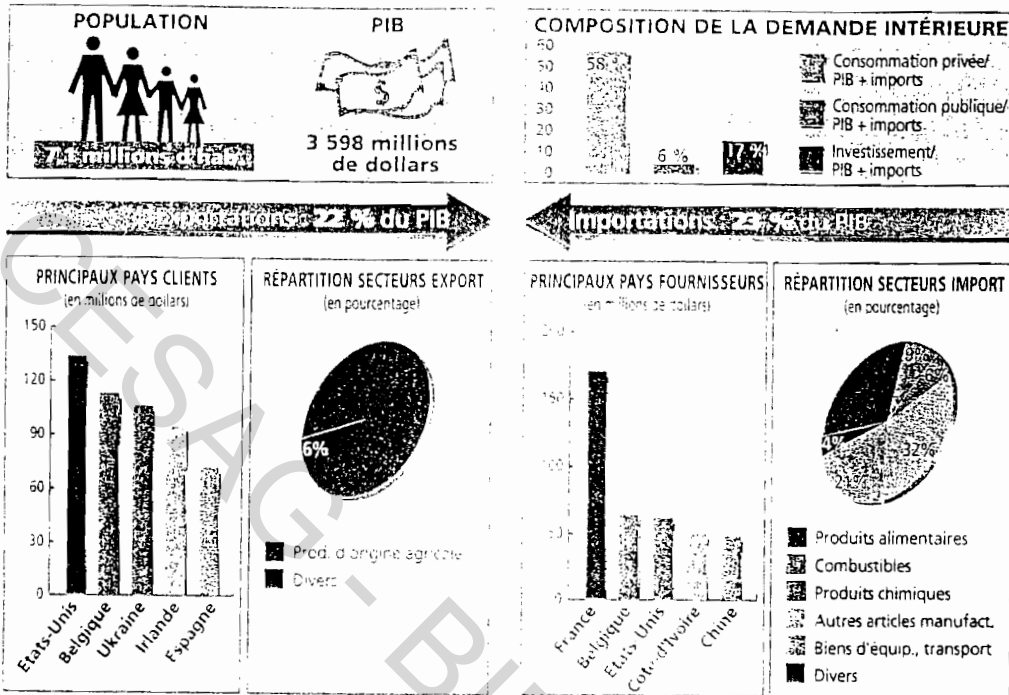
Le poids du passé et l'omnipotence d'une Administration à l'ancienne servent d'entrave sont des contraintes réelles. Toutefois, les investisseurs occidentaux sont désormais libres de s'implanter seuls ou avec un partenaire. La signature le 26 août 2000 d'un accord de partenariat entre le club des investisseurs européens en Guinée, animé par le PEE de Conakry et le gouvernement guinéen constitue une avancée dans ce sens à l'intention des investisseurs étrangers et guinéens.

PEE de Conakry

### NIVEAU DE VIE / POUVOIR D'ACHAT

Indicateurs	Guinée	Moyenne régionale	Moyenne PED
PNB/habitant (PPA dollars)	1 720	2 440	5 846
PNB/habitant (dollars)	540	1 051	3 982
Indice de développement humain	0,394	0,488	0,691
% du revenu national détenu par 10 % des plus aisés	32	36	32
Pourcentage de la population urbaine	31	40	59
Pourcentage des moins de 15 ans	44	43	32
Nombre de téléphones pour 1 000 habitants	5	28	143
Nombre d'ordinateurs pour 1 000 habitants	0	13	49

## M E S U R E D E S O P P O R T U N I T É S



Afrique subsaharienne

### GUINÉE

#### A P P R É C I A T I O N D U R I S Q U E

La nette accélération de la croissance, constatée en 2000, devrait se poursuivre en 2001, grâce à la reprise des investissements étrangers dans le secteur minier et à la hausse des cours de la bauxite.

Celle-ci a permis une nouvelle progression de l'excédent commercial qui devrait encore s'accroître en 2001, grâce à la hausse conjuguée des cours et de la production des autres minerais. De plus, les importations augmentent modérément, du fait de la progression des productions agricoles destinées à la

consommation interne et en dépit de l'évolution haussière du prix des hydrocarbures contribuant à une relance de l'inflation. Le déficit courant s'est, cependant, accentué en raison de la restructuration du secteur minier favorisant les importations de services (fret, assurance).

Le besoin de financement est couvert grâce à l'augmentation des flux d'investissements directs et au soutien des bailleurs de fonds. La Guinée est, par ailleurs, candidate à l'initiative d'allègement de dette des Pays Pauvres Très Endettés qui permet-

trait également de libérer des ressources supplémentaires pour lutter contre la pauvreté.

Toutefois, les relations avec les bailleurs de fonds restent fragiles pour deux raisons. D'une part, il s'agit des difficultés des autorités à respecter les objectifs fixés, de l'autre, il s'agit de l'instabilité politique externe (affrontements avec des rebelles libériens et sierra léonais dans le sud est du pays) et interne (représailles contre les réfugiés sierra léonais et libériens accusés de soutenir les rebelles, récente condamnation de l'opposant politique Alpha Condé).





# Côte-d'Ivoire

L'amélioration de la situation financière est liée à la normalisation politique

LE DIAGNOSTIC DE LA COFACE

**POINTS FORTS**

- La Côte-d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao et un important exportateur de café.
- L'économie ivoirienne est relativement libérée pour la région.
- Le nouveau pouvoir militaire semble s'efforcer d'améliorer la transparence de la vie publique et d'assurer les intérêts de l'État.

**POINTS FAIBLES**

- L'économie reste encore très dépendante des productions de café et de cacao, qui représentent 45 % des recettes d'exportations.
- Le caractère volatil d'une grande partie des recettes freine la tendance à l'amélioration de la situation des finances publiques.
- La prise de pouvoir par les militaires risque de compliquer les relations avec la communauté internationale.

A court terme  
**Risque faible**

À moyen terme  
**Risque élevé**  
sauf financements internationaux ou AFD

**LES PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES**

(En millions de dollars)	1995	1996	1997	1998	1999 (e)	2000 (p)
<b>Croissance économique (%)</b>	7,1	7,1	6	5,4	4,5	4,5
<b>Inflation (%)</b>	7,7	3,4	5,2	3,0	2,5	5,0
<b>Solde public/PIB (%)</b>	-3,7	-2,0	-2,0	-1,8	-3	-1,5
<b>Exportations</b>	3,8	4,3	4,0	4,2	3,9	3,8
<b>Importations</b>	2,4	2,7	2,7	2,6	2,6	2,8
<b>Balance commerciale</b>	1,4	1,5	1,3	1,6	1,3	1,0
<b>Balance courante/PIB (%)</b>	-6,0	-4,6	-4,3	-1,8	-2,2	-2,7
<b>Dette extérieure</b>	20,7	20,8	17,3	14,1	14,3	14,6
<b>Service de la dette/Exportations (%)</b>	35,1	31,1	31,0	37,0	34,0	35,0
<b>Réserves en mois d'importations</b>	1,3	1,4	1,4	1,7	1,7	1,7

**APPRÉCIATION DU RISQUE**

- La croissance économique, soutenue depuis 1995, ne devrait pas dépasser 4,5 % au cours des deux prochaines années, en raison de la chute des cours du cacao et du café.
- Pour les mêmes raisons, les taxes sur les exportations, représentant une part importante des recettes de l'État, ont enregistré une baisse sensible, expliquant le net creusement du déficit public.
- L'endettement élevé du pays ne peut devenir soutenable que dans l'hypothèse de la réduction de dette au titre de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés en cours, pour autant que les relations avec les bailleurs de fonds se normalisent.
- Celles-ci risquent en effet d'être perturbées, au moins dans un premier temps, par le récent renversement du président Konan Bédié par les militaires, faisant suite à une période de turbulences politiques inhabituelles dans un pays jusqu'alors marqué par une relative stabilité. Le général Guei, chef de la junte, qui paraît disposer du soutien de la population et de la plupart des partis politiques, s'est toutefois engagé à rendre le pouvoir aux civils dans le cadre d'élections démocratiques après avoir restauré la cohésion du pays.

## LA MESURE DES OPPORTUNITÉS PAR CREDIT RISK INTERNATIONAL ©

**TAILLE DU MARCHÉ IVOIRIEN****PIB 1998 : 11,7 milliards de dollars**

- **PLACE DE L'INVESTISSEMENT.** FBCF/PIB : 16 % en 1997 (à 70 % privées)  
Croissance des investissements 1990-1997 : + 16,5 % par an
- **PLACE DE LA CONSOMMATION.** consommation privée/PIB : 65 % en 1997  
Croissance de la consommation privée 1990-1997 : + 0,4 % par an

**POPULATION 1998 : 14,7 millions** (19,2 millions en 2015)

- **POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILER** (15-65 ans) : 7,4 millions  
dont population active : 6 millions (45 % dans l'industrie et les services)
- **PIB PAR TÊTE NOMINAL** : 790 dollars ; **EN PARITÉ DE POUVOIR D'ACHAT (PPA)** : 1 750 dollars  
Croissance du PNB par tête 1990-1997 : + 0,9 % par an
- **NOMBRE ESTIMÉ DE MÉNAGES AVEC UN POUVOIR D'ACHAT PPA\***, SUPÉRIEUR À :  
- 30 000 dollars internationaux par an : 70 000 (soit 2,5 % des ménages)  
- 15 000 dollars internationaux par an : 180 000 (soit 7 % des ménages)  
**INFÉRIEUR À 5 000 dollars internationaux par an** : 1 270 000 (soit 50 % des ménages)

**IMPORTATIONS CIF 1998 : 3 500 millions de dollars** (29,9 % du PIB)

soit + 15,1 % par rapport à 1995 ; ou 240 dollars par tête

- **PROVENANT :** États-Unis : 4,2 % Japon : 2,9 % Union européenne : 46,9 %  
Afrique : 13,2 % (France : 28,5 %)

Niveau de développement (dernières données disponibles)	Côte- d'Ivoire	Moyenne Afrique
Croissance démographique 1997-2015 (%)	+ 1,7	+ 2,3
Population urbaine (% population totale)	48	32
Population dans les villes > 1 million (%)	23	8
Pourcentage des moins de 15 ans (e)	45,2	44,8
Espérance de vie (années)	47	51
Mortalité infantile (%)	87	91
Consommation énergie par tête TEP	0,38	0,67
Population privée d'eau potable (% pop.)	58	50
Population privée de sanitaires (% pop.)	61	56
Nombre de médecins pour 1 000 habitants	0,1	0,05
Lignes téléphoniques pour 1 000 habitants	9	16
Téléphones mobiles pour 1 000 habitants	3	4
Voitures particulières pour 1 000 habitants	21	14
Nombre d'ordinateurs pour 1 000 habitants	3,3	1,1
Taux d'analphabétisme des adultes (%)	57	34,1
École secondaire/classe d'âge (%)	24,1	27
Universitaires/classe d'âge (%)	5	3

\* Calculs de l'auteur effectués en fonction de la répartition des revenus sur la part de consommation privée du PIB reflaté en parité de pouvoir d'achat (PPA). Le nombre des ménages est fonction de leur taille moyenne dans le pays. (Source : ONU).

## LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ PAR LA RÉDACTION DU MOCI

■ **Situation du marché.** La Côte-d'Ivoire dispose d'infrastructures de qualité relativement bonne et d'une élite éduquée.

Quatre secteurs sont particulièrement dynamiques : agriculture, énergie et mines, tourisme et exportation de produits industriels. D'autres secteurs sont en pointe, comme les télécommunications, l'équipement électrique et l'agroalimentaire.

Enfin, la réalisation de projets immobiliers pourrait offrir des possibilités d'affaires aux fournisseurs de matériaux de second œuvre. Quelques grandes sociétés restent à privatiser.

■ **Moyens d'accès.** Le tarif extérieur commun (Tec) de l'Union économique et monétaire ouest-africain (Uemoa) est appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier (quatre taux : 0 %, 5 %, 10 % et 20 %). Les importations sont en principe libres, sauf pour certains produits : animaux vivants, produits pharmaceutiques, huiles essentielles, supports de son et d'image, armes et munitions.

régime d'accès : autorisation préalable par le ministère compétent), produits pétroliers et tissus en coton (régime de limitation quantitative).

S'y ajoute une obligation d'assurance pour les importations de biens et marchandises à usage industriel et commercial. La compétition est, par ailleurs, faussée par la fraude et la corruption douanière.

Un certain nombre d'entreprises françaises en Côte-d'Ivoire se plaignent de difficultés de paiement depuis un an, parallèlement au tassement de leur activité.

■ **Attitude vis-à-vis de l'investisseur étranger.** La création d'activité dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, les industries d'extraction et de production d'énergie, d'industries manufacturières et culturelles, la santé, l'éducation et le tourisme ont fait l'objet d'une déclamation auprès du Centre de promotion des investissements en Côte-d'Ivoire

(Cepici). Si le montant de l'investissement atteint cinq millions de francs français, la création ou le développement d'activité, hors BTP, services bancaires et financiers, doit être agréé par le Cepici.

Le droit des affaires, notamment pour les sociétés, relève désormais du droit des affaires harmonisé africain (traité Ohada), largement d'inspiration française. Toutefois, malgré des progrès récents, les observateurs déplorent quelques dysfonctionnements dans la justice, les agents ne possèdent pas toujours la compétence et la probité souhaitées en matière commerciale. L'arbitraire des décisions est malheureusement encore trop souvent la norme.

■ **Régime de changes.** La Côte-d'Ivoire appartient à la zone franc. La parité est fixe et ne peut être modifiée qu'avec l'approbation des États membres de la Zone franc.

F. P.

### 2-1. c Les grilles des agences de notation

Standard & Poor's, Moody's et Fitch IBCA sont les trois agences de notation les plus célèbres au monde. Nous livrons, ici, la méthodologie d'analyse et les critères du **risque pays de Standard & Poor's**, et ensuite, les notes attribuées par ces trois agences, dans le cadre de l'évaluation des risques industriel (Investment grade) et financier (Speculative grade).

#### - Le risque pays chez Standard & Poor's

Risque politique	Charge de l'endettement public	Stabilité des prix
<ul style="list-style-type: none"> <li>forme de gouvernement et adaptabilité des institutions</li> <li>degré de participation démocratique</li> <li>processus de succession</li> <li>degré de consensus sur les objectifs de la politique économique</li> <li>intégration dans les échanges économiques et financiers internationaux</li> <li>risque sur la sécurité intérieure et extérieure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>actifs financiers publics</li> <li>niveau de la dette publique et charge de remboursement</li> <li>structure et composition en devises</li> <li>engagement en matière de retraites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>indicateurs d'inflation</li> <li>taux d'intérêt et croissance du crédit</li> <li>politique de change</li> <li>degré d'autonomie de la banque centrale</li> </ul>
Structure économique des revenus	Flexibilité de la balance des paiements	Perspectives de croissance
<ul style="list-style-type: none"> <li>niveau de vie, des revenus, accès à la santé</li> <li>économie de marché ou non</li> <li>accès aux ressources et diversification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>impact de la politique monétaire et fiscale sur les comptes extérieurs de la nation</li> <li>structure de la balance courante</li> <li>composition des flux de capitaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>niveau et composition de l'épargne et des investissements</li> <li>taux et structure de la croissance économique</li> </ul>
Flexibilité fiscale	Dette extérieure et liquidité	
<ul style="list-style-type: none"> <li>principaux soldes budgétaires</li> <li>marge de manœuvre de la politique fiscale</li> <li>pressions sur les dépenses publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>niveau et composition en devises de la dette extérieure</li> <li>importance des banques et autres entités publiques dans les engagements publics</li> <li>échancier et charge du service de la dette</li> <li>historique du service de la dette et autres actifs publics extérieurs</li> </ul>	

- Les notes des agences de notation

Comme l'indique fort bien leur nom, les agences de notation s'attachent à mesurer le risque lié à un pays, au moyen d'une note. En général, la note est composée de lettres alphabétiques, majuscules ou minuscules, suivies de commentaires. **Chez Standard & Poor's**, par exemple, les notes attribuées ne sont composées que de majuscules : AAA, AA, A, BBB, BB, B, CCC, CC, C, et D. **Chez Moody's**, en revanche, les notes sont composées de majuscules et de minuscules. Exemples : Aaa, Aa, A, Baa, Ba, B, Caa, Ca, C, et D. **Chez Fitch IBCA**, les notes sont pratiquement semblables à celles de Standard & Poor's, à la différence que la note D est plus détaillée en trois notes : DDD, DD et D.

Rating	Standard & Poor's	Rating	Moody's	Rating	Fitch IBCA
<b>INVESTMENT GRADE</b>					
AAA	La plus haute note attribuée par l'agence de notation. L'aptitude à payer les intérêts et à rembourser le capital est extrêmement forte.	Aaa	Qualité jugée maximale ; comporte le risque d'investissement le plus faible ; paiement des intérêts protégé par une marge exceptionnelle et remboursement assuré du principal ; modification de la capacité de remboursement peu probable, même en cas de multiples changements de l'environnement financier.	AAA	La plus faible probabilité de risque de crédit ; est attribué seulement dans le cas d'une capacité exceptionnellement forte de paiement des engagements financiers avant l'échéance ; cette capacité a une forte improbabilité d'être affectée de manière négative par des événements prévisibles.
AA	L'aptitude à faire face au paiement des intérêts et du capital reste très forte et ne diffère que dans une faible mesure de celle des émissions les mieux notées.	Aa	Qualité élevée ; marge de protection légèrement plus faible que celles de la catégorie Aaa ; fluctuation des éléments de protection de plus grande amplitude ; présence d'éléments générant un risque à long terme plus important que la catégorie Aaa.	AA	Très faible probabilité de risque de crédit ; est attribué dans le cas d'une très forte capacité de paiement des engagements financiers avant l'échéance ; cette capacité n'est pas significativement vulnérable aux événements prévisibles.
A	Forte capacité de paiement des intérêts et du capital, mais une certaine sensibilité aux effets défavorables des changements de circonstances ou de conditions économiques.	A	Qualité favorable ; qualification moyenne à supérieure ; éléments suffisants pour assurer les paiements, mais présence éventuelle de facteurs indiquant une possibilité de dégradation dans le futur.	A	Faible probabilité de risque de crédit ; forte capacité au remboursement ; cependant, plus grande vulnérabilité aux changements de circonstances ou de conditions économiques que pour les ratings supérieurs.
BBB	Capacité encore suffisante de paiement des intérêts et du capital, mais des conditions économiques défavorables ou une modification des circonstances sont davantage susceptibles d'affecter l'aptitude au service normal de la dette.	Baa	Qualité moyenne (marge de protection ni très élevée, ni suffisante) ; éléments en général suffisants, mais certains de ceux-ci sont absents ou peu fiables dans leurs caractéristiques de long terme ; ne possède donc pas des caractéristiques remarquables et contient en fait des éléments spéculatifs.	BBB	Normalement faible probabilité de risque de crédit ; la capacité de paiement est considérée comme convenable, mais des modifications de circonstances ou de conditions économiques peuvent affecter la capacité de remboursement.

SPECULATIVE GRADE					
BB	Vulnérabilité au défaut de paiement la plus faible pour la classe spéculative ; reste fortement exposé à des changements négatifs des conditions économiques et financières qui pourraient mener à une incapacité de respect des délais de paiement.	Ba	Contient des éléments spéculatifs ; futur mal assuré ; modeste protection des paiements ; caractéristiques financières incertaines.	BB	Possibilité de développement de risque de crédit, résultant particulièrement de dégradations des conditions économiques ; cependant des choix économiques et financiers judicieux peuvent permettre des engagements financiers.
B	Vulnérabilité plus élevée que BB, mais respect jusqu'à ce jour des engagements ; des conditions économiques et financières adverses réduiront certainement les capacités de les respecter.	B	Ne détient pas les caractéristiques généralement exigées par un placement ; faible assurance quant au respect des engagements à long terme.	B	Risque de crédit significatif, mais une marge de manœuvre de sécurité demeure ; engagements financiers normalement tenus ; cependant capacité de paiement continue contingentée à un environnement économique et des affaires favorable et soutenable.
CCC	Vulnérabilité actuellement identifiée ; respect des engagements dépendants de conditions économiques et financières favorables ; en cas de changements de ces conditions, capacité très certainement insuffisante à respecter les engagements.	Caa	Faible statut ; présence d'éléments reflétant un danger quant au respect des engagements.	CCC	Le défaut de paiement est une réelle possibilité ; capacité à honorer les engagements financiers seulement dans le cas d'une conjoncture économique et des affaires favorable et soutenable.
CC	Généralement appliqué aux emprunts de rang postérieur aux emprunts notés CCC.	Ca	Haut degré de spéculation ; forte probabilité de défaut ou imperfection significative.	CC	Forte probabilité d'apparition d'un défaut de paiement.
C	Idem, mais pour un emprunt noté CC ; indique parfois aussi un défaut de paiement imminent.	C	Degré le plus faible ; faible probabilité d'atteindre un niveau de qualité placement.	C	Défaut de paiement imminent.
D	Déjà en défaut de paiement des intérêts et du principal, sauf si, un délai de grâce étant prévu, on peut penser que le règlement sera effectué avant l'expiration du délai.	D		DDD, DD, D	Les titres sont hautement spéculatifs et leur valeur ne peut dépasser la valeur de recouvrement dans tout cas de liquidation ou de réorganisation de l'entité obligataire.
NR	pas de notation sollicitée	NR	pas de notation sollicitée	NR	pas de notation sollicitée

### **2-1.d Les grilles des journaux spécialisés et des experts**

Nous présenterons la démarche d'analyse du cabinet de consulting français *Nord Sud Export* et la grille d'évaluation du journal spécialisé nommé *Risques Internationaux*.

#### **- Le magazine *Risques Internationaux***

Ce journal spécialisé publie non seulement son appréciation du risque pays et sa grille personnelle d'analyse, mais aussi les commentaires des autres structures de mesure du risque pays, dans une rubrique intitulée « Appréciation du risque ».

On y trouve le point de vue d'instituts comme la *Coface*, *Standard and Poor's* et *Moody's*, pour les cotations internationales ; et *Transparency International*, à travers son indice de perception de la corruption, en plus de la position des assureurs publics et du journal, découlant de son échelle de mesure de 1 à 7 ou du pire des risques au meilleur risque.

**Les 5 critères pris en compte** par ce journal pour la mesure des **risques industriel, financier et commercial** sont les suivants :

- Le cadrage macroéconomique de la Banque Mondiale et du FMI ;
- l'évolution des ratios fondamentaux, à savoir : FBCF / PIB, SBG / PIB, Dette totale / PIB, Service de la dette / exportation de biens et services, et STC / PIB ;
- l'évolution des réserves de change en mois d'importation ;
- l'évolution de la capacité ou du besoin de financement / PIB ;
- les données politiques.

Des détails concernant la méthodologie de ce magazine sont publiés dans les pages suivantes, à titre d'illustration, et concernent la mesure du risque pays de l'Angola en 2003.

FICHE DE RISQUE / AFRIQUE SUBSAHARIENNE

ANGOLA - 2003



APPRECIATION DU RISQUE

**Position de "Risques Internationaux" :** l'Angola se trouve en catégorie 2, aussi bien pour le "risque exportateur" que pour le "risque investisseur", sur une échelle de 1 (le pire des risques) à 7 (le meilleur risque).

**Position de la Coface :** selon "@rating", ce pays s'inscrit en catégorie C, parmi les risques "spéculatifs", sur une échelle de A1, A2 A3 et A4 (risques "investissement", les meilleurs) à D (le pire).

**Position des autres assureurs publics :** la catégorie de prime de l'OCDE est la plus mauvaise possible : 7/7.

**Cotations internationales :** ni "Standard and Poor's" ni "Moody's" ne cotent la dette souveraine angolaise.

**Relations financières internationales :** L'Angola entretient des relations difficiles avec les institutions financières internationales et n'a pas obtenu d'accord avec le FMI ou de rééchelonnement de sa dette, sauf en 1989, pour \$ 446 mns. Mais ce pays fait également partie des Etats ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) liées à l'Union européenne par la Convention de Lomé.

**Indice de perception de la corruption :** les enquêtes de "Transparency international" placent l'Angola en catégorie 124 sur une échelle de 1 (le plus probe) à 133 (le plus corrompu).

RATIOS	1992	2002
FBCF / PIB	3,6	32,2
Solde public / PIB	-56,9	-9,0
Dette totale / PIB	174,2	83,0
Service de la dette / exportations (b+s)	nd	26,4
Solde de la balance courante / PIB	-14,1	+7,2
Réserves de change en mois d'importation	nd	0,5
Capacité ou besoin de financement / PIB	-7,2	-9,6

CADRAGE MACRO-ÉCONOMIQUE

PIB 2002 : US\$ 11,2 mds ; PIB par tête : US\$ 805 ; PNB par tête selon l'Atlas de la Banque Mondiale : US\$ 650.

La répartition sectorielle du PIB est la suivante : Agriculture : 8,0 % ; Industrie : 66,8 % (dont secteur manufacturier (8 %) ; Services : 25,3 %. Cette structure reflète la prédominance du secteur pétrolier dans l'économie angolaise.

PRINCIPAUX INDICATEURS progression en % annuel, sauf indication contraire	Tendances lourdes		Performances annuelles			Perspectives	
	1982-1992	2000	2001	2002e	2003p	2004p	Moyen terme
Produit Intérieur Brut (FMI et Banque mondiale)	+2,8	+3,0	+3,2	+15,3	+4,4	+11,4	(-)
PIB mondial selon le FMI	(3,4)	(+4,8)	(+2,4)	(+3,0)	(+3,2)	(4,1)	(o)
masse monétaire (M3)	nd	304	163	158	61	42	(-)
Prix à la consommation (selon le FMI)	23,9	325	153	109	95	30	(-)
Taux d'intérêt réel (sur dépôts à trois mois)	nd	46,0	56,1	41,1	25,0	nd	(o)
investissements en % du PIB	nd	29,4	34,0	32,2	32,2	33,1	(o)

ÉCHANGES EXTÉRIEURS (en millions de US \$)	Référence		Performances annuelles			Perspectives	
	1990	1999	2000	2001	2002	2003p	Moyen terme
Exportations (FOB)	3 884	5 157	7 921	6 534	8 359	9 460	(+)
Variation des exportations (%)	-28,9	-45,6	+53,6	-17,5	+27,9	+13,2	(+)
Les premiers clients sont les Etats-Unis, la Chine et la France. Le premier des postes à l'export est, de très loin, le pétrole brut qui représente 95% des exportations, suivi par les diamants.							
Importations (FOB)	1 578	3 109	3 040	3 179	3 709	4 320	(+)
Variation des importations (%)	+17,9	+49,5	-2,2	+4,6	+16,7	+16,5	(+)
Les premiers fournisseurs sont la Corée, le Portugal, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et la France. Les principales importations sont composées de biens de consommation (68%), de biens d'équipement (22%) et de biens intermédiaires.							
Balance commerciale (FOB-FOB)	+2 306	+2 047	+4 881	+3 355	+4 649	+5 140	(o)
Services et transferts	-2 542	-3 749	-4 085	-4 786	-5 293	-5 457	(o)
Balance des paiements courants	-236	-1 702	+796	-1 431	-644	-317	(o)

POSITION FINANCIÈRE EXTÉRIEURE (en millions de US\$)	1990		1999			2000		2001		2002		2003p		Moyen terme	
Dettes totales	8 594	11 029	10 146	9 600	9 296	9 900	(o)								
dont : - Multilatéraux (dont FMI à partir de 2001)	57	312	294	281	300	315	(o)								
- Bilatéraux	1 782	3 351	3 322	2 157	nd	nd	(o)								
- Créanciers privés	5 767	5 734	5 142	5 005	nd	nd	(o)								
- Dette à court terme	989	1 632	1 389	2 157	1 690	nd	(o)								
Arriérés de paiements en fin de période	701	4 397	4 530	4 825	5 259	5 624	(o)								

Les arriérés sont le principal problème de l'endettement public angolais vis-à-vis des créanciers extérieurs de ce pays, des créanciers privés pour l'essentiel. De fait, l'Angola s'est fermé toutes les sources de financement à bon marché et finance ses déficits budgétaires en engageant ses recettes pétrolières futures. Un traitement de la dette extérieure en Club de Paris serait nécessaire, mais il ne pourra être envisagé que dans la mesure où les autorités de Luanda acceptent les exigences du FMI. Celles-ci portent, pour l'essentiel, sur la transparence des comptes angolais et en particulier sur la clarification des recettes pétrolières.

Service de la dette totale payée	326	1 000	1 205	1 865	1 270	1 000	(-)
dont : - Intérêts	143	153	163	354	282	243	(-)
(dont multilatéraux)	(2)	(2)	(28)	(5)	(4)	(4)	(-)
- Principal	183	848	1 042	1 511	988	757	(-)
(dont multilatéraux)	(4)	(1)	(28)	(14)	(14)	(13)	(-)
Capacité (+) ou besoin (-) de financements	-419	-2 550	-246	-2 942	-1 632	-1 074	(-)
Investissements étrangers directs	-334	2 472	879	2 146	1 312	1 036	(-)
Réserves en devises	nd	496	1 198	732	375	900 au 30/10/03	
Taux de change US\$ 1 = en kwanzas (au 31/12)	29 900	5,58	16,82	31,95	58,67	78,60 au 30/10/03	
Taux de change US\$ 1 = en kwanzas (en moyenne annuelle)	29 900	2,79	10,04	22,06	79,76	78,64 en octobre 2003	

#### DONNÉES POLITIQUES

Successeur d'Agostinho Neto, José Eduardo dos Santos est président depuis le 20 septembre 1979. Il a annoncé son intention de ne pas se représenter lors des élections présidentielles de 2005, mais la plupart des observateurs pensent qu'il ne saura pas - en dépit d'une santé fragile - résister à la tentation d'être candidat à sa propre succession.

La guerre civile angolaise, qui avait commencé avant même l'indépendance du pays (le 21 novembre 75, dans la foulée de la révolution dite des "oeilleux", contre la dictature de Salazar, au Portugal, en avril 1974) a duré près de 28 ans et n'a été définitivement interrompue qu'en 2002, par l'accord de cessez-le-feu du 4 avril. La mort de Jonas Savimbi le 22 février 2002 a facilité la cessation des hostilités et permet d'espérer que la paix durera plus longtemps que lors des deux tentatives précédentes : les accords de Bicesse en 1991 puis le "protocole de Lusaka" de 1994.

L'Unita, en cours de démilitarisation, s'est

recomposée en mouvement politique, autour de Paulo Lukamba Gato, d'abord, puis de Isaias Samakuva, élu à la tête du mouvement lors de son premier congrès, qui s'est déroulé en juin dernier.

Le MPLA au pouvoir à Luanda vient, lui aussi, de se réunir en Congrès. Mais il semble avoir, pour sa part, moins rapidement évolué que son ennemi de toujours : votes à main levée, mise à l'écart des barons devenus trop encombrants comme Lopo de Nascimento... Même la veuve d'Agostinho Neto s'est insurgée contre la corruption qui rongé les rangs du parti. Les jours du MPLA ne sont pas comptés pour autant. Il garde la haute main sur l'appareil d'Etat ce qui lui laisse toute latitude pour organiser les élections à sa guise.

De plus, pour ébranler l'ancien parti unique, il faudrait que l'opposition se regroupe derrière un candidat unique. L'Unita n'est pas seule sur le champ politique et rien n'indique que Samakuva pourra, *in fine*, voler les rassembleurs.

#### DONNÉES SOCIALES

Selon l'indice du développement humain du PNUD, l'Angola se trouve placé en dessous de la moyenne africaine. La mortalité infantile, notamment, reste très élevée : 162 pour 1000 naissances contre 105 seulement dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

Les autres indicateurs, comme l'accès aux services de santé et à l'eau potable, ou comme scolarisation des enfants dans le primaire, sont inférieurs à la moyenne. La fertilité est très élevée, à hauteur de 6,6 enfants par femme (contre 5,2 pour la moyenne continentale). Si bien que le taux de croissance de la population est rapide (2,9%) en dépit d'une espérance de vie, à la naissance, de 47 ans seulement (semblable, elle, à la moyenne subsaharienne).

En fait, ce qui paraît choquant dans le cas angolais tient au fait que le PNB par tête est relativement élevé pour un pays d'Afrique : 650 \$ contre une moyenne de 450 \$. Mais les séquelles de la guerre civile seront encore longues à traiter.



### *- Nord Sud Export*

Ce cabinet d'experts ou de consulting se livre à deux sortes de mesures. D'une part l'évaluation du potentiel de marché, et d'autre part, la mesure du risque pays. **Le potentiel de marché** est évalué sur la base des trois ( 3 ) facteurs que sont : le poids économique et le niveau de développement, la taille réelle du marché, et la dynamique du marché. Quant au **risque pays**, il est appréhendé au moyen de ses quatre composantes essentielles à savoir : les risques financiers souverains, les risques financiers de marché, les risques politiques, et les risques liés à l'environnement des affaires.

Mais les facteurs du risque pays retenus sont au nombre de douze ( 12 ) et les critères servant à les mesurer sont près de soixante ( 60 ), à raison de quinze ( 15 ) critères pour chaque composante du risque pays.

**La liste complète des 12 facteurs déterminant du risque pays** selon ce cabinet est la suivante :

- Le poids de la dette publique et de son service,
- le risque de défaut souverain,
- la réputation financière du pays,
- la maîtrise des équilibres fondamentaux,
- le risque de change ou de dévaluation de la monnaie,
- le risque systémique et la volatilité économique,
- l'homogénéité de la société,
- la stabilité du gouvernement et du régime,
- les conflits extérieurs,
- les conditions des investisseurs étrangers,
- les conditions de travail,
- la bonne gouvernance .

En outre, un système de pondération des composantes ou paramètres du risque pays est adopté pour la mesure du risque. Mais **Nord Sud Export** ne se préoccupe que des **risques industriel et commercial**. Son échelle de mesure est de 1 à 7 ou du pire des risques au meilleur risque. Une matrice de décisions est produite à l'issue de tout ce travail d'évaluation et de mesure, à l'intention des exportateurs et des investisseurs industriel.

Pondérations affectées dans la méthodologie Nord Sud Export 2001-2002

Les 4 paramètres de risque pays		Exportateurs (horizon inférieur à 18 mois)	Investisseurs (implantation locale)
P I	Risques souverains	30%	10%
P II	Risques de marché	40%	30%
P III	Risques politiques	10%	30%
P IV	Environnement des affaires	20%	30%

Matrice décisionnelle de Nord Sud Export 2001-2002<sup>47</sup>

CLASSE DE RISQUE		EXPORTATEURS (marges commerciales)		INVESTISSEURS INDUSTRIELS (calcul du rendement)		
Classe	RISQUE	Si vous êtes maître de vos marges, augmentez-les de :	Ajustez votre politique de couverture	« Prime de risque » conseillée pour risque implantation	Soit : pour un taux de rendement de 15%	
1	Dangereux	160	75%	Pays à éviter si possible	Investissement à prohiber > 100%	> 30%
2	Très élevé	270	50%		100%	30%
3	Elevé			A assurer obligatoirement auprès COFACE ou assureur privé		
4	Assez élevé	320	40%		70%	25,5%
		380	25%		50%	22,5%
5	Modéré			A « cofacer » si préférence		
6	Faible	430	10%		27%	19%
		540	5%	Soyez confiants	13%	17%
7	Très faible		0%		0%	15%

## Méthodologie de Nord Sud Export 2001-2002

### PREMIERE MESURE : LE POTENTIEL DE MARCHE (de A à E)

#### Facteur 1 : Poids économique et niveau de développement (15 critères, 3/10)

- Taille du PNB 2000 (0,6)
- Population totale 2000 (0,4)
- Superficie totale (0,1)
- Taille du produit industriel 1999 (0,2)
- Part des biens d'équipement dans la valeur ajoutée industrielle 1999 (0,1)
- PNB par tête 2000 (0,4)
- Espérance de vie à la naissance – les dernières données disponibles (0,2)
- Taux de mortalité infantile dans la première année – les dernières données disponibles (0,1)
- Taux d'analphabétisation de la population masculine adulte – les dernières données disponibles (0,1)
- Taux de scolarisation dans le secondaire – les dernières données disponibles (0,2)
- Pourcentage d'universitaires dans la classe d'âge correspondante – les dernières données disponibles (0,2)
- Part des diplômes scientifiques dans le total des diplômes décernés – les dernières données disponibles (0,1)
- Dépenses de R&D / PNB (0,1)
- Nombre de véhicules pour 1000 habitants 1999 (0,1)
- Nombre de téléphones pour 1000 habitants 1999 (0,1)

#### Facteur 2 : Taille réelle du marché (9 critères, 3/10)

- PNB par habitant 2000 en parité de pouvoir d'achat (0,5)
- Population totale au-dessus du seuil de 1000 \$ par an (0,2)
- Population urbaine totale 1999 (0,2)
- Taille de la population effectivement salariée 1999 (0,2)
- Nombre de ménages disposant d'un revenu annuel supérieur à 15000\$ internationaux (0,6)
- Nombre de ménages disposant d'un revenu annuel supérieur à 30000\$ internationaux (0,6)
- Taux présumé de demande réprimée de biens de consommation durable (0,2)
- Importations totales 2000 en milliards de US \$ (0,3)
- Part des pays de l'Union Européenne dans les importations du pays depuis 1995 (0,2)

#### Facteur 3 : Dynamique du marché (8 critères, 2/10)

- Croissance du PNB dans les 10 dernières années 1991-2000 (0,4)
- Augmentation absolue de la population urbaine depuis 1990 (0,2)
- Augmentation absolue des ménages disposant de plus de 15000 \$ internationaux depuis 1990 (0,3)
- Augmentation absolue des importations entre 1992 et 2000 (0,3)
- Ratio de dépendance démographique (< 15 ans et > 65 ans) : population totale (0,2)
- Taux d'investissement (FBCF / PIB en %) (0,3)
- Productivité du capital (« capital output ratio » : FBCF / PIB sur croissance du PIB) (0,2)
- Importance des goulets d'étranglement déséquilibrant la croissance (0,1)

Facteur 4 : Ouverture et privatisation de l'économie (8 critères, 2/10)

- Taux d'extraversion : Importations + Exportations / PIB (0,2)
- Taux d'ouverture : exportations de biens et services / PIB (0,4)
- Part des investissements privés dans la FBCF 1999-2000 (0,4)
- Part des investissements étrangers directs dans la FBCF 1999 (0,2)
- Croissance des investissements étrangers directs de 1991 à 2000 (0,2)
- Capitalisation boursière par habitant comparée au PNB par tête 2000 (0,2)
- Propension interventionniste de l'Etat (0,2)
- Potentiel d'ouverture et de privatisation supplémentaire (0,2)

**DEUXIEME MESURE : LE RISQUE-PAYS (de 7 à 1, sur 700)**

**PARAMETRE I : RISQUES FINANCIERS SOUVERAINS (15 critères, /70)**

Facteur 1 : Poids de la dette publique et de son service (6 critères, 4/10)

- Dette extérieure publique 2000 à plus d'1 an / PIB 2000 (0,7)
- Dette extérieure totale 2000 (court terme inclus) / recettes d'exportations 2000 (1)
- Dette publique intérieure / PIB et évolution de ce ratio depuis 1995 (0,8)
- Service de la dette extérieure 1999 / exportations de biens et services (0,8)
- Part de la dette extérieure due aux banques (0,4)
- Degré d'autosuffisance alimentaire et énergétique du pays (0,3)

Facteur 2 : Risque de défaut souverain (6 critères, 4/10)

- Croissance comparée des exportations de biens et de services et de la dette extérieure depuis 1992 (0,7)
- Structure de l'échéancier de remboursement de la dette extérieure 2001-2005 (0,6)
- Position stratégique du pays vis-à-vis de l'aide internationale et du FMI (0,8)
- Ratings du risque souverain par les agences Standard & Poor's et Moody's et décotes Brady (0,6)
- Volonté vérifiée de l'Etat d'honorer ses engagements financiers dans le passé (0,8)
- Taux de sinistres des assureurs de l'Union de Berne sur acheteurs publics, situation Club de Paris (0,5)

Facteur 3 : Réputation financière (3 critères, 2/10)

- Niveau de convertibilité de la monnaie et ou appartenance à une zone monétaire (0,7)
- Réserves de devises (après soustraction de moitié des investissements de portefeuille) / importations 2000 (0,8)
- Probabilité d'un contrôle accru des changes dans les dix-huit prochains mois (0,5)

**PARAMETRE II : RISQUES FINANCIERS DE MARCHÉ (15 critères, /70)**

Facteur 4 : Maîtrise des équilibres fondamentaux (5 critères, 4/10)

- Equilibre extérieur 2000-2001 : solde des transactions courantes / PIB (0,8)
- Equilibre des finances publiques 2000-2001 : besoin de financement de l'Etat / PIB (1)
- Equilibre d'épargne 2000 : FBCF – épargne domestique / PIB (0,7)
- Equilibre des prix : hausse des prix à la consommation de mi 1997 à mi 2001 (0,8)
- Equilibre des taux d'intérêt : taux d'intérêt domestiques – Inflation 2001/ LIBOR (0,7)

Facteur 5 : Risque de change / dévaluation brusque et forte (hors zone franc) (4 critères, 3/10)

Surévaluation : taux de change effectif réel (TER) depuis 1992 et 1995 (0,8)

Evolution comparée du TER et du ratio : BFE -IDE / PIB 1997 (0,8)

Avec : BFE, besoin de financement extérieur = solde des paiements courants + remboursement du principal ; et IDE flux d'investissements directs étrangers pendant la période concernée

Réserves de devises juin 2001/ M1 et M2 (0,7)

Volatilité du taux de change dans les dix dernières années par rapport au cours pivot de référence (0,7)

Facteur 6 : Risque systémique et volatilité économique (6 critères, 3/10)

Surévaluation / volatilité boursière et conséquences en fonction du ratio : capitalisation boursière / PIB 2000 (0,5)

Créances douteuses du système bancaire et conséquences en fonction du ratio : crédit intérieur / PIB (0,6)

Taux de provisionnement de la place bancaire locale (0,4)

Croissance annuelle de la dette extérieure privée depuis 1996 (0,5)

Réserves de devises / dette extérieure privée à court terme (0,6)

Existence de sinistres sur acheteurs privés chez les assureurs crédit (0,4)

**PARAMETRE III : RISQUES POLITIQUES (15 critères, /70)**

Facteur 7 : Homogénéité de la société (4 critères, 3/10)

Equilibre / déséquilibre ethnique et racial (0,1)

Répartition des revenus (Coefficient de GINI) et dualisme socio-économique (0,7)

Importance des classes moyennes (0,6)

Conflits sociaux larvés / ouverts (0,7)

Facteur 8 : Stabilité du gouvernement et du régime (7 critères, 5/10)

Nature du régime (personnel / collégial / institutionnalisé) (0,8)

Clarté / opacité du processus de succession (0,7)

Cohésion / efficacité du gouvernement (0,7)

Soutien du gouvernement parmi les élites (0,4)

Expression pacifique / armée de l'opposition hors système (0,6)

Rôle stabilisateur / déstabilisateur de l'armée (0,6)

Risque de renversement violent ou de convulsion déstabilisatrice du régime (1,2)

Facteur 9 : Conflits extérieurs (4 critères, 2/10)

Existence ou risque grave d'un conflit armé déclaré (0,6)

Fréquence et intensité constatées des conflits militaires (0,5)

Soutien politique et/ou militaire d'une grande puissance (0,4)

Qualité des relations avec la France (0,5)

**PARAMETRE IV : ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES (15 critères, /70)**

Facteur 10 : Conditions des investissements étrangers (6 critères, 4/10)

Parité de traitement entre investisseurs étrangers et nationaux – situation 2000 (1)

Restrictions particulières aux mouvements de capitaux (0,5)

Acceptation de l'arbitrage international et/ou conventions de protection des investissements (0,8)  
Poids de la fiscalité locale sur les bénéfices – les dernières données disponibles (0,7)  
Coûts de financements locaux – les dernières données disponibles (0,6)  
Modernité / archaïsme des circuits de distribution locaux – les dernières données disponibles (0,4)

Facteur 11 : Conditions de travail (4 critères, 3/10)

Rapport qualité/prix de la main d'œuvre après charges sociales – les dernières données disponibles (0,8)  
Rapport qualité prix des transports et de l'énergie (0,6)  
Qualité des relations de travail avec les cadres locaux – les dernières données disponibles (0,6)  
Risque politique sur le personnel expatrié (1)

Facteur 12 : « Bonne gouvernance » (5 critères, 3/10)

Couverture statistique adéquate / inadéquate du pays selon FMI (0,4)  
Intensité des blocages bureaucratiques et niveau de corruption – données TI et NSE (0,7)  
Stabilité du droit commercial local (0,8)  
Respect de la loi et de la chose jugée (0,7)  
Niveau de criminalité dans le pays (vols et agressions) – les dernières données disponibles (0,4)

## 2-2 Les instruments de gestion disponibles

### 2-2.a Les classements internationaux

Plusieurs types de classements de pays existent en fonction de critères particuliers et aussi variés que la situation géographique, le niveau de développement, le niveau de vie, le niveau de développement humain, et l'effectif total de la population.

#### - *Le critère géographique ou continental*

Selon ce critère, **les statistiques de la Coface** distingue cinq zones géographiques, à savoir :

- la zone Afrique Subsaharienne ,
- la zone Afrique de Nord et Moyen Orient ,
- la zone Europe ,
- la zone Amérique ,
- la zone Asie .

Mais il est parfois possible de considérer un découpage plus fin de chaque zone. Ainsi on considèrera **en Europe trois sous zones ou sous régions** :

- les pays de l'Union Européenne ,
- les Pays de l'Europe Centrale et Orientale ou PECO ,
- les pays de la partie européenne de la CEI.

**En Amérique**, il y a essentiellement **deux sous régions** :

- Amérique du Nord ,
- Amérique du Sud .

**En Afrique Subsaharienne**, on compte **4 sous zones** ou sous régions

- Afrique de l'Ouest ,
- Afrique de l'Est ,
- Afrique Centrale
- Afrique Australe

**En Asie** on compte 3 sous régions :

- la Chine et l'Asie du Nord
- l'Asie des moussons ou Asie du Sud-Est
- l'Asie Centrale

### ***- Le critère du niveau de développement***

Selon ce critère, la Banque mondiale distingue, en fonction de la taille du PIB, de la dotation des pays en infrastructures économiques et de la part du secteur industriel dans le PIB, :

- les pays développés
- les pays en transition, qui rassemblent tous les pays de l'Europe de l'Est et de la CEI
- les pays en développement ou PED
- les pays les moins avancés ou PMA, qui constituent un sous groupe des PED
- et les pays de l'Organisation pour le Commerce et le Développement Economique (OCDE), qui constituent l'essentiel des pays développés.

### ***- Le niveau de développement humain***

Un indice de développement humain (IDH) est calculé par le programme des Nations Unies pour le Développement ( PNUD) depuis les années 1990, en vue de mesurer le niveau de développement des pays, sans en rester uniquement à leur poids économique. C'est un indice synthétique intégrant des données plus qualitatives et qui se présente comme un nombre compris entre 0 et 1.

Les critères de classification des pays sont les suivants :

Plus l'IDH se rapproche de 1, plus le niveau de développement du pays est élevé.

- Si  $IDH \geq 0,800$ , le niveau de développement du pays est considéré comme élevé.
- Si  $0,500 < IDH < 0,800$ , le niveau de développement est considéré comme moyen.
- Si  $IDH \leq 0,500$ , le niveau de développement du pays est faible.

Les 3 paramètres de l'IDH sont :

- L'espérance de vie, qui donne une idée de l'état sanitaire de la population,
- le taux d'alphabétisation et le taux de scolarisation, calculé en fonction d'une durée moyenne définie, qui renseignent tous les deux sur le niveau d'instruction,
- le produit intérieur brut par habitant, qui donne une idée du niveau de vie moyen.



*- Les critères du niveau de vie et de la population*

En plus du classement des pays selon le critère du niveau de vie, par le calcul du PIB global et du revenu par habitant, la Banque Mondiale s'intéresse aussi au classement des pays selon l'effectif de la population. Ainsi, en 2000 les 20 premiers pays des classements de la Banque Mondiale étaient les suivants, en fonction des trois critères du PIB global, du PIB par habitant et de la population totale.

Tous les autres classements internationaux évoqués figurent expressément dans l'annexe de ce présent travail et peuvent être consultés librement en cas de besoin.

<i>PIB global en milliards de dollars PPA</i>			<i>Population en millions</i>			<i>PIB par tête en dollars PPA</i>		
1	États-Unis	9 612,7	1	Chine	1 275,1	1	Luxembourg	50 061
2	Chine	5 019,4	2	Inde	1 008,9	2	États-Unis	34 142
3	Japon	4 841,6	3	États-Unis	283,2	3	Norvège	29 918
4	Inde	2 395,4	4	Indonésie	212,1	4	Irlande	29 866
5	Allemagne	2 062,2	5	Brésil	170,4	5	Islande	29 581
6	France	1 426,6	6	Russie	145,5	6	Suisse	28 769
7	Grande Bretagne	1 404,4	7	Pakistan	141,3	7	Canada	27 840
8	Italie	1 363,0	8	Bangladesh	137,4	8	Danemark	27 627
9	Brésil	1 299,4	9	Japon	127,1	9	Belgique	27 178
10	Russie	1 219,4	10	Nigeria	113,9	10	Autriche	26 763
11	Mexique	884,0	11	Mexique	98,9	11	Japon	26 755
12	Canada	856,1	12	Allemagne	82,0	12	Australie	25 693
13	Corée du Sud	821,7	13	Vietnam	78,1	13	Pays Bas	25 657
14	Espagne	768,5	14	Philippines	75,7	14	Hong Kong	25 153
15	Indonésie	640,3	15	Iran	70,3	15	Allemagne	25 103
16	Australie	492,8	16	Égypte	67,9	16	Finlande	24 996
17	Argentine	458,3	17	Turquie	66,7	17	Suède	24 277
18	Turquie	455,3	18	Éthiopie	62,9	18	France	24 223
19	Pays Bas	408,4	19	Thaïlande	62,5	19	Italie	23 636
20	Afrique du Sud	402,4	20	Grande Bretagne	59,4	20	Grande Bretagne	23 509

## 2-2.b Les dispositions réglementaires de la BRI

La Banque des Règlements Internationaux ou BRI, en tant qu'organisme de tutelle des banques de bon nombre de pays, est un grand acteur du risque pays. Dans le cadre des activités du Comité de Bâle, elle mène depuis une quinzaine d'années des recherches visant à améliorer la solvabilité des banques et ce aussi bien lorsque les prêts sont effectués auprès d'entités économiques étrangères.

**La BRI** a débuté ses activités à Bâle, **le 17 mai 1930**. Elle fonctionne comme la banque des Banques Centrales à l'échelle mondiale et a pour principal objectif d'encourager la coopération monétaire et financière internationale. Ses fonctions sont diverses mais **quatre missions lui sont assignées**, à savoir : constituer un forum de discussion pour optimiser les prises de décisions réglementaires internationales ; demeurer un laboratoire de recherche économique et monétaire dans le domaine bancaire ; représenter une contrepartie de qualité des Banques Centrales dans leur transactions financières ; et agir comme agent économique ou mandataire en liaison avec les opérations économiques internationales.

Dans le cadre de ses activités d'encouragement de la coopération monétaire et financière internationale, la BRI a instauré le **Comité de Bâle** sur le contrôle bancaire en **décembre 1974**, à l'initiative des gouverneurs des Banques Centrales des dix pays les plus industrialisés au monde ou G10. **Les deux objectifs du Comité de Bâle sont :**

- La mise en place de mesures visant à l'amélioration de la coopération entre les autorités de contrôle des banques,
- Le renforcement des normes de surveillance en matière de solvabilité afin de contribuer à accroître la solidité et la stabilité de l'activité bancaire internationale.

Ainsi le Comité de Bâle a-t-il été amené à définir des objectif de convergence internationale sur la mesure des fonds propres, dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'accord de Bâle sur les fonds propres » ou **Bâle 1 de juillet 1988**. Mais cet accord qui avait conduit à l'édification d'un ratio de fonds propres dénommé ratio **Cooke de 8 %** , nécessite des ajustements à cause des crises financières survenues, notamment celles du Mexique de 1994, de l'Asie en 1997 et de la Russie de 1998, qui ont révélé ses limites, mais aussi du fait des innovations financières qui ont cours, sans oublier la définition arbitraire des catégories de risques et les mesures statiques de la solvabilité des banques que cela favorisait. **Le ratio Cooke = Fonds Propres / somme des risques de crédits pondérés >= 8 %**

C'est précisément à travers son activité consistant au renforcement des normes de surveillance en matière de solvabilité en vue d'accroître la solidité des banques et la stabilité de l'activité bancaire internationale, que la Banque des Règlements Internationaux est amenée à gérer le risque pays. En effet, dès l'**horizon 2006**, le ratio Cooke devra être remplacé par le **ratio Mc Donough** fondé sur une nouvelle évaluation du risque dont chaque composante sera individuellement prise en compte par différentes méthodologies.

Cela suppose un nouveau dispositif de contrôle bancaire inspiré par des directives contraignantes du Comité de Bâle pour l'ensemble des institutions bancaires et de nouvelles pratiques de gestion des prêts en vue d'optimiser la couverture en cas de retard ou de non paiement des dettes. Car compte tenu du fait qu'un grand nombre d'agents économiques entreprennent des relations commerciales et financières internationales, les banques doivent se couvrir contre le risque pays.

A l'intérieur de chaque banque, les crédits accordés se doivent d'être provisionnés en fonds propres, selon le risque pays inhérent à chaque pays. Deux sortes de méthodes d'évaluation du risque de crédit sont proposées aux banques. Une approche externe ou standardisée basée sur les rating externes délivrés par les agences de notation, et une approche interne issue des études risque pays menées au sein des banques en fonction de leur propre portefeuille de créances.

L'approche interne d'évaluation du risque de crédit peut être menée au moyen de deux méthodes. La méthode dite de base et la méthode avancée.

La méthode de base s'attache uniquement à la probabilité de défaillance du débiteur. Pour ce faire, elle s'appuie sur la réglementation qui prévoit les paramètres indispensables au calcul que sont : la maturité et la granularité ou la prise en compte de la progression des probabilités de défaillance sans causer une forte volatilité des fonds propres.

Quant à la méthode avancée, elle consiste en une détermination par la banque elle-même, de l'ensemble des paramètres de calcul précédemment évoqués. Deux formes de méthodologies internes sont laissées à l'appréciation des banques. Certaines optent pour une évaluation du risque de crédit à partir d'un modèle économétrique, tandis que d'autres préfèrent une approche statistique.

Le tableau suivant est une illustration de l'approche externe d'évaluation du risque de crédit. Il reprend les exigences de couverture en fonds propres en fonction du rating établi et de l'entité économique débitrice.

Pondérations des créances sur les différents types de débiteurs						
	AAA à AA	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à BB-	En dessous de B	Pas de notation
débiteurs souverains	0%	20%	50%	100%	150%	100%
Banques						
option 1 <sup>(1)</sup>	20%	50%	100%	100%	150%	100%
option 2 <sup>(2)</sup>	20%	50%	50%	100%	150%	150%
Entreprises	20%	100%	100%	100%	150%	100%

Notes : <sup>(1)</sup> notation des Etats souverains : la pondération est basée sur la note attribuée à l'Etat dans lequel le siège social de la banque est situé. <sup>(2)</sup> notation de la banque. *Source : Comité de Bâle, 1999*

### Méthode de mesure de l'adéquation des fonds propres

Total des fonds propres  
(sans changement)

= ratio de fonds propres

risque de crédit + risque de marché + risque opérationnel (>8%)

#### *Menu d'options pour la mesure du risque de crédit*

*Approche standardisée (modifiée)*

*Approche fondée sur les notations internes, méthode simple*

*Approche fondée sur les notations internes, méthode complexe*

#### *Menu d'options pour la mesure des risques de marché*

*(sans changement)*

*Approche standardisée*

*Approche des modèles internes*

#### *Menu d'options pour la mesure du risque opérationnel*

*Approche de l'indicateur unique*

*Approche standardisée*

*Approche de la mesure interne*

Comme l'indique le programme de calcul du ratio des fonds propres, à la différence du ratio Cooke, **le ratio Mc Donough intègre dans son calcul trois types de risques** : le risque de crédit, le risque opérationnel et le risque de marché.

**Le risque de crédit** est le risque de pertes résultant de la défaillance d'un créancier ou d'une contrepartie. **Le risque opérationnel** est le risque de pertes directes ou indirectes résultant d'une inéquation ou d'une défaillance attribuables aux procédures, aux facteurs humains et aux systèmes, ou à des causes externes. **Le risque de marché** est le risque de pertes sur position de négociation en cas d'évolution défavorable des cours, des prix, ou des taux .

En plus de l'adoption d'un nouveau ratio des fonds propres, en l'occurrence le ratio Mc Donough, visant à satisfaire la nécessité pour toutes les banques d'assurer la couverture des risques par un minimum de fonds propres, les accords de Bâle 2, de janvier 2001, prévoient une surveillance prudentielle de l'adéquation des fonds propres par les Banques Centrales nationales et une discipline de marché au moyen d'une bonne diffusion de l'information sur la solidité des banques, les évaluations externes et les ratings des débiteurs.

Ainsi, des dispositions réglementaires ont-elles été renforcées en vue d'une meilleure gestion du risque pays par les banques. Elles engagent à la fois la responsabilité de la Banque des Règlements Internationaux et celle des Banques Centrales nationales, mais surtout celles des banques dont la pérennité est intimement liée à une parfaite maîtrise des risques .

## **CHAPITRE 2**

### **PROPOSITION DE GRILLE ET APPLICATION A LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

L'objet de ce chapitre est de parvenir à proposer une grille d'évaluation du risque pays qui ait le triple avantage d'être synthétique, pratique et fiable, à partir de l'éventail de grilles et d'informations disponibles évoqués dans le chapitre précédent.

#### **Section 1 : Proposition de grille**

La grille d'évaluation du risque pays que nous proposons est fondée sur les trois facteurs déterminants du risque pays qui ont inspiré notre taxinomie des risques pays, à savoir, la capacité à rembourser du pays, la volonté ou la détermination des gouvernants, et la sensibilité de l'économie aux chocs extérieurs.

##### **1-1. Les critères de mesure retenus**

Quels sont les critères d'évaluation que nous pouvons retenir pour chacun des trois facteurs déterminants de notre analyse ?

###### ***1-1.a La capacité à rembourser***

Il faut considérer aussi bien le secteur public que le secteur privé car une défaillance de paiement peut provenir de l'un de ces deux secteurs ou des deux à la fois. Une défaillance du secteur public, sur une longue période, entraîne généralement celle du secteur privé.

En vue de mesurer la capacité de paiement de ces deux secteurs, nous retiendrons les critères suivants :

###### **- *Pour le Secteur Public 5 critères :***

- L'état des comptes extérieurs : le STC est-il excédentaire ou déficitaire ?
- La situation de la dette intérieure : quel est l'état de la dette publique envers le secteur privé ?

- La situation de la dette extérieure : y a-t-il des arriérés , des reports, ou alors des paiements effectifs ?
- Le ratio Masse salariale / recettes fiscales  $\leq 40\%$  : l'Etat maîtrise-t- il ses charges de base ?
- Le taux d'inflation  $\leq 3\%$  par an : quelle est la situation de la gestion macroéconomique du pays ?

**- Pour le Secteur Privé 5 critères :**

- La taille du marché : quelle est la population en âge de travailler ? la consommation privée / PIB ?
- le niveau de vie et le pouvoir d'achat de la population ,
- les habitudes de paiement du secteur privé ,
- le classement international du pays selon le niveau de développement ,
- la position géographique du pays.

**1-1.b La détermination des gouvernants**

Certaines données politiques et sociales sont au cœur de l'analyse du risque pays et relèvent essentiellement des gouvernants qui ont en charge, la gestion des affaires courantes d'un pays. En effet, il revient aux gouvernants des Etats de construire, par de mesures politiques et sociales, des Etats modernes, respectueux des libertés individuelles et collectives et abritant des institutions crédibles indispensables au développement de l'économie de marché. La détermination des gouvernants ou leur volonté affirmée de créer un meilleur environnement politique, économique et social, est un facteur très important du risque pays, et notamment en Afrique Subsaharienne.

Les 9 critères retenus peuvent être analysés comme des critères politiques et sociaux.

**- Les 4 critères politiques :**

- La pratique de la démocratie ,
- le respect des droits de l'homme ,
- les habitudes de paiement de l'Etat ,
- la liberté économique .

**- Les 5 critères sociaux :**

- Le cadre juridique et institutionnel ,
- la sécurité intérieure ,
- les crises sociales ; y a-t-il des signes d'un malaise social ?
- la bonne gouvernance ,
- l'environnement des affaires ; quelles sont les mœurs de la population ?

**1-1.c La sensibilité aux chocs extérieurs**

Ce dernier facteur du risque pays sera appréhendé à partir de 7 critères d'ordre économique, financier, politique et social . Pour les chocs économiques, il s'agira d'analyser les effets des 4 chocs majeurs suivants sur l'économie du pays considéré. Et pour les chocs politiques et sociaux, nous analyserons la sensibilité aux 3 facteurs majeurs retenus.

**- Les 4 chocs économiques et financiers :**

- La chute des cours mondiaux,
- les embargos sur des biens spécifiques,
- les variations des cours des devises et notamment l'Euro, le Dollar et le Yen ,
- les variations du montant des réserves officielles .

**- Les 3 critères politiques et sociaux :**

- La position géographique par rapport aux conflits politiques et sociaux ,
- la qualité de la politique internationale ,
- l'état des relations historiques avec les pays partenaires .



## 1-2. La grille de notation de 1 à 5

La spécificité de la grille que nous proposons, provient aussi bien de sa vocation de synthèse des différentes grilles existantes, que de son principe de notation .

### 1-2. a Le Principe de la notation de 1 à 5

Nous considérerons 5 appréciations possibles du risque pays et 5 notes correspondantes. En effet le risque peut être évalué comme étant : très bon, bon, assez bon, élevé, ou très élevé, et les notes correspondantes sont : 5 : 4 : 3 : 2 ; 1. Du point de vue des commentaires correspondant aux performances du pays considéré, par rapport aux différents critères d'évaluation, on a respectivement : Très bien, Bien, Assez bien, Insuffisant, et Médiocre .

#### - La note de 1 à 5

Note / 5	Appréciation des performances du pays par rapport à chaque critère retenu	Appréciation du risque pays
5	Très bien	Très bon risque
4	Bien	Bon risque
3	Assez bien	Assez bon risque
2	Insuffisant	Risque élevé
1	Médiocre	Risque très élevé

### **1-2.b La note selon les critères du classement et de la zone géographique**

#### **- La note et la zone géographique**

Selon la zone de localisation du pays, la note en fonction de ce critère sera la suivante :

- Zone Afrique Subsaharienne ..... **1/5** , car le développement humain est faible.
- Zones Asie et Afrique du Nord plus Moyen Orient..... **3/5** , le développement humain est moyen .
- Zones Amérique et Europe..... **3/5** , le développement humain est moyen.

#### **- La note et le classement international**

En fonction du classement international du pays, la note sera la suivante :

- Pays en développement parmi les 20 premiers..... **2/5** , sinon **1/5**
- Pays les moins avancés ..... **1/5**
- Pays en transition parmi les 10 premiers ..... **4/5** , sinon **3/5**
- Pays développés ..... **5/5**

### **1-2.c Proposition de grille d'évaluation**

La grille d'évaluation que nous proposons se compose d'une grille de correspondance et d'une grille de notation de 1 à 5.

#### **- La grille de correspondance**

La notation sur 5 nécessite que l'on traduise ou transcrive les notes sur 100 et celles des systèmes alphanumériques utilisés par les instituts de rating et agences de notation du risque pays. C'est pourquoi une **grille de correspondance** des notes a été conçue à cet effet. Ce travail de transcription des notes sur 5 doit se faire de manière intelligente ou non mécanique. Il faudrait surtout partir des appréciations du risque ou des commentaires accompagnant les notes des autres systèmes de notation . Ce travail préliminaire terminé, il ne reste plus qu'à reporter les notes sur 5 dans la grille d'évaluation du risque pays, intitulée grille de notation de 1 à 5 .

### ***- La grille de notation de 1 à 5***

Le remplissage de cette grille est la dernière étape de l'évaluation du risque pays. Les notes sur 5 qui y ont été reportées doivent être traitées de manière à obtenir 4 notes moyennes X1, X2, X3, et X4. Le coefficient de pondération est plus élevé ( 2 contre 1 ) pour le cas de la défaillance du secteur public parce que c'est un risque macroéconomique important qui entraîne les autres.

La note définitive ou finale X est égale au quotient par 5, de la somme des produits des notes moyennes par les coefficients de pondération . Le diviseur 5 est égal, ici, à la somme des coefficients de pondération .  $X = ( 2 X1 + X2 + X3 + X4 ) / 5$

### ***- Commentaires***

La note finale du pays considéré correspond à l'évaluation du risque de pertes économiques, commerciales et financières auxquelles s'expose tout opérateur économique dès lors qu'il s'engage dans des relations internationales d'affaires avec ce pays. S'il est facile d'interpréter les notes correspondant à des nombres entiers, les nombres à virgule ou décimaux nécessitent une analyse plus intelligente. En effet, selon que la partie décimale de la note est inférieure ou supérieure à 50 centièmes (0, 50 ) , l'interprétation sera pessimisme ou optimiste .

### ***- Présentation de la grille d'évaluation de 1 à 5***

Les grilles de correspondance et de notation ont été élaborées comme une synthèse de tous les critères précédemment énumérés. Elles se présentent comme il suit :

**RISQUE PAYS : GRILLE DE NOTATION DE 1 à 5**

Déterminants du risque pays		Critères retenus	Sources d'information appropriées	Notes/ 5	Moyenne Notes / 5	Pondérations	Note finale/ 5
<b>La capacité à remboursser</b>	secteur public	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat de la BDP: déficit ou excédent</li> <li>- Situation de la dette intérieure</li> <li>- Situation de la dette extérieure</li> <li>- Salaires/ recettes fiscales &lt; = 40 %</li> <li>- Taux d'inflation &lt; = 3% par an</li> </ul>	Rapport du FMI et de la Banque Mondiale et des services du Ministère de l'économie et des finances du pays concerné		X1	2	<b>X</b>
	secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taille du marché</li> <li>- Niveau de vie et pouvoir d'achat</li> <li>- Habitudes de paiement du privé</li> <li>- La situation du classement du pays</li> <li>- Zone géographique</li> </ul>	Crédit Risk International Coface et PNUD/ IDH Coface: Analyses c. et m. terme Banque Mondiale : PIB / habitant Coface / les risques par zone		X2	1	
<b>La détermination des gouvernants</b>	critères politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pratique de la démocratie</li> <li>- Le respect ds droits de l'homme</li> <li>- Les habitudes de paiement de l'Etat</li> <li>- La liberté économique</li> </ul>	Standard & Poor's/ Risques polit. Amnestie Internationale Banques régionales, FMI et BM Heritage Foundation		X3	1	
	critères sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre juridique et institutionnel</li> <li>- La sécurité intérieure</li> <li>- Les crises sociales</li> <li>- La bonne gouvernance</li> <li>- L'environnement des affaires</li> </ul>	Coface/ Analyses c et m terme Journaux politiques, actualités Standard & Poor's/ Risques polit. Rapports du FMI et de la BM Transparency International/ IPC				
<b>La sensibilité aux chocs extérieurs</b>	économiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La chute des cours mondiaux</li> <li>- Les embargos sur des biens</li> <li>- Les variations des devises</li> <li>- L'état des réserves officielles</li> </ul>	Le diagnostic macroéconomique et macrofinancier du FMI et les services du Ministère de l'économie et des finances du pays.		X4	1	
	politiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La politique internationale</li> <li>- La situation géographique</li> <li>- L'état des relations historiques avec la puissance coloniale.</li> </ul>	Actualité et analyses politiques Carte du monde Analyses politiques et données géopolitiques de la Coface				

## RISQUE PAYS : GRILLE DE CORRESPONDANCE

Déterminants du risque pays		Critères retenus	Sources d'information appropriées	Note attribuée par la source	Note équivalente sur 5
La capacité à remboursser	secteur public	- Etat de la BDP: déficit ou excédent	Rapport du FMI et de la Banque Mondiale et des services du Ministère de l'économie et des finances du pays concerné		
		- Situation de la dette intérieure			
	- Situation de la dette extérieure				
	- Salaires/ recettes fiscales < = 40 %				
secteur privé	secteur privé	- Taux d'inflation < = 3% par an	Credit Risk International		
		- Taille du marché	Coface et PNUD/ IDH		
		- Niveau de vie et pouvoir d'achat	Coface: Analyses c. et m. terme		
		- Habitudes de paiement du privé	Banque Mondiale : PIB / habitant		
La détermination des gouvernants	critères politiques	- La situation du classement du pays	Coface / les risques par zone		
		- Zone géographique	Standard & Poor's/ Risques polit.		
		- La pratique de la démocratie	Amnestie Internationale		
		- Le respect ds droits de l'homme	Banques régionales, FMI et BM		
	critères sociaux	- Les habitudes de paiement de l'Etat	Heritage Foundation		
		- La liberté économique	Coface/ Analyses c et m terme		
		- Le cadre juridique et institutionnel	Journaux politiques, actualités		
		- La sécurité intérieure	Standard & Poor's/ Risques polit.		
La sensibilité aux chocs extérieurs	économiques	- Les crises sociales	Rapports du FMI et de la BM		
		- La bonne gouvernance	Transparency International/ IPC		
		- L'environnement des affaires	Le diagnostic macroéconomique et macrofinancier du FMI et les services du Ministère de l'économie et des finances du pays.		
	politiques	- La chute des cours mondiaux	Actualité et analyses politiques		
		- Les embargos sur des biens	Carte du monde		
		- Les variations des devises	Analyses politiques et données géopolitiques de la Coface		
- L'état des réserves officielles					

## Section 2 : Application à la Guinée

La présente section vise à évaluer le risque pays de la République de Guinée à partir de la grille de notation de 1 à 5 que nous avons conçue et proposée. Un tel exercice est nécessaire pour tester la pertinence de l'outil suggéré.

### 2-1. Le risque pays de la Guinée en 2004

La mesure du risque pays de la Guinée nécessite une somme de données géographiques, économiques, politiques, sociales, et culturelles.

#### 2-1.a Présentation générale de la Guinée

La République de Guinée appelée aussi Guinée-Conakry pour la différencier des deux autres Guinée ( Guinée-Bissau et Guinée équatoriale ), est un pays d'Afrique de l'Ouest borné par l'océan Atlantique, limité au nord-ouest par **la Guinée-Bissau** ; au nord par **le Sénégal** ; à l'est par **le Mali** ; au sud-est par **la Côte d'Ivoire** ; au sud par **le Libéria** et **la Sierra Léone**.

#### Fiche technique de la Guinée :

Capitale : Conakry

Population : 7,9 millions d'habitants

Superficie : 245 857 km<sup>2</sup>

Langue officielle : Français

Système politique : République populaire pluraliste

Monnaie : Le franc Guinéen, inconvertible, rattaché au dollar .

#### Données sociales :

Groupes ethniques : une trentaine dont aucun n'est majoritaire.

Croissance démographique de 1997 à 2015 : + 2,1 % ( moyenne Afrique = +2,3 % )

Espérance de vie : 46 ans ( moyenne Afrique = 51 ans )

Mortalité infantile : 120 pour 1000 ( moyenne Afrique = 91 pour 1000 )

Population privée d'eau potable : 54 % de la population totale

Population privée de sanitaire : 69 % ( moyenne Afrique = 56 % )

Population urbaine : 33 % de la population totale .

Taux d'analphabétisme des adultes : 62 %

Lignes téléphoniques pour 1000 habitants : 3 ( moyenne Afrique = 16 )

Part du revenu national détenu par 10 % des plus aisés : 32 %

IDH : 0,397 < 0,500 : le développement humain est très faible. PNB/habitant = 540 dollars.

#### Les points forts de la Guinée:

- C'est un pays possédant d'importantes ressources minières. En effet, plus de la moitié des réserves mondiales de bauxite, d'or et de diamant se trouve en République de Guinée ;
- Le territoire et le climat de prêtent à une agriculture diversifiée et à l'élevage ;
- Le potentiel hydroélectrique est important ;
- Des efforts de libéralisation de l'économie ont été entrepris depuis 1985 pour effacer les séquelles de 25 années d'économie planifiée, sous la présidence de M. Ahmed Sékou TOURE, le premier Président de ce pays, après l'indépendance, le 02 octobre 1958.

#### Les points faibles de la Guinée :

- L'économie est très dépendante du secteur minier, dont la production est pénalisée par la vétusté des installations ;
- Les industries de transformation des minerais font défaut ;
- Malgré les taux de croissance réalisés depuis 1985, la Guinée demeure un pays extrêmement pauvre et inégalitaire ;
- Le pays continue de souffrir de l'opacité de la vie publique .

#### Données politiques :

La Guinée est encore sous le choc des vingt-cinq ( 25 ) années de mise en œuvre de la politique socialiste du régime de M. Sékou TOURE et des conséquences de la rupture diplomatique avec la France, dans la première décennie des indépendances. La révolution culturelle et la réforme scolaire initiées au lendemain des indépendances dont l'objet était d'encourager le repli sur soi et l'apprentissage des langues africaines guinéennes, au détriment de la langue française, sont les principales causes lointaines du faible taux d'alphabétisation et de scolarisation de la Guinée. La rupture d'avec la France, priva ce pays des financements nécessaires pour son décollage économique et son développement. Le régime autoritaire de Sékou TOURE qui s'était transformé en une dictature, causa l'exil de près du quart de la population ( deux millions de personnes ) en France, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Beaucoup d'intellectuels furent exécutés. On évalue le nombre de personnes tuées par le régime à près de sept cent milles ( 700 000 ).

A la mort du Président Sékou TOURE en 1984, le pays est paralysé, ruiné. Les prisons étaient pleines. Un gouvernement intérimaire est alors mis en place. Mais il est bientôt renversé par le colonel Lansana CONTE, à la tête du Comité révolutionnaire de redressement national ( CMRN ) et devient Président de la République. Il amnistie les prisonniers politiques, s'attache à démanteler le système socialiste par des réformes, réduit le pouvoir de l'armée et se rapproche de la France et de ses voisins. Les libertés fondamentales sont progressivement restaurées, l'inflation maîtrisée, et la vie démocratique s'installe progressivement. Le Président CONTE échappe à un coup d'Etat en 1985. A la fin des années 1980, la Guinée s'ouvre au capitalisme occidental en dérégulant les investissements et en redéfinissant le rôle de l'Etat. Cette période de transition vers l'économie de marché a été plus ou moins une réussite.

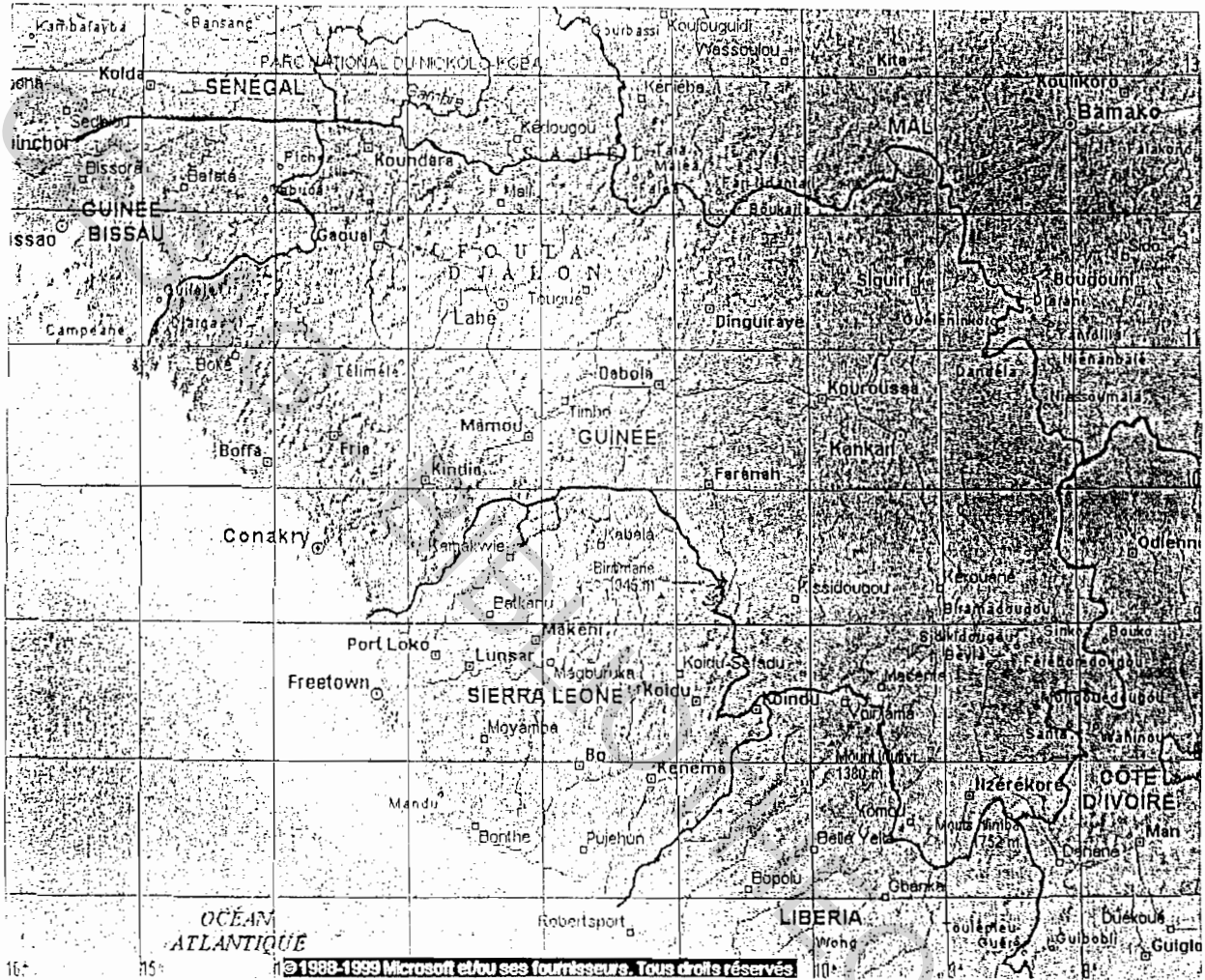
La première élection présidentielle pluraliste a eu lieu en 1993 et la seconde en 1998. Toutes les deux sont remportées par le Président CONTE, non sans contestations. Notamment, les élections de 1998, remportées avec 56% des suffrages exprimés, ont provoqué de violentes émeutes. En effet, depuis la modification de la constitution par le Président CONTE, de nombreuses irrégularités ont cours en Guinée. Ainsi, Amnesty internationale dénonce encore aujourd'hui le régime guinéen pour ses violations de la liberté d'expression et du droit d'association, et pour les tortures en tout genre des personnes incarcérées, souvent sans procès. On assiste à des arrestations arbitraires d'opposants au régime dont le plus charismatique est Alpha CONDE, du parti du Rassemblement du peuple de Guinée.

La stabilité politique reste précaire. Les affrontements entre tribus Malinké, Soussou , et Peul qui avaient eu lieu lors d'une tentative de coup d'Etat militaire, en février 1996 ne sont pas loin de se produire de nouveau. Les deux grandes communautés du pays que sont les Peul et les Malinké, reprochent au Président CONTE de favoriser la communauté Soussou dont il est lui même originaire.

Le Président Lansana CONTE réélu aux dernières élections présidentielles de décembre 2003, bien qu'épuisé par la maladie et le poids des responsabilités, s'accroche au pouvoir : il vote assis dans le siège de son véhicule. A ces événements internes s'ajoute le voisinage plus ou moins agité du Libéria, de la Sierra Léone, et de la Côte d'Ivoire, toujours source de déstabilisation. La Guinée accueille de nombreux réfugiés libériens et sierra léonais .



- Positionnement géographique de la Guinée :



### **2-1.b Mesure du risque pays de la Guinée en 2004**

La logique de la démarche que nous avons proposée pour la mesure du risque pays nous oblige à faire usage à la fois de la grille de notation de 1 à 5 et de celle de correspondance, en recourant à toutes les sources d'information et de mesure du risque pays évoquées par les grilles. Vu que cela est impossible dans le cadre de notre présent travail, nous avons évalué *le risque Guinée en 2004* à partir des données livrées sur la Guinée, dans les pages précédentes.

Ainsi, la note globale ou finale que nous attribuons à la Guinée en 2004 est **1/5**, ce qui correspond dans notre échelle de mesure, à des performances médiocres ou à des risques d'impayés très élevés.

En effet, **la capacité de remboursement de l'Etat** est très faible, sinon inexistante. ce qui a d'ailleurs amené la suspension des financements du Fonds Monétaire International ( FMI ) et des principaux partenaires ou bailleurs de fonds. Les programmes d'ajustements structurels successivement mis en œuvre depuis 1985 bien qu'ayant contribué à réduire considérablement le déficit budgétaire, n'ont pas réussi à mettre résolument l'économie guinéenne sur le sentier de la croissance économique. Cette situation économique et financière délétère de l'Etat, réduit les marges de manœuvre d'un secteur privé déjà assez restreint, et inexistant en avril 1984. Le déficit budgétaire est financé essentiellement par endettement. De sorte que chaque déséquilibre budgétaire accroît tous les ans la dépendance vis à vis de l'extérieur. En 1997, l'Etat Guinéen en manque de ressources, se sert de l'endettement pour s'acquitter de la dette intérieure auprès des Banques. C'est un pays très endetté dont le poids de la dette sur le PIB s'évalue à près de 80 % et dont le service de la dette oscille autour de 20 % des exportations. Le commerce est la principale activité génératrice de revenus, la population est en majorité pauvre.

**La détermination des gouvernants** à créer les conditions propices au développement d'une économie de marché n'est pas affirmée. L'opacité de la vie publique, la pauvreté de la majorité de la population et l'absence de démocratie et d'un cadre institutionnel adéquat constituent de sérieux handicaps. Les efforts de modernisation entrepris jusqu'en 1993, se sont stagnés. La nomination de l'économiste Sydia TOURE comme premier ministre rassure les organisations financières internationales, mais a tout l'air d'une mesure en trompe l'œil. Il est d'ailleurs démis de ses fonctions, de façon prématurée.

Par ailleurs, **l'économie guinéenne**, est très **sensible aux chocs extérieurs**. C'est une économie de rente dont les ressources proviennent essentiellement du commerce des nombreuses ressources minières de bauxite, de diamant, et d'or. La monnaie de la Guinée, le franc guinéen, étant arrimé au dollar, aurait pu être un atout pour ce pays au moment où la situation internationale présente se caractérise par une appréciation de l'euro par rapport au dollar, si elle était suffisamment industrialisée et exportatrice de produits manufacturés, par le regain de compétitivité induit de ses biens échangeables, au plan international.

Les relations entre la Guinée et la France sont médiocres, malgré la reprise du dialogue entre Paris et Conakry, depuis 1984. Le président Lansana CONTE, militaire de formation, n'a pas su instaurer un régime démocratique dans son pays. Fatigué et malade, il s'accroche désespérément au pouvoir en modifiant la constitution pour briguer davantage de mandats. De plus, les risques de tensions politiques nationales et régionales sont patents, notamment avec la crise ivoirienne.

Les notes que nous attribuons à la Guinée en 2004 du point de vue des trois grands critères que sont : la capacité à rembourser, la détermination des gouvernants, et la sensibilité de l'économie aux chocs extérieurs, est **1 sur 5** pour chaque critère.

Les deux pages suivantes présentent la grille de notation de la Guinée en 2004 et les grandes tendances du risque pays en Afrique Subsaharienne, selon les études de la COFACE.

**RISQUE PAYS : GRILLE DE NOTATION DE LA GUINEE POUR 2004**

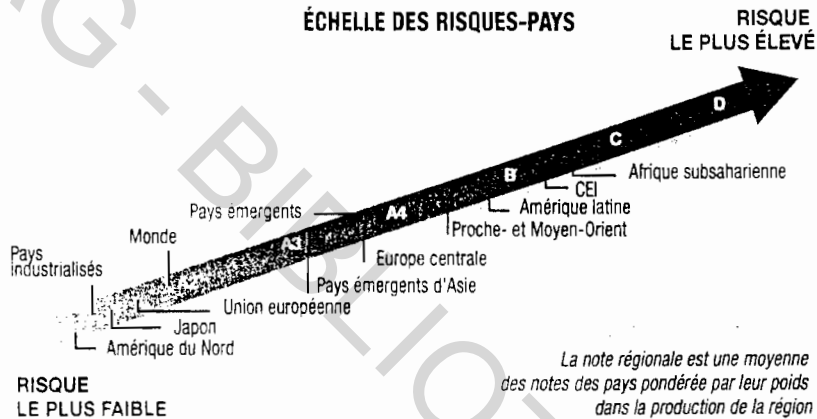
Déterminants du risque pays		Critères retenus	Sources d'information appropriées	Notes/ 5	Moyenne Notes / 5	Pondérations	Note finale/ 5
<b>La capacité à rembourser</b>	<b>secteur public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etat de la BDP: déficit ou excédent</li> <li>- Situation de la dette intérieure</li> <li>- Situation de la dette extérieure</li> <li>- Salaires/ recettes fiscales &lt; = 40 %</li> <li>- Taux d'inflation &lt; = 3% par an</li> </ul>	Rapport du FMI et de la Banque Mondiale et des services du Ministère de l'économie et des finances du pays concerné		1/5		1/5
	<b>secteur privé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taille du marché</li> <li>- Niveau de vie et pouvoir d'achat</li> <li>- Habitudes de paiement du privé</li> <li>- La situation du classement du pays</li> <li>- Zone géographique</li> </ul>	Credit Risk International Coface et PNUD/ IDH Coface: Analyses c. et m. terme Banque Mondiale : PIB / habitant Coface / les risques par zone				
<b>La détermination des gouvernants</b>	<b>critères politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La pratique de la démocratie</li> <li>- Le respect ds droits de l'homme</li> <li>- Les habitudes de paiement de l'Etat</li> <li>- La liberté économique</li> </ul>	Standard & Poor's/ Risques polit. Amnestie Internationale Banques régionales, FMI et BM Heritage Foundation		1/5		
	<b>critères sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le cadre juridique et institutionnel</li> <li>- La sécurité intérieure</li> <li>- Les crises sociales</li> <li>- La bonne gouvernance</li> <li>- L'environnement des affaires</li> </ul>	Coface/ Analyses c et m terme Journaux politiques, actualités Standard & Poor's/ Risques polit. Rapports du FMI et de la BM Transparency International/ IPC				
<b>La sensibilité aux chocs extérieurs</b>	<b>économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La chute des cours mondiaux</li> <li>- Les embargos sur des biens</li> <li>- Les variations des devises</li> <li>- L'état des réserves officielles</li> </ul>	Le diagnostic macroéconomique et macrofinancier du FMI et les services du Ministère de l'économie et des finances du pays.		1/5		
	<b>politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La politique internationale</li> <li>- La situation géographique</li> <li>- L'état des relations historiques avec la puissance coloniale.</li> </ul>	Actualité et analyses politiques Carte du monde Analyses politiques et données géopolitiques de la Coface				

## INDICATEURS

# Montée des risques en Afrique subsaharienne

Pour les investisseurs et les exportateurs, le « risque » dans les pays subsahariens « se stabilise... au niveau le plus élevé », constate la Coface, la compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, dans son rapport 2004 sur les risques-pays publié le 27 janvier\*. La fréquence des incidents de paiement a augmenté, en liaison notamment avec la crise ivoirienne. À l'exception de quatre pays (tableau ci-dessous), tous les autres sont dans le rouge, tant pour le commerce extérieur (financement à court terme) que pour les investissements à moyen terme. ■ SAMIR GHARBI

\* Guide des risques pour 144 pays. Coface, 418 pp. Voir : [www.coface.fr](http://www.coface.fr)



### RISQUE DE DÉFAUT DE PAIEMENT DANS 32 PAYS AFRICAINS

PAYS	COURT TERME	MOYEN TERME	PAYS	COURT TERME	MOYEN TERME
Afrique du Sud	A4		Malawi	D	■ ■ ■ ■ ■
Angola	C	■ ■ ■ ■ ■	Mali	B	■ ■ ■ ■ ■
Bénin	B	■ ■ ■ ■ ■	Maurice	A3	
Botswana	A2		Mozambique	C	■ ■ ■ ■ ■
Burkina	B	■ ■ ■ ■ ■	Namibie	A3	
Cameroun	B	■ ■ ■ ■ ■	Niger	C	■ ■ ■ ■ ■
Cap-Vert	B	■ ■ ■ ■ ■	Nigeria	D	■ ■ ■ ■ ■
Congo-Brazza	C	■ ■ ■ ■ ■	Ouganda	C	■ ■ ■ ■ ■
Côte d'Ivoire	D	■ ■ ■ ■ ■	Centrafrique	D	■ ■ ■ ■ ■
Érythrée	D	■ ■ ■ ■ ■	Sénégal	B	■ ■ ■ ■ ■
Ethiopie	C	■ ■ ■ ■ ■	Soudan	C	■ ■ ■ ■ ■
Gabon	C	■ ■ ■ ■ ■	Tanzanie	C	■ ■ ■ ■ ■
Ghana	C	■ ■ ■ ■ ■	Tchad	C	■ ■ ■ ■ ■
Guinée	D	■ ■ ■ ■ ■	Togo	C	■ ■ ■ ■ ■
Kenya	C	■ ■ ■ ■ ■	Zambie	D	■ ■ ■ ■ ■
Madagascar	D	■ ■ ■ ■ ■	Zimbabwe	D	■ ■ ■ ■ ■

A1 : Probabilité de défaut de paiement très faible  
 A2 : Probabilité de défaut de paiement faible  
 A3 : Risque peu élevé, paiement moins bon  
 A4 : Risque assez moyen (acceptable)  
 B : Environnement incertain, paiement médiocre  
 C : Très incertain, paiement mauvais  
 D : Très incertain, paiement exécrable

Assez bon risque

Bon risque

■ ■ ■ ■ ■ Risque élevé

■ ■ ■ ■ ■ Risque très élevé

## 2-2. Les perspectives pour la Guinée

La Guinée est un pays disposant de nombreux atouts naturels, par ses ressources du sol et du sous-sol. Ce pays doit vite se remettre du traumatisme des vingt-cinq années de dictature et de privations des libertés fondamentales sous la présidence de Sékou TOURE. Le retard de développement accusé par ce pays est surmontable, à condition de s'attaquer aux problèmes avec courage et franchise. Les problèmes essentiels auxquels il faut absolument faire face sans tarder sont : la corruption, l'analphabétisme, les tensions ethniques, et la pauvreté.

S'attaquer à la corruption est essentiel pour la Guinée elle-même en tant qu'Etat car lorsque les ressources sont rares, elles deviennent sacrées. Les défis du développement sont si nombreux ( pourvoir l'éclairage public, construire des routes, des hôpitaux, des écoles, des pompes pour l'eau potable, des lignes téléphoniques, etc ) qu'il est inconcevable que les maigres deniers publics soient détournés. Cela suppose non seulement une politique de sensibilisation de la population par l'éducation à l'école et par les masses média, mais surtout la pratique de l'exemple de la bonne gouvernance au sommet de l'Etat.

La capacité des lois et du système judiciaire à créer des sociétés de droits et de liberté ne peut être effective que si les gouvernants aspirent aux valeurs de justice, d'égalité, et de paix. Il est temps qu'émergent en Guinée, une génération de gouvernants déterminés à sortir ce pays de la misère, et de l'isolement. Cela n'est possible que par la pratique de **la démocratie** et de **la bonne gouvernance**.

Ce sont là les deux clés essentielles dont dispose la Guinée pour recevoir non seulement le soutien financier des bailleurs de fonds et du FMI, mais aussi pour attirer les investisseurs étrangers. La démocratie et la bonne gouvernance sont sources de paix sociale et de stabilité politique. Il est temps que les gouvernants intègrent ces considérations et se mettent sérieusement à la tâche publique en se souciant de l'image du pays à l'échelle internationale.

La culture des faux chiffres par la production de statistiques erronées et la prise de mesures en trompe l'œil doivent être absolument abandonnées, car ni les bailleurs de fonds, ni les investisseurs privés ne sont dupes. Les études risque pays sont précieuses et les bienvenues dans la mesure où elles permettent à tous les acteurs économiques ( investisseurs, banques, entreprises exportatrices et Etats ) d'être au même niveau d'information.

Il est important que les gouvernants guinéens comprennent le bien fondé des programmes de réformes économiques et financières de manière à les mettre en œuvre intégralement. D'importantes réformes structurelles doivent être entreprises pour permettre à la Guinée de redresser sa situation économique, financière et monétaire. La gestion macroéconomique étant médiocre avec un taux d'inflation annuel supérieur à 3 % , il est peut être temps que ce pays songe à abandonner le franc guinéen pour intégrer la zone franc.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

## Conclusion

Le risque pays est une **notion synthétique et multidimensionnelle**. De ce fait, il est souvent fait un amalgame entre le risque pays dans sa globalité et une ou plusieurs de ses composantes. Notre souci était tant de clarifier le concept, objet de notre étude, par une proposition de définition et une taxinomie des risques pays, que d'en cerner les facteurs déterminants en vue de bâtir un instrument de mesure. Cela nous a conduit à des analyses englobant des considérations économiques, financières, politiques, sociales et culturelles.

Les analyses risque pays sont de précieuses sources d'information et d'aide à la décision. Elles permettent à tout opérateur économique engagé dans des transactions internationales d'obtenir la bonne l'information c'est-à-dire celle qui n'est pas manipulée et de **savoir** l'essentiel sur un pays, de manière à accroître les chances de parvenir à des **prévisions** fiables et à des **anticipations** judicieuses. Du point de vue du banquier, la prise en compte des analyses risques pays se traduit, dans la pratique, par une limitation des engagements à l'extérieur, accompagnée d'une politique de taux d'intérêt élevé et la constitution de provisions conséquentes.

Notre travail ambitionne de **répondre à un besoin patent, clairement identifié** : celui d'un instrument de mesure globale du risque pays à l'usage des banques, des établissements financiers et des investisseurs. Ainsi, en dépit du fait que nous n'ayons pas eu la possibilité de tester suffisamment la pertinence de la grille d'évaluation globale du risque pays que nous proposons, dans le cadre de notre étude, par manque d'informations sur les sources principales évoquées pour la mesure globale du risque pays, ce présent travail a le mérite d'ouvrir une piste de recherches perfectible.

Toutefois, le risque mesurable n'évacue pas les aléas liés à l'incertitude. En effet, bien que les études risque pays donnent une évaluation du risque lié à un pays, elles ne sont pas plus que des analyses globales et nécessitent d'être accompagnées par des études sur le terrain, plus microéconomiques et tournées vers des projets plus précis.

La Guinée est un bon exemple de pays d'Afrique Subsaharienne disposant d'abondantes richesses naturelles mais qui, par la faute ou les options idéologiques des gouvernants, a beaucoup de mal à sortir du sous développement. Le choix de ce pays, motivé surtout par la disponibilité de données, nous a permis de comprendre, entre autre, combien **la volonté et la détermination des gouvernants** à créer des conditions favorisant le développement d'une économie de marché, est un facteur essentiel du risque pays en Afrique.



## **Bibliographie**

1. « **Le risque pays : approche conceptuelle et approche pratique** » par Stéphanie Gautrieaud, Centre d'Economie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV . Travaux sur site internet «Risque pays»
2. « **Analyse économique : les concepts de base** » par Jacques Calvet, Economie en plus
3. « **Le FMI** » par Patrick Lenain, collection Repères.
4. « **Le diagnostic macroéconomique et financier d'un pays** » Séminaire BCEAO-CESAG
5. « **Appréciation de la situation macroéconomique et macrofinancière d'un pays : la Guinée de 1986 à 2000.** » Mémoire rédigé par Annabelle RINCON, Joane LEMOINE, et Marc Dubert, Université de Paris 13, sous la direction de Gilles Morisson.
6. « **L'équilibre macroéconomique et macrofinancier en économie ouverte** » par Gilles Morisson.
7. **La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)**, adoptée par l'Assemblée générale des nations unis le 10 décembre 1948, site internet.
8. **Indice de développement humain du PNUD ( IDH ),** site internet.
9. **Le Moniteur du Commerce International ( MOCI ),** risque pays 2000 et 2003.
10. **Le Guide risque pays de la COFACE de 2001 et 2004.**
11. **Revue « Riques Internationaux »** de décembre 2003.
12. **Les classements internationaux,** site internet <http://www.globeco.fr/189htm>.

## ANNEXES

### LES CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

#### 1. Les Pays les Moins Avancés ou PMA

1	Maldives
2	Cap Vert
3	Samoa
4	Guinée équatoriale
5	Birmanie
6	Cambodge
7	Lesotho
8	Comores
9	Soudan
10	Bhoutan
11	Togo
12	Népal
13	Laos
14	Yémen
15	Bangladesh
16	Haiti
17	Madagascar
18	Djibouti
19	Ouganda
20	Tanzanie
21	Mauritanie
22	Zambie
23	Sénégal
24	Rép Démocratique du Congo ou RDC
25	Bénin
26	Guinée
27	Gambie
28	Angola
29	Rwanda
30	Malawie
31	Mali
32	Rép Centrafricaine
33	Tchad
34	Guinée Bissau
35	Ethiopie
36	Burkina Faso
37	Mozambique
38	Burundi
39	Niger
40	Sierra Leone

## 2. Les PED ou les pays en développement

1	Hong Kong	42	Turquie	83	Papouasie Nvelle Guinée
2	Singapour	43	Jamaïque	<b>84</b>	<b>Kenya</b>
3	Chypre	44	Sri Lanka	85	Cameroun
4	Corée du Sud	45	Paraguay	86	Congo
5	Barbade	46	St Vincent et Grenadines	87	Comores
6	Brunei	47	Equateur	88	Pakistan
7	Argentine	48	Rép Dominicaine	89	Soudan
8	Chili	49	Chine	90	Bhoutan
9	Bahreïn	50	Tunisie	91	Togo
10	Uruguay	51	Iran	92	Népal
11	Bahamas	52	Jordanie	93	Laos
12	Costa Rica	53	Cap Vert	94	Yémen
13	Saint Kitts et Nevis	54	Samoa	95	Bangladesh
14	Koweït	55	Guyana	96	Haïti
15	Emirats Arabes Unis	56	Salvador	97	Madagascar
16	Seychelles	57	Algérie	98	Nigeria
17	Trinidad et Tobago	58	Afrique du Sud	99	Djibouti
18	Qatar	59	Syrie	100	Ouganda
<b>19</b>	<b>Antigua et Barbuda</b>	60	Vietnam	101	Tanzanie
20	Mexique	61	Indonésie	102	Mauritanie
21	Cuba	62	Guinée Equatoriale	103	Zambie
22	Panama	63	Mongolie	104	Sénégal
23	Belize	64	Bolivie	105	RDC
24	Malaisie	65	Egypte	106	Côte d'Ivoire
25	Dominique	66	Honduras	107	Erithrée
26	Libye	67	Gabon	108	Bénin
27	Sainte Lucie	68	Nicaragua	109	Guinée
28	Maurice	69	Sao Tomé et Príncipe	110	Gambie
29	Colombie	70	Guatemala	111	Angola
30	Vénézuéla	71	Île Salomon	112	Rwanda
31	Thaïlande	72	Namibie	113	Malawie
32	Arabie Saoudite	73	Maroc	114	Mali
33	Fidji	74	Inde	115	Rép Centrafricaine
34	Brésil	75	Swaziland	116	Tchad
35	Suriname	76	Botswana	117	Guinée Bissau
36	Liban	77	Birmanie	118	Ethiopie
37	Philippines	78	Zimbabwe	119	Burkina Faso
38	Oman	79	Ghana	120	Mozambique
39	Pérou	80	Cambodge	121	Burundi
40	Grenade	81	Vanuatu	122	Niger
41	Maldives	82	Lesotho	123	Sierra Léone

Données de 2000

Source: <http://www.globeco.fr/> 189.htm

- du n° 1 au n° 19 : IDH > 0,800
- du n° 19 au n° 84 : 0,500 < IDH <= 0,800
- du n° 84 au n° 123 : IDH <= 0,500

**4. Les pays développés**

1	Norvège
2	Australie
3	Canada
4	Suède
5	Belgique
6	Etats-Unis
7	Islande
8	Pays Bas
9	Japon
10	Finlande
11	Suisse
12	Luxembourg
13	France
14	Royaume Uni
15	Danemark
16	Autriche
17	Allemagne
18	Irlande
19	Nouvelle Zélande
20	Italie
21	Espagne
22	Israël
23	Grèce
24	Portugal
25	Malte

**3. Les pays en transition**

1	Slovénie
2	Tchéquie
3	Hongrie
4	Slovaquie
5	Pologne
6	Estonie
7	Croatie
8	Lituanie
9	Lettonie
10	Biélorussie
11	Russie
12	Bulgarie
13	Roumanie
14	Macédoine
15	Arménie
16	Kazakhstan
17	Ukraine
18	Géorgie
19	Turkménistan
20	Azerbaïdjan
21	Albanie
22	Ouzbékistan
23	Kirghizstan
24	Moldavie
25	Tadjikistan

**5. Les pays de l'OCDE**

1	Norvège
2	Australie
3	Canada
4	Suède
5	Belgique
6	Etats-Unis
7	Islande
8	Pays Bas
9	Japon
10	Finlande
11	Suisse
12	Luxembourg
13	France
14	Royaume Uni
15	Danemark
16	Autriche
17	Allemagne
18	Irlande
19	Nouvelle Zélande
20	Italie
21	Espagne
22	Grèce
23	Portugal
24	Hongrie
25	Tchéquie
26	Slovaquie
27	Pologne
28	Corée du Sud
29	Mexique
30	Turquie

# TABLE DES MATIERES

Avant propos : .....	1
Remerciements : .....	2
Dédicace : .....	3
Sommaire : .....	4
<b>Introduction : .....</b>	<b>5</b>
 <b>Première partie : Une taxinomie des risques pays et une méthodologie du diagnostic économique, financier et politique sont nécessaires à l'élaboration d'une grille d'évaluation</b>	
 <b>CHAPITRE 1 : TAXINOMIE DES RISQUES PAYS</b>	
<b>Section 1 : Les différentes approches du risque pays.....</b>	<b>8</b>
- le risque pays selon le type de risque	
- le risque pays selon la nature du risque.....	13
- le risque pays selon le type de crise .....	16
<b>Section 2 : Proposition de taxinomie des risques pays .....</b>	<b>19</b>
- les risques endogènes et exogènes	
- taxinomie des risques pays et définition du risque .....	25
 <b>CHAPITRE 2 : METHODOLOGIE DU DIAGNOSTIC DU RISQUE PAYS</b>	
<b>Section 1 : Le diagnostic économique et financier .....</b>	<b>30</b>
- les comptes macroéconomiques.....	31
- les interrelations des comptes macroéconomiques .....	43
- les éléments de politiques économiques .....	48
<b>Section 2 : Le diagnostic politique et social .....</b>	<b>57</b>
- les facteurs politiques	
- les facteurs sociaux et culturels.....	60

**Deuxième partie : La pertinence des grilles existantes peut être améliorée  
pour les banques, les établissements financiers et les entreprises.**

<b>CHAPITRE 1 : GRILLES D'EVALUATION EXISTANTES .....</b>	<b>69</b>
<b>Section 1 : Vue d'ensemble des sources disponibles</b>	
- les sources privées	
- les sources publiques.....	70
<b>Section 2 : Principaux instruments d'analyse du risque pays.....</b>	<b>71</b>
- les instruments de mesure	
- les instruments de gestion.....	93
<b>CHAPITRE 2 : PROPOSITION DE GRILLE ET APPLICATION A LA GUINEE.....</b>	<b>100</b>
<b>Section 1 : Proposition de grille</b>	
- les critères de mesure retenus	
- la grille de notation de 1 à 5.....	103
<b>Section 2 : Application à la Guinée.....</b>	<b>108</b>
. <b>Le risque pays de la Guinée en 2004</b>	
- Présentation de la Guinée	
- Mesure du risque pays de la Guinée en 2004 .....	112
. <b>Perspectives pour la Guinée</b> .....	<b>116</b>
<b>Conclusion :</b> .....	<b>118</b>
<b>Bibliographie :</b> .....	<b>119</b>
<b>Annexes :</b> .....	<b>120</b>